

Cols bleus de Ste-Foy

ENTENTE

par Roch DESGAGNE

Les citoyens de Sainte-Foy peuvent être rassurés: la menace d'une grève des cols bleus s'est estompée, au cours de la nuit dernière, à la suite d'une longue et laborieuse séance de négociation.

L'entente de principe intervenue entre les négociateurs de la ville de Sainte-Foy et ceux des 265 membres du Syndicat des employés manuels affilié au SCFP, doit être soumise, de part et d'autre, aux administrateurs municipaux et aux syndiqués, au cours des prochains jours.

Les mesures de pression prises par les cols bleus ont été levées dès le début de la journée de travail ce matin, et tout est revenu à la normale, indiquait au journal LE SOLEIL un porte-parole de l'exécutif du syndicat, M. Michel Goulet.

Les négociateurs, qui ont travaillé toute la nuit dernière, en seraient venus à des ententes sur toutes les clauses litigieuses, principalement la

Voir A-2, ENTENTE



Ecoute
la surdité

cahier B



4

Robinson: ils ne nous
aiment pas et nous ne
les aimons pas non plus



4

Le monde, lui, aime ça!

pages C-1 et C-2

LE SOLEIL



Garneau
47, rue Buade
Grenier des aubaines
2e étage
50% et plus de rabais
sur magnifique choix
de volumes
La librairie des étudiants

DERNIÈRE ÉDITION

QUÉBEC, VENDREDI 26 FÉVRIER 1982
86e année, no 51 48 pages 3 cahiers

• • Livraison à domicile (6 jours) \$1.85 • •
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢



Le photographe du SOLEIL a eu le temps de prendre ce cliché de la voiture criblée de balles avant que les policiers ne lui interdisent de prendre d'autres photos. En médaillon, Pierre Duchêne, photographié lors de son arrestation en 1974.

Auteur d'une prise d'otage en 1974 Duchêne tué au cours d'un vol

par Andrée ROY
et Michel TRUCHON

Le jeune homme abattu en fin de soirée, hier, au terme d'une chasse à l'homme consécutive à un hold-up raté, à Beauport, est le même garçon qui, le 13 juin 1974, a perpétré un hold-up à la Banque Provinciale de la 18e Rue, à Québec, pris le comptable Jean Gagnon en otage, tenu en respect plus d'une centaine de policiers, pour finalement s'enfuir en automobile jusqu'à Petite-Rivière-Saint-François, où il était finalement repris.

Pierre Duchêne avait alors 16 ans. Il en avait 24 quand il est tombé sous les balles des policiers, hier, à l'angle des boulevards Rochette et Raymond.

Duchêne, qui résidait sur la 55e Rue ouest à Charlesbourg, était accompagné de deux compa-

gnons, âgés de 25 ans, quand il se serait présenté, vers 22h50 hier, chez Isolation Samiv Ltée du 907 boulevard Rochette, à Sainte-Thérèse-de-Lisieux, dans l'intention, semble-t-il, d'y commettre un vol à main armée. Le trio aurait même décidé d'aller chercher le propriétaire chez lui, juste voisin du commerce, pour se faire remettre le butin. Mais celui-ci aurait eu le temps de saisir son téléphone et d'avertir la police de Beauport de ce qui se passait.

Les policiers municipaux accoururent, après avoir eux-mêmes alerté leurs confrères de la Sûreté du Québec. Ces derniers, intervenant très rapidement, ont cueilli les présumés voleurs à leur sortie du commerce. Rejoints par des policiers de Beauport, ils essayèrent une première rafale de coups de feu venant des trois individus qui tentaient de fuir malgré tout, au volant de leur voiture. Mais ils n'ont pu faire longue route, atteints à leur tour par la riposte, à coups de pistolets-mitrailleurs et de revolvers, des agents de la paix. Un caporal de la SQ était d'ailleurs légèrement blessé au sourcil durant cette fusillade.

C'est à l'intersection des boulevards Rochette et Raymond, où la voiture des fuyards s'est arrêtée dans un brusque tête-à-queue, que se terminait la "carrière" de Pierre Duchêne. Ses deux comparses ont réussi à fuir à pied, mais étaient rejoints en peu de temps par les policiers accourus en masse à bord d'une quinzaine de voitures. Benoît Deschênes, âgé de 25 ans, de la 55e Rue ouest à Charlesbourg, et Mario Leclerc, 25 ans également, de la rue du Roi, à Québec, comparaitront cet après-midi en cour des sessions de la paix de Québec en rapport avec cette tentative de vol qualifié.

Le corps de Duchêne a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où son décès a été constaté, puis de là à la morgue provinciale, où une autopsie doit être pratiquée aujourd'hui. Le 13 juin 1974, c'était son complice Réjean Dufresne qui avait été abattu par les policiers alors qu'il tentait de se rendre à la voiture qui attendait les deux jeunes hommes dans le garage souterrain de la Banque Provinciale. Duchêne avait, lui,



C'était le 13 juin 1974, à la sortie de la Banque Provinciale, 18e Rue, Duchêne, cagoulé, derrière son bouclier vivant, le comptable Jean Gagnon.

réussi à s'enfuir en automobile, se servant du comptable Gagnon comme bouclier, jusque dans un chalet de Petite-Rivière-Saint-François, où il s'était finalement rendu aux policiers.

À la suite de cette aventure, l'adolescent, dont le nom n'avait pas été divulgué à cause de son statut de mineur, avait été déferé à la cour du bien-être social, "ancêtre" des dispositifs actuels prévus par la Loi sur la protection de la jeunesse. Son procureur d'alors, Me Narcisse Proulx, avait d'ailleurs dit vouloir "plaider jusqu'en Cour suprême", s'il le fallait, pour ne pas que son jeune client ne soit traduit devant la cour des sessions de la paix comme tous les criminels adultes.

Rapport de la Commission Jean Alphabétiser les démunis d'abord

par Damien GAGNON

— Campagne d'alphabétisation de \$40 millions au cours des cinq prochaines années.

— Création d'un service communautaire volontaire pour les 18-30 ans qui sont sans emploi.

— Augmentation considérable (de \$2,5 à \$12,5 millions annuellement) des crédits accordés aux organismes volontaires d'éducation populaire (OPEP).

Voilà trois des points dominants des 430 recommandations du rapport final de quelque 900 pages de la Commission d'études sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes qui a été rendu public hier.

Préside par Mme Michèle Jean, conseillère andragogique à l'éducation des adultes au cégep Bois-de-Boulogne, à Montréal, la commission, créée en janvier 1980, avait reçu comme mandat d'étudier et de faire rapport sur la formation des adultes au Québec en proposant des recommandations susceptibles de mettre un terme au fouillis qui caractérise ce secteur.

En rendant public le rapport de la commission, Mme Jean a insisté sur la nécessité de la reconnaissance du droit des adultes à l'éducation gratuite au même titre que les jeunes.



Le Soleil, Jacques Deschênes
Mme Michèle JEAN

Elle recommande donc que soit reconnu à tout adulte le droit à 13 ans de formation gratuite, ce qui est l'équivalent de ce qu'on donne aux jeunes actuellement. Cette formation pourrait être acquise en milieu scolaire ou ailleurs, de façon formelle ou autrement.

Il est grand temps, a souligné Mme Jean, de permettre aux adultes qui ont payé un lourd tribut à la réforme scolaire de profiter des ressources éducatives. En 1975, les Québécois entre 44 et 53 ans, ayant moins de huit années de scolarité, ont payé près de 41 pour 100 de toutes les rentrées fiscales.

Prêts et bourses

Pour faciliter l'accès des adultes à l'éducation, la commission recommande l'organisation d'un système de prêts et de bourses pour les

Voir A-2, ALPHABÉTISER

Autres texte et document

pages A-2 et A-5

Taxis C'est réglé!

par Pierre MARTEL

Le service de transport par taxi a repris à 19h jeudi après une grève de 57 heures.

En effet, en fin d'après-midi hier, plus de 200 propriétaires et chauffeurs de taxi, réunis dans le hall d'entrée du Collège de Québec ont accepté la recommandation des dirigeants de la Ligue des taxis de Québec de reprendre le travail en début de soirée.

La recommandation est survenue quelques minutes après que le président de la ligue, M. Jos Cloutier, ait reçu une lettre du ministre Jacques Parizeau.

Dans sa missive, le ministre des Institutions financières, de qui relève le service des assurances du Québec, se dit prêt à rétablir la subrogation (indemnisation eu égard à la responsabilité) pour les taxis s'il est clairement démontré que l'absence de subrogation (no-

Voir A-2, TAXI

sommaire

Annonces classées C-6 à C-13
Arts et spectacles A-10 à A-13
Bridge C-12
Carrières et professions A-7
Décès C-15
Economie-finances B-2 et B-3
Editorial A-4
Feuilleton A-13
Horoscope C-13
Information régionale A-7 à A-9
Loteries A-2 et C-3
Monde C-14
Mot mystère C-6
Mots croisés C-12
Où aller à Québec A-12
Page des lecteurs A-6
Page documentaire A-5
Patron C-11
Sport C-1 à C-5
Télévision A-13

météo

Ciel dégagé et vents modérés à Québec mais plus violents dans l'Est; maximum aujourd'hui de moins 17 à moins 15. Demain, beau et froid.

détails, page C-6

Manger, se laver? Du luxe! Vivre parmi les rats en buvant sa "robine"

Dans sa chambre exigüe, chichement meublée, le chambreur pris au piège du prêt usuraire co-

NOS
CHAMBREURS
ENCHAINÉS (5)

par Monique GIGUÈRE



habite avec les punaises, les coquerelles, les souris et les rats. Pauvre comme Job, il trompe sa faim et son chagrin dans une pinte de vin ou une bouteille de "robine", parfois "enrichie" de médicaments qu'il se procure gratuitement en tant que bénéficiaire de l'aide sociale.

Les Séconal, les Mandrax, les Valium et les Librium, communément appelées "pinottes" dans le milieu, servent aussi bien à tonifier la bière et "partir sur un trip" qu'à mettre fin à ses jours. Une grosse bière additionnée d'une Séconal vaut trois grosses. Quant au champagne des chambreurs, la "robine", c'est de la dynamite! Elle se compose d'une partie d'alcool à friction pour deux parties d'eau.

La quête

L'un des expédients utilisés par le robineux fauché en mal d'alcool

est la quête. Comme le laitier, chaque gars a sa "run", explique un vieux routier. L'un prend par la côte du Palais, l'autre par la côte d'Abraham. Rendez-vous aux portes.

En route, les gars abordent les passants, qu'ils demandent un 25 cents par-ci, un 25 cents par-là. Pour un morceau de pain... une tasse de café!

Quand une trentaine de quidams se sont laissés attendre, la journée de nos "quêteux" est faite. Ils filent acheter une douzaine de "grosses" ou un gallon de Saint-Georges et partent sur la galère.

Mais les quêtes ne sont pas toujours miraculeuses et le découragement jamais loin. Comme tous ceux de son espèce, Rosaire, pour ne nommer que celui-là, a eu ses hauts et ses bas. A son compte, cinq tentatives de suicide. Il porte

Voir A-2, CHAMBREURS



Taverne au rez-de-chaussée, chambres à louer aux premier et deuxième étages.

TAXI

(Suite de la première page)

fault ou indemnisation sans égard à la responsabilité) est un facteur déterminant du niveau et de la hausse substantielle des primes d'assurance applicables aux taxis.

En d'autres termes, si on réussit à prouver à M. Parizeau que l'introduction du "no-fault" (mesure entrée en vigueur au printemps 1978) a eu un impact significatif sur les hausses de primes encaissées par l'industrie du taxi au cours des dernières années, ce dernier est prêt à faire une exception pour les taxis.

Par ailleurs, dans sa lettre, le ministre des Institutions financières demande aux gens du taxi de continuer à faire parvenir les formulaires prouvant les hausses pharamineuses de leurs primes.

Pelletier

Le président Jos Cloutier estime que le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a joué un rôle déterminant pour mettre fin au conflit qui a débuté il y a trois jours. "L'intervention du maire de Québec a permis de faire déboucher le dossier", a-t-il expliqué à ses membres.

Quelques minutes après l'intervention de M. Cloutier, le maire de Québec s'est présenté au Colisée où il a reçu une ovation de la part des gens du taxi.

Le geste de M. Parizeau est survenu à temps puisque l'industrie du taxi de la région de Montréal s'était enfin décidée à suivre le mouvement amorcé à Québec.

Incidents

Il est fort heureux que le conflit ait pu prendre fin hier soir puisque les incidents malheureux commençaient à se multiplier.

Hier matin, un jeune employé d'une compagnie de location d'automobiles a été pris à partie par une dizaine de grévistes qui lui ont fait un mauvais parti.

Blocus

Au cours de la journée d'hier, la circulation automobile a été perturbée à maints endroits. Par exemple, les deux ponts reliant la rive sud à la rive nord ont été fermés pendant près de

ENTENTE

(Suite de la première page)

sécurité d'emploi, les contrats forfaitaires, l'évaluation des emplois et les questions salariales.

Selon M. Goulet, il s'agit strictement d'une entente de principe, et aucune clause n'est encore définie. C'est la besogne qui incombe maintenant aux négociateurs, d'ici la réunion des cols bleus, prévue pour mardi soir. Il se pourrait cependant que cette assemblée générale des syndiqués soit avancée quelque peu, en fin de semaine.

Le maire Louis-Marie Lavoie a lui aussi indiqué que les derniers arrangements devront être ratifiés, incessamment, par les autorités de la ville de Sainte-Foy.

CHAMBREURS

(Suite de la première page)

au poignet les cicatrices des trois ou quatre fois où il s'est ouvert les veines. Et son estomac se ressent encore des 30 Séconal et 17 Valium avalés d'un seul trait un jour de profond désespoir.

Rien de plus facile, assure-t-on, pour un assisté social que de monter une collection de médicaments. L'un d'eux soutient s'être procuré, en un seul jour, sept ordonnances qu'il a fait remplir dans sept pharmacies différentes.

"Baloney" Pis-aller

Mais vient un jour où le ventre ne veut plus entendre raison et réclame du pain. Le menu du chambreur, qui décide de mettre fin à son régime liquide, est des plus frugals: une ou deux tranches de "baloney", minces comme des feuilles de papier, ou une boîte de fèves au lard avec un morceau de pain.

"Le strict nécessaire pour qu'un gars tienne encore debout", dit l'un des rescapés du racket des maisons de chambreurs qui a aussi connu le despotisme des petits épiciers du coin. "Quand on était sans le sou et qu'on crevait de faim, rappelle-t-il, on demandait à l'épicerie de nous avancer pour un maigre de \$5 de nourriture. C'était à chaque fois un chichi incroyable et il fallait en plus payer des intérêts."

"Pas question pour aucun de nous de s'offrir un livre de steak haché, renchérit-il, parce qu'on était toujours défoncé au début du mois, on empruntait nos chèques au complet."

PIS-ALLER

"Aucun type ne peut rester longtemps sur le bien-être social, pontifie Prudent. Même s'il ne boit pas". "Prends le gars qui touche \$357 par mois, explique-t-il. S'il paie \$100 pour sa chambre et \$30 ou \$40 de tabac, il lui reste à peine \$7 par jour pour se nourrir et se vêtir, ce qu'il faut pour rester en vie."

"Le moindre imprévu risque de tout bouleverser son budget. Un trou dans son pantalon ou la semelle de son soulier, et c'est la catastrophe", poursuit-il. La situation est à ce point fragile qu'un simple hot dog et une frite mangés au restaurant un jour de faiblesse suffisent à désorganiser son existence."

LA QUOTIDIENNE (tirage de jeudi)

6-6-4

Informations: 643-8990

deux heures hier midi. La traverse Lévis-Québec a été bloquée pendant une heure.

Plusieurs bouchons de circulation se sont produits sur les principales artères notamment sur les boulevards Laurentien, Laurier et Pierre-Bertrand.

Toutefois, le plus important coup d'éclat a été le blocus des autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CT-CUQ). Blocus qui n'a été levé qu'à 8h10 hier matin. Quelques milliers de travailleurs n'ont pu se rendre au travail à temps.



Ottawa a financé une compagnie vouée à la faillite

Des lettres confidentielles transmises à la presse par un fonctionnaire révèlent que le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, a injecté des millions de dollars dans la firme Consolidated Computer, contrôlée par son ministre, même s'il la savait vouée à la faillite depuis 1980. "Une société dont le gouvernement est actionnaire ne peut se permettre de faire faillite de manière désordonnée", écrivait M. Gray.

Enquête conjointe

Cédant aux pressions de l'opinion publique, le gouvernement fédéral et celui de Terre-Neuve se sont finalement entendus pour mener conjointement l'enquête sur la tragédie de l'Océan Ranger, la plateforme de la Société Mobil Oil Canada qui a sombré la semaine dernière au large de Terre-Neuve faisant 84 victimes.

Le "Canada Bill"

Le gouvernement britannique a fait savoir hier que c'est le lundi 8 mars que la Chambre des communes procédera à l'étude du Canada Bill en troisième et dernière lecture. Le lundi suivant, les Communes seront appelées à disposer des "dernières étapes" du projet de loi, qui devra ensuite subir trois lectures à la Chambre des lords. On ne possède aucune indication quant à la durée et la date de cette dernière étape.

Fonctionnaires, taisez-vous!

A la suite du congédiement du fonctionnaire Neil Fraser, qui avait critiqué la politique gouvernementale d'implantation du système métrique, le gouvernement fédéral a prévenu par écrit la majorité de ses 260.000 fonctionnaires qu'ils pourraient subir le même sort s'ils se risquaient à critiquer le gouvernement. Quand on a demandé au premier ministre Trudeau de quoi pouvaient parler les fonctionnaires, il a répondu: "De philosophie!"

Un an sans se laver

Sous-alimenté, le chambreur enchaîné au boulet de ses dettes est également mal logé. Sa vie se déroule entre les quatre murs nus d'une petite chambre de 10 pieds sur 13, où il mange et dort.

Un chambreur déclare être resté un an sans se laver. Les installations sanitaires sont réduites à leur plus simple expression: une toilette, une baignoire crasseuse et l'eau froide. Les douches font cruellement défaut et le robinet d'eau chaude la plupart du temps complètement à sec.

Les chambres, aux dires de ceux qui les occupent, sont malpropres, infestées de vermine et de coquerelles. Le chauffage souvent défectueux et inadéquat. Un ex-client de maître chambreur raconte qu'un certain mois de janvier, par des froids mordants, il a dû coucher tout habillé pendant deux semaines. "L'air passait à travers l'embrasure pourrie des fenêtres comme à travers un moustiquaire", remarque-t-il.

Vaste complot

Exploité, affamé, honni, réduit à la dernière extrémité, le chambreur enchaîné semble être la victime d'un vaste complot social. Il fait les frais d'une apparente collusion entre les institutions et les maîtres chambreurs.

C'est son chèque d'aide sociale qui est acheminé directement dans le casier postal du propriétaire; c'est la prison ou l'hôpital psychiatrique qui le lâchent seul dans la nature sans savoir s'il trouvera un toit; c'est la société en général, y compris les forces de l'ordre, qui se désintéressent de son sort. Il se bute à une indifférence totale.

Pourtant ces hommes et ces quelques femmes sont incapables de sortir seuls de leur indigence. Ils le savent et le disent. Ils tendent une main suppliante. Si la société ne la saisit pas, ils continueront de se laisser exploiter sans dire un "maudit mot" parce que toutes les portes leur sont fermées, sauf l'infâme trappe de Mécène Vautour.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samedi: 9h30 à 13h30

647-3233

RENSEIGNEMENTS

647-3394

REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

Un office devrait prendre en charge l'éducation des adultes

par Damien GAGNON

La Commission d'étude sur la formation des adultes, qui a rendu public son rapport final hier, recommande la création, d'ici trois ans, d'un Office de l'éducation des adultes qui serait rattaché à un nouveau ministère d'Etat, celui du Développement des ressources humaines.

Dans un premier temps, à la suite du dépôt de son rapport, la commission croit que le gouvernement devrait nommer un ministre responsable de l'éducation des adultes chargé de la mise en oeuvre d'une politique d'éducation des adultes.

En conférence de presse, la présidente de la commission, Mme Michèle Jean, a insisté sur l'urgence de ne plus laisser, ni au seul ministère de l'Éducation, ni au seul ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, la formation reliée à l'emploi.

A son avis, la preuve a été faite au cours des dernières années de l'impossibilité de partager entre les deux ministères les fonctions afférentes à ce dossier.

La commission estime donc qu'il faut, pour assurer à la fois le leadership du Québec dans ce dossier et son développement harmonieux dans une perspective socio-économique, remettre à un maître d'oeuvre unique la conception et la gestion de la formation reliée à l'emploi.

Le mandat du ministre responsable de l'éducation des adultes consisterait d'abord à élaborer une loi-cadre et à apporter les modifications nécessaires aux lois existantes.

le mot du jour

Le juge ment

Il n'y a que les juges anglophones qui "montent sur le banc" (to ascend the bench). Pour éviter cet anglicisme, les notres accèdent à la magistrature ou sont élevés à la magistrature.

Pierre BELLEAU

Il verrait aussi à implanter les structures régionales décentralisées, c'est-à-dire procéder à la création d'environ 25 centres régionaux d'éducation des adultes.

Ces centres permettraient d'offrir des services qui collent aux besoins des gens du milieu en plus de coordonner et de planifier les activités éducatives données dans les institutions scolaires et les groupes communautaires.

Ce ministre verrait aussi à la création d'un centre de formation à distance. Ce centre intégrerait les services de formation à distance existant actuellement, la Télé-université, la direction des cours par correspondance du ministère de l'Éducation et les récents services de formation à distance dont se sont dotés quelques cégeps.

Rapatrier les programmes fédéraux

La commission préconise également le rapatriement des programmes et des fonds fédéraux consacrés à la formation reliée à l'emploi et la création d'un conseil consultatif de l'éducation des adultes composé de représentants du monde du travail, du monde scolaire et du monde de la vie associative, culturelle et sociale.

La mise en place de ces mécanismes devrait déboucher, d'ici trois ans, sur la création d'un Office de l'éducation des adultes, lequel office serait rattaché à un ministère d'Etat qui pourrait, dans une perspective de développement du potentiel humain, s'appeler ministère du Développement des ressources humaines. Ce ministère d'Etat coordonnerait les activités des autres ministères dans le développement des ressources humaines.

Présent au lancement du rapport de la commission, le ministre d'Etat au Développement culturel et scientifique, M. Gerald Godin, a annoncé qu'un comité composé de six ministres en étudierait les recommandations et que le Conseil des ministres serait en mesure de se prononcer sur un projet de politique à l'automne.

Il a surtout félicité les auteurs du rapport d'avoir insisté dans leurs recommandations sur un réaménagement des ressources en éducation plutôt que de réclamer des crédits supplémentaires. Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, ainsi que Mme Pauline Marois, mi-

nistre de la Condition féminine, assistaient au lancement.

Participation des patrons

La commission Jean propose que les entreprises consacrent 1,5 pour 100 de leur masse salariale à la formation de leurs employés, dans le cas d'une entreprise de 20 employés et plus.

Dans son rapport d'hypothèse de solutions d'avril dernier, la commission avançait le pourcentage de 2,5 pour 100 de la masse salariale. Cette suggestion avait soulevé des commen-

taires peu favorables de la part du monde des affaires.

La commission recommande également qu'on abolisse dans les écoles secondaires, en raison de la discrimination qu'il occasionne, le professionnel court au profit de programmes garantissant une formation de base solide et pertinente. Elle suggère aussi un moratoire sur le développement de la télévision payante au Québec et estime que Radio-Québec devrait s'intéresser davantage aux besoins d'éducation des adultes.

ALPHABÉTISER

(Suite de la première page)

adultes. Ce système serait financé en partie par une hausse des frais de scolarité au niveau universitaire qui devrait permettre, dès la première année, un transfert de \$25 millions vers le système des prêts et bourses.

Si l'on veut toucher les Québécois les plus démunis sur le plan de la scolarisation, la commission est d'avis que le gouvernement doit accorder priorité à une campagne d'alphabétisation qui s'adresserait aux quelque 200.000 individus de 15 à 65 ans qui ont cinq ans et moins de scolarité.

La population cible pourrait être fixée à 50 pour 100, soit environ 100.000 adultes et la campagne devrait s'étendre sur cinq ans. On estime à \$8 millions annuellement, soit \$40 millions en cinq ans, les ressources nécessaires à la réalisation de cette campagne.

La commission croit que le gouvernement se doit de servir en priorité les publics cibles que sont les jeunes chômeurs, les immigrants, les personnes handicapées, les préretraités et retraités, les femmes, les travailleurs et travailleuses déqualifiés, les détenues, les autochtones: minorités qui, à l'addition, constituent la majorité de la clientèle de l'éducation des adultes.

Un service communautaire

La commission recommande également la création d'un service communautaire volontaire d'une durée de deux ans pour les 18-30 ans qui ne sont pas aux études et sans emploi.

Ce programme qui vise non seulement l'insertion au travail mais aussi le développement des ressources humaines devrait prévoir des activités

de formation, de perfectionnement ou de recyclage.

Ce service remplacerait les programmes existants de création d'emplois et de placement étudiant réservés aux personnes de 18-30 ans. Cela suppose évidemment un rapatriement de toutes les sommes que le gouvernement fédéral alloue à ces programmes.

Les OVEP

La Commission Jean insiste sur l'apport considérable des organismes d'éducation populaire à l'éducation des adultes. Elle souligne que ces organismes ont démontré leur capacité de rejoindre les populations auxquelles ils s'adressent, souvent de façon plus efficace et moins coûteuse que les institutions publiques. Elle recommande donc que de \$25 millions les crédits alloués annuellement à ces organismes passent à \$12,5 millions, soit 5 pour 100 du budget total consacré à l'éducation des adultes.

La commission prétend que ces recommandations ne signifient pas une injection massive de nouvelles sommes d'argent mais plutôt une transformation des pratiques et un réaménagement des ressources humaines et matérielles.

Mme Jean a toutefois précisé que la part actuelle du budget québécois consacrée à l'éducation des adultes doit croître par une réaffectation des sommes qui ne sont plus requises à la suite d'une baisse de clientèle dans le secteur régulier.

La commission croit également que le gouvernement ne doit plus faire de coupures budgétaires dans le secteur de l'éducation des adultes. Il doit ramener le budget de l'éducation des adultes à ce qu'il était avant les coupures de mai dernier.



inspiré par le sport-actif

le sweatshirt long, coulissé

le sweatshirt à rayures nautiques, un peu plus long avec taille à coulisse. poches de forme arrondie et capuchon. rayures marines ou rouges sur fond blanc. p.m.g. \$25.

le sweatshirt en filet

twik le porte avec ses pantalons de toutes longueurs ou ses mini-jupes. encolure ronde et manches raglan. emmanchures et empiement en V surjetés. blanc, marine, rouge, soleil, kaki, naturel, turquoise, fuchsia. p.m.g. \$20.



la maison

simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



la maison

simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Laval rassure les finissants du cégep

par J.-Claude RIVARD

Les contraintes budgétaires de l'heure ne modifieront d'aucune façon la politique d'accessibilité définie par l'université Laval, pas plus que les critères de sélection pour l'admission aux programmes de premier cycle.

C'est ainsi que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche Jacques Desautels a tenu à sécuriser, hier, les finissants de cégeps, tout autant que leurs parents, au moment où approche la date fatidique du 1er mars, date limite pour présenter une demande d'admission dans les universités québécoises.

Affirmant que 80 pour 100 des demandes d'admission aux 160 programmes non contingents ont reçu, l'automne dernier, un accueil favorable, le vice-recteur Desautels a rappelé que le plan triennal de planification 1980-1983, prévoit le maintien du nombre des nouveaux inscrits au premier cycle (actuellement 6.200) en dépit de la baisse du nombre des finissants dans les collèges. Ainsi, le vice-recteur a rappelé que l'université Laval entend faire une place plus grande aux étudiants de plus de 26 ans (étudiants "adultes"), ce qui devrait se traduire par la création d'une clientèle d'étudiants à temps partiel d'au moins 6.800 personnes, en septembre.

Naturellement, il n'est pas question pour l'université Laval de se désintéresser des niveaux de maîtrise et de doctorat, secteurs où l'on voit le nombre des étudiants gradués croître d'au moins 15 pour 100 annuellement.

Somme toute, le vice-recteur Desautels s'est présenté aux journalistes, accompagné du président du comité des normes d'admission, Benoît Dumais, et du registraire Marc Boucher, pour affirmer publiquement que tous les collèges et que tous les étudiants sont sur un pied d'égalité devant l'université Laval.

M. Desautels a toutefois admis qu'il existe un "hic" en ce qui concerne les quelque 15 programmes (sur 175) que l'on a accepté de continger pour des raisons strictement majeures et dont le contrôle échappe à la gouvernance universitaire.

M. Benoît Dumais

En principe, tout étudiant qui a réussi des études primaires, secondaires et collégiales (formation générale ou professionnelle) a démontré son aptitude à entrer à l'université, reconnaît le président du comité des normes d'admission, M. Dumais. Il en va de même pour les adultes qui, sans être détenteurs de diplômes d'études collégiales, possèdent une expérience

de vie qui laisse entrevoir des chances de réussite.

En principe donc, tous peuvent accéder à l'université s'ils possèdent un DEC ou l'équivalent, dit M. Dumais.

Mais en pratique toutefois, précise-t-il, certains programmes exigent que l'on suive des cours préalables. Dans quelques rares domaines, il faudra se soumettre à des tests: tests

d'habileté manuelle à l'Ecole d'art dentaire ou tests d'aptitude en dessin, à l'Ecole d'architecture, par exemple.

Si le contingentement existe, c'est principalement en raison d'un manque de ressources humaines et matérielles indépendantes de l'université. C'est notamment le cas pour ce qui concerne le nombre limité de places, dans le domaine des sciences de la

santé pour les stages, les internats, etc... C'est aussi le cas en ce qui a trait aux contraintes budgétaires, lesquelles vont, par exemple, inévitablement retarder l'accroissement du nombre des étudiants admis à l'Ecole de médecine dentaire.

Quant au reste, a précisé M. Dumais, tout semble clair et transparent: les critères de sélection pour l'ad-

mission sont colligés dans un "cahier rouge" que l'on peut consulter dans tout collège et qui est disponible en tout temps.

Par ailleurs, dit-il, le dossier scolaire est le plus important critère de sélection et le recours de plus en plus généralisé à la méthode du rang centile permet d'éviter les variations résultant de systèmes d'évaluation différents utilisés dans les collèges, la course aux notes soufflées, etc... Par cette méthode, le dossier académique de chaque étudiant est comparé à la moyenne de sa classe: ainsi un étudiant ayant obtenu 60 pour 100 (moyenne de la classe 55 pour 100) pourra avoir plus de chances d'entrer à Laval qu'un étudiant qui a obtenu 80 pour 100 (moyenne de la classe 85 pour 100).

Des précédents

Le registraire de Laval, Marc Boucher, a pour sa part illustré l'accessibilité de l'université en présentant en premier à la presse un rapport de données statistiques qui montre qu'à l'automne de 1981, 42 pour 100 des 20.624 étudiants du premier cycle provenaient des collèges, alors que 58 pour 100 provenaient de toutes autres sources, notamment du marché du travail.

Une première Plus de femmes que d'hommes à l'université

par J.-Claude RIVARD

Longtemps considéré comme un apanage exclusivement masculin, l'accès à l'université vient de voir la vapeur se renverser.

Le registraire de l'université Laval, M. Marc Boucher, a livré à la presse, hier midi, des statistiques révélant qu'au seul niveau du premier cycle, on compte actuellement 10.344 femmes contre 10.313 hommes, pour un total de 20.657 étudiants.

Exclusivement en ce qui concerne les admissions de l'automne 1981, on a reçu au premier cycle, 4.240 femmes contre 3.624 hommes.

Les statistiques révèlent aussi que ces nouveaux admis étaient originaires de la région administrative de Québec dans une proportion de 74,2 pour 100 (Montréal 7,4 pour 100, Trois-Rivières 6,4 pour 100, Saguenay-Lac-Saint-Jean 4,6 pour 100 et Bas-Saint-Laurent / Gaspésie 3,4 pour 100).

De ce nombre d'étudiants, 42 pour 100 seulement provenaient du milieu collégial et plus de 30 pour 100 sont des étudiants dits "adultes", c'est-à-dire âgés de plus de 26 ans.

La clientèle féminine

En ce qui concerne les trois cycles, les femmes constituaient, à l'automne, les 47,8 pour 100 de la population étudiante de l'université Laval. On les retrouve principalement dans les programmes relatifs à la formation des enseignants (78,5 pour 100), les sciences de la santé (62,8 pour 100), les arts et lettres (60 pour 100), les sciences humaines et sociales (44,6 pour 100), les sciences (21,2 pour 100), les autres se retrouvant dans les études pluridisciplinaires (50,1 pour 100).

Mais à l'intérieur de ces domaines, il y a des champs d'activité où les femmes se retrouvent dans des proportions majoritaires: diététique, 93,8 pour 100; sciences infirmières, 93,2 pour 100; nutrition, 87,7 pour 100; réadaptation, 83 pour 100; formation des enseignants, 78,5 pour 100.

Dans des secteurs considérés tra-

ditionnellement comme étant des chapelles masculines, on voit les femmes effectuer de remarquables percées. Elles sont 322 (42,5 pour 100) en médecine; 233 (65,8 pour 100) en pharmacie; 157 (36,5 pour 100) en théologie; 142 (45,5 pour 100) en sciences sociales; 607 (49,9 pour 100) en éducation; 424 (48,2 pour 100) en droit; etc...

Il est des domaines où la montée des femmes se fait plus lente mais elle se manifeste néanmoins tel en sciences pures et appliquées où elles sont 613 (22,7 pour 100), en architecture, 79 (28,8 pour 100), en foresterie et géodésie, 108 (15,9 pour 100), en administration, 676 (33,2 pour 100), en philosophie, 69 (29,6 pour 100), etc...

Etudiants étrangers

À l'automne, 1.695 étudiants non Québécois étaient inscrits à l'université Laval: 641 venaient de toutes les parties du Canada, sauf le Québec (37,8 pour 100), 425 d'Afrique (25,1 pour 100), 256 des Amériques, sauf le Canada (15,1 pour 100), 242 d'Europe (14,7 pour 100), et 131 (7,7 pour 100) d'Asie et d'Océanie.

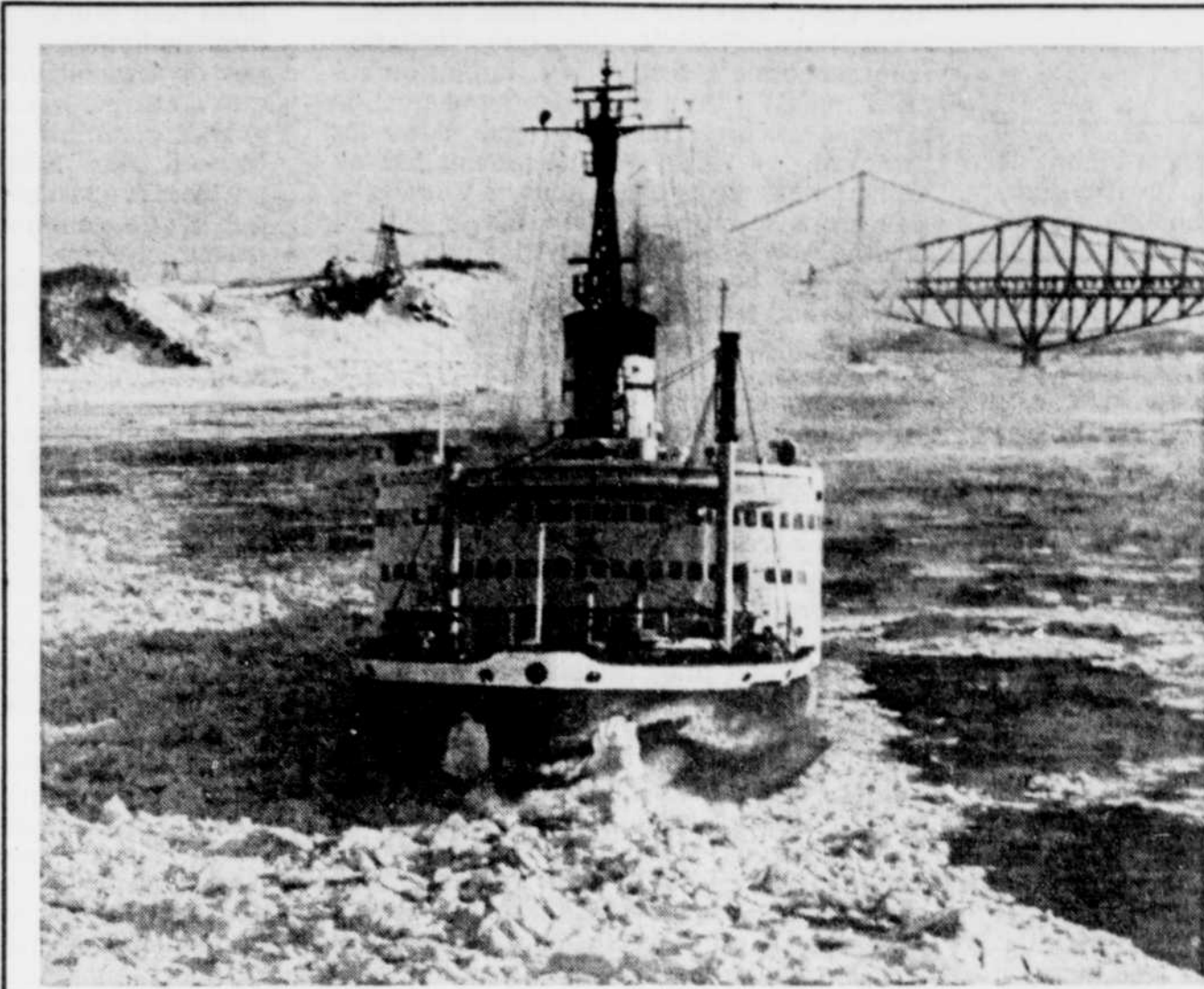
On les retrouve principalement dans les secteurs de la formation des enseignants (60,5), des sciences sociales (18,1), des sciences appliquées et des sciences pures (19,4).

Les groupes d'âge

Aux deuxième et troisième cycles, l'étudiant type de l'université Laval a 29,9 ans, c'est-à-dire 28,3 ans pour l'étudiant à temps complet et 32 ans pour l'étudiant à temps partiel; 29,7 ans pour l'homme et 30,2 ans pour la femme.

Au premier cycle, l'âge moyen de l'étudiant est de 25,2 ans. L'étudiant à temps complet a 22,5 ans et l'étudiant à temps partiel, 33 ans; l'homme a 24 ans et la femme 26,4 ans.

Somme toute, pour l'ensemble de l'université, l'âge moyen des étudiants est de 26 ans. Un total de 2.829 d'entre eux ont plus de 36 ans; 6.598, entre 26 et 36 ans; 1.227 ont 25 ans; 14.443 moins de 25 ans.



Le d'Iberville fait ses adieux

Le brise-glace d'Iberville mettra bientôt fin à ses 28 ans de service puisqu'il sera déclaré excédentaire au printemps et remis à la Corporation de disposition des biens de la Couronne à Québec, a-t-on appris hier. Il sera remplacé par un navire plus puissant, le des Groseillers, en cours d'achèvement en Ontario. Le d'Iberville avait besoin de réparations qui se seraient avérées trop coûteuses, vu son âge.

Tragédie du Hudson: des morts accidentelles (coroner Delage)

par Michel TRUCHON

La longue preuve faite devant le coroner spécial Cyrille Delage concernant la tragédie du "Hudson Transport", au cours des deux derniers jours, ne lui a pas fourni d'éléments lui permettant de conclure à la responsabilité criminelle.

Me Delage a donc rendu un verdict de mort violente accidentelle dans le cas du marin James Hancock, âgé de 38 ans, de la Nouvelle-Ecosse. Le même verdict a été versé aux dossiers des trois autres membres d'équipage dont les corps ont été repêchés: Michael Robinson, âgé de 26 ans, et William Rutherford, âgé de 26 ans, tous deux de Montréal et Terrence Sullivan, âgé de 38 ans, de Mississauga en Ontario.

Le coroner "ad hoc" a également conclu que le feu ayant ravagé les quartiers de l'équipage et les salles de machines du pétrolier avait commencé dans la cabine du troisième maître Jean-Baptiste Scott et qu'il était attribuable à la négligence ou à une défectuosité du système électrique.

C'est après avoir entendu 24 témoins que Me Delage a rendu ce

verdict en fin d'après-midi. L'enquête avait commencé mercredi soir. Une autre enquête, judiciaire celle-là, commencera le 15 mars à Ottawa.

Si personne ne peut être tenu criminellement responsable de la mort de 7 des 21 membres d'équipage du pétrolier "Hudson Transport", propriété de la compagnie Halco Inc., de Montréal, il n'en demeure pas moins que plusieurs faits ont été soumis à l'attention du coroner.

— une seule pompe à été mise en marche au début de l'incendie et elle ne fournissait qu'environ un tiers de la pression normale;

— le canot gonflable dans lequel une dizaine d'hommes ont pris place, pour vite l'abandonner, perdait son air par une vingtaine de points poreux et il était défoncé. Ces dommages auraient pu être causés quand il a été gonflé sur le pont;

— le câble retenant la chaloupe de sauvetage à bord était très faible, cédant sous une tension dix fois moindre que celle qu'il aurait dû supporter;

— il n'y avait aucun navire de la garde côtière dans les parages de la tragédie et l'hélicoptère appelé à Sum-

merside en Nouvelle-Ecosse, n'est arrivé que vers 9h, à la suite de problèmes techniques;

— le moteur de la chaloupe de sauvetage a refusé de démarrer, à moitié recouvert d'eau.

Me Delage a rendu son verdict immédiatement après l'enquête et n'a pas fait de recommandations.



Le marin Pierre Lemieux explique au coroner Cyrille Delage comment il a réussi à se tirer vivant du naufrage du Hudson Transport, dans la nuit de Noël.

Enquêtes sur les profits des banques

OTTAWA (PC) — Les Communes ont approuvé, hier, la tenue d'une enquête sur les profits des banques, ouvrant ainsi la voie à une bataille à connotation politique sur le taux élevé des intérêts.

L'enquête, qui sera menée par la Commission des finances (20 membres) a été approuvée par tous les partis et l'Association canadienne des banquiers a immédiatement fait savoir que ses membres apporteraient leur entière coopération.

Devant l'escalade des taux d'intérêt, l'opposition avait exigé une enquête. Les profits des banques à charte ont augmenté de 37,6 pour 100 en 1981 par rapport à 1980, pour atteindre un total global de \$1,7 milliard.

Mais les trois partis semblent avoir des objectifs différents en ce qui concerne cette enquête. Alors que le NPD souhaite dénoncer ce qu'il considère être des profits excessifs, le but primordial des conservateurs est de s'en prendre à la politique bancaire du gouvernement et aux structures des taux d'intérêt.

Quant aux libéraux, le député John Evans a déclaré: "S'ils comptent en faire un jeu politique, ce serait bien dommage. Faisons plutôt un travail sérieux de recherche et n'utilisons pas l'enquête comme un martinet."

Les membres de la commission voudraient entamer leur enquête dans les plus brefs délais possibles, éventuellement dès la semaine prochaine.

Faisant droit à cette préoccupation, conservateurs et libéraux ont convenu d'autoriser la commission à embaucher des experts et de lui laisser la liberté de tenir des audiences publiques en dehors d'Ottawa.

Ma principale préoccupation a dit M. Nelson Reis, du NPD, dans une interview, est que l'enquête aille en profondeur. Nous voulons veiller à ce qu'il n'y ait pas de la part des institutions financières d'opérations de relations publiques.

Miracle Mart
CORRECTION
Dans notre cahier publicitaire "Aubaines printemps", distribué dans les foyers cette semaine.
Page 3 - Comme la boîte de serviettes Care Free ne contient pas de coupon de 25 ¢ tel qu'annoncé, nous avons réduit son prix à 1,74 \$, soit 25 ¢ de moins.
Nous nous excusons des inconvénients que cette erreur aurait pu causer à notre clientèle.

demain samedi
VOYEZ LE CAHIER PUBLICITAIRE DE
PROVIGO
INSERÉ DANS CE JOURNAL

MARTINIQUE
Votre villa meublée aux Antilles. Du Soleil à prix économique. Bungalows entièrement équipés (cuisine) en bordure de la mer. Transferts, cocktail d'arrivée compris.
GROUPE: 2-4 à 6 personnes par villa.
1re semaine: \$150.00 can. par pers.
2e semaine: \$125.00 can. par pers.
3e semaine: \$100.00 can. par pers.
VACANCES QUÉBEC-MARTINIQUE
1538 ouest, rue Sherbrooke — suite 818
Montréal, H3 G 1L5 (514) 937-9385
Membre Groupe Ulysse, Québec 653-1644

coop
:cooprix:::
CORRECTIONS
Veuillez noter que les articles ci-dessous, annoncés en page C-12 dans Le Soleil du 24 février, sont en vente exclusivement au
CENTRE DE DISTRIBUTION DU COOPRIX DE LORETTEVILLE
au 250, rue St-Louis
Chaine stéréo Lloyd's
R853-WP023 **249,95\$**
Rég. 299,95\$ Spécial
Combiné électroménager
Philips KB5707 **89,00\$**
Rég. 101,95\$ Spécial
Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce malheureux contretemps.

SSQ
Mutuelle d'assurance-groupe
Siège social: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6
Tél. 651-7000
Succursales: Québec 659-4363
Montréal 384-8150
Longueuil 651-3300
Individuel Pour tous!
Termes de 1 à 10 ans, au choix. Jusqu'à
17 1/2%
Intérêt composé annuellement
• Dépôt à compter de 200 \$
• Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres
• Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente
• Aucune obligation de souscrire à chaque année
Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER
Du 24 au 26 février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h, le 27 février jusqu'à 17h.

Les régimes d'épargne-retraite. L'important, c'est le rendement.
17 1/4%
À la Banque Nationale, on a tout fait pour établir des REER vous offrant le plus d'avantages possibles. Nous vous proposons tout un éventail de modes de placement et soulignons qu'il n'y a aucuns frais d'administration sur les dépôts à taux fixe. De plus, vous pouvez profiter du plan prêt-épargne, grâce auquel nous vous avançons, jusqu'au 1er mars 1982, la somme requise pour souscrire un REER. Et ce, à un taux inférieur de 1% à celui en vigueur sur les prêts personnels.
Passez nous voir, nous vous donnerons tous les renseignements pour vous aider à choisir le REER qui vous convient.
BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

La semonce de M. MacEachen



marcel
pénin

Dans le déluge de plaintes originant de toutes parts contre la mauvaise performance de l'économie canadienne, les bonnes nouvelles ont de la difficulté à se frayer un chemin. Pourtant, l'ennemi public numéro un identifié par le gouvernement fédéral a commencé à reculer. L'inflation en janvier était de 11.4 pour 100, soit plus d'un point de moins que la moyenne de 1981.

Si cette tendance se maintient, il est maintenant possible d'espérer que la moyenne annuelle de 1982 se situe en bas du chiffre magique de dix pour cent, prédisent certains experts. Ils fondent cet espoir sur le comportement inhabituel des entreprises et même des salariés. Plusieurs entreprises offrent d'énormes quantités de marchandises à rabais, pour réduire leurs inventaires et éviter d'emprunter à des taux élevés. Des salariés acceptent des augmentations de salaire moindres et même des gels de salaire pour conserver leur emploi. Ce phénomène exerce une pression à la baisse sur les prix.

Malgré une inflation moindre, les taux d'intérêt, habituellement reliés au taux d'inflation, demeurent trop élevés. L'explication est simple: ils dépendent des taux américains.

Cette dépendance commence à créer une vive inquiétude à Ottawa, comme le rappelait mercredi le ministre des Finances,

M. Allan MacEachen, dans un discours prononcé à New York. Le ministre rappelait aux Américains leur engagement d'abaisser leurs taux d'intérêt, dès que l'inflation commencerait à reculer. Or, l'inflation recule, mais les taux d'intérêt menacent de grimper encore. Cela provoque dans les pays dont la devise est intimement liée au dollar américain — c'est le cas du Canada — une nouvelle pression pour relever le coût du loyer de l'argent, entraînant par le fait même de nouvelles fermetures d'usines et un ralentissement général de la production et de la consommation.

Comment sortir de ce cercle vicieux, puisqu'il est proprement immoral de laisser languir un million de chômeurs sans tenter l'impossible pour relancer l'économie? M. MacEachen a choisi d'intensifier ses pressions sur le gouvernement américain. Les dirigeants de France et d'Allemagne de l'Ouest font de même. Le Japon aussi commence à regimber.

Même si une certaine opinion canadienne, dont le Nouveau Parti démocratique se fait l'écho, soutient qu'il est possible d'établir au Canada une politique autonome de taux d'intérêt, les dangers qu'une telle politique n'entraîne un transfert massif de devises outre-frontière sont tellement évidents que le gouvernement canadien ne peut s'y résoudre. En se joignant par contre aux autres pays qui pressent Washington de revoir sa politique monétaire, il contribue à remettre en question une philosophie qui n'a pas su produire, aussi bien en Angleterre qu'aux États-Unis, les fruits escomptés.

L'économie canadienne est d'abord et

avant tout dépendante d'une authentique reprise aux États-Unis. Tout ce que le Canada peut réussir, c'est d'atténuer, avec des moyens limités, les effets sur certains groupes de travailleurs plus durement frappés que d'autres. Mais la relance générale des grands secteurs de la production dépend d'abord des États-Unis, principaux importateurs aussi bien des matières premières que d'une gamme importante de produits manufacturiers.

Si les États-Unis persistent à maintenir des taux d'intérêt beaucoup plus élevés que le taux d'inflation, quel autre choix reste-t-il à M. MacEachen? Le ministre refuse pour l'instant d'utiliser le langage des représailles, mais il a fait écho aux pressions dont il est l'objet pour fermer davantage les frontières aux produits étrangers. D'autres mesures plus radicales, comme le contrôle des changes, pourraient même s'imposer.

Le recours à des mesures aussi draconiennes gâcherait les relations commerciales entre Ottawa et Washington. Il est peu probable qu'Ottawa exécute cette menace voilée.

Rappeler que Washington détient la clef de l'énigme n'est guère consolant pour les milliers de sans-emploi. Mais le discours de M. MacEachen a le mérite de définir l'ampleur de la crise. Il constitue une incitation additionnelle pour les gouvernements fédéral et provinciaux de mettre leurs querelles de côté pour mieux se concerter, en attendant que le géant américain ne revise sa politique.

Après avoir semoncé les Américains, M. MacEachen n'a plus qu'à pratiquer ici la flexibilité qu'il prêche à ses voisins.

au fil des idées Chauffeurs de taxis excessifs

Les moyens de pression que les chauffeurs de la Ligue de taxis de Québec ont utilisés pendant leur grève de 57 heures ne faciliteront en rien les relations de sympathie qui auraient pu s'établir entre eux et la population de la région métropolitaine de Québec.

Blocus des artères principales, des sorties de garage des autobus, de l'aéroport, des ponts, policiers et hommes publics sur les dents (chapeau au maire Jean Pelletier qui a le mieux manoeuvré dans ce tohu-bohu), échauffourées, invectives, incivisme ont marqué cette deuxième foire carnavalesque. Tout cela pour une petite lettre que les chauffeurs ont finalement arrachée au ministre Jacques Parizeau mais qui ne solutionnera pas leur drame existentiel.

Le public n'a strictement rien à voir dans ces démêlés extrêmement techniques et administratifs qui ne visent pas que l'État mais aussi les bureaucraties privées des compagnies d'assurances. Les chauffeurs ont-ils à se glorifier de prendre ainsi en otage une agglomération entière?

Ils sont à bout de nerfs, il va sans dire. La surtaxe québécoise sur l'essence leur occasionne un manque à gagner non entièrement comblé par la hausse au compteur. La clientèle ayant moins d'argent se fait plus rare. Un trop grand nombre de permis émis privent tous et chacun des chauffeurs d'un revenu plus convenable avant la crise économique. Et le harcèlement réglementaire de l'État de se poursuivre allégrement...

Les différents gouvernements à Québec n'ont, malgré leurs promesses d'ivrognes, encore articulé aucune politique globale pour régir cette industrie essentielle mais en difficulté. Le pouvoir politique y va sans cesse à la pièce et joue au pompier chaque fois qu'une bombe éclate.

S'il était si simple, comme l'a prétendu M. Parizeau, de délivrer cet engagement écrit de sa main, pourquoi a-t-il attendu la chienlit avant de s'exécuter? Les camionneurs-artisans y ayant eu droit dans le passé, on se demande aussi pourquoi le gouvernement refuse systématiquement, depuis l'automne, d'entendre toutes les parties de cette industrie en commission parlementaire? Et d'écarter le public?

Il apparaît délinquant au profane que des chauffeurs apparemment pas plus fautifs aujourd'hui qu'hier voient doubler leurs primes d'assurances en moins de deux ans. Les compagnies rarissimes qui les égareront devraient s'ouvrir davantage sur la subtilité de leurs calculs. Les chauffeurs reconnaîtront aisément, entre-temps, que leurs longues heures quotidiennes sur les routes les exposent plus que d'autres usagers d'automobile à des accidents.

Dans leur volonté d'améliorer leur sort, ils seraient cependant mieux avisés de se comporter de manière civilisée. Car l'usage de la force, le recours au chantage dénaturent toute cause même la plus valable et ne suscitent que la réprobation de tous dans une société comme la nôtre.

Jacques DUMAIS

bloc-notes

G. Lesage nous quitte

Tant par ses analyses politiques que par ses éditoriaux, Gilles Lesage s'est taillé une place de choix parmi les observateurs de la vie politique québécoise. C'est avec un profond regret que nous avons appris sa décision de rejoindre l'équipe du Devoir.

Si ses textes d'une remarquable qualité manquent aux lecteurs du SOLEIL, les journalistes se réjouiront cependant de le voir poursuivre une carrière qui fait honneur à la presse du Québec.

Les lecteurs connaissent bien

l'analyste lucide qui sait mieux que quiconque détecter dans les décisions politiques les conséquences réelles sur la vie quotidienne des citoyens. Ses confrères ont eue plus le privilège de côtoyer un collègue dont la disponibilité et l'affabilité ne se démentaient jamais.

Au nom de toute l'équipe éditoriale, je te souhaite bonne chance, Gilles, et te prie de croire en notre sincère amitié.

Marcel PÉNIN
Directeur de l'Édition

Au revoir...

En près de vingt-cinq ans de métier, j'ai pris l'habitude d'écrire à temps et à contretemps, d'accumuler les articles, de noircir du papier. Pourtant, me voici obligé de parler de moi, et j'en suis mal à l'aise.

Pourquoi, après plus de cinquante mois intenses, quitter LE SOLEIL? Comme jamais auparavant, j'ai eu ici une tribune et une audience exceptionnelles, où j'ai pu, en toute confiance et liberté, commenter l'actualité quotidienne, surtout politique. Autant à l'intérieur du journal que de la part des lectrices et des lecteurs, je suis entouré d'estime et de bienveillance, d'amitié même. Depuis l'annonce de mon départ, plusieurs se sont d'ailleurs donné la peine de me le faire savoir: je leur en suis très reconnaissant, ainsi qu'à tous les autres qui ne me connaissent pas mais qui me font la faveur de me lire.

Plus vivement que jamais, je ressens les liens profonds qui unissent les artisans du journal et ses lecteurs, fidèles et exigeants. Cette relation chaleureuse nous pousse chaque jour à tenter de saisir l'insaisissable actualité, et à en rendre compte le moins imparfaitement possible. En dépit des difficultés, cet attachement pousse le journaliste-artisan à poursuivre sans cesse sa recherche, à la reprendre, à la raffiner.

Je ne quitte pas le métier, j'en serais incapable. Je retourne simplement au journal Le Devoir, avec le même enthousiasme qu'il y a près de vingt ans, mais enrichi d'une expérience irremplaçable à ce journal qui bat au rythme de la capitale. Je reste même tout près, sur la colline parlementaire, où je reprends le collier du terrible quotidien.

Comme dans tout métier, il existe d'un journal à l'autre un courant souterrain de fraternité, de compréhension, de partage des mêmes espoirs et frustrations. Aussi, quand on en quitte un, on emporte un gros morceau qui gonfle le patrimoine québécois.

J'avais quitté Le Devoir, mais il n'était pas sorti de moi. En y retournant lundi, je l'enrichis du "stage" chaleureux et vibrant que j'ai connu dans un grand journal, grâce à chacun de vous.

A Claude Masson, Marcel Pénin, Jacques Dumais, l'équipe éditoriale et toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu l'honneur de travailler, un merci très cordial.

A vous, lectrices et lecteurs qui m'avez suivi patiemment, un bref message d'amitié: Au revoir!

Gilles LESAGE



le monde vu d'ici

Reagan range provisoirement son bâton



paul
lachance

Le président Reagan vient de lancer son plan tant attendu d'aide au "Bassin des Caraïbes" qui permettra à 19 pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, et à tous ceux "qui veulent changer d'orientation politique", de se partager la somme de \$996 millions pour l'année fiscale 1982.

Si l'on considère que l'aide proprement économique constitue les quatre cinquièmes de ce montant, on peut présumer que Washington désire, pour le moment, mettre une sourdine à sa stratégie dite du gros bâton dont la plupart de ses alliés ont jusqu'ici déploré l'échec.

On sait, en effet, que les alliés européens divergent carrément d'opinion avec les

États-Unis sur les véritables dangers qui menacent le monde occidental. Ils reconnaissent bien sûr que la puissance militaire soviétique constitue une menace de taille. Mais ils croient davantage à celles que fait courir le miasme économique.

Aux yeux des Américains, le Nicaragua serait entré dans un complot dirigé par Moscou et La Havane pour instaurer le communisme en Amérique centrale, au demeurant, dans tout le Bassin des Caraïbes. D'où seraient sérieusement compromis les intérêts vitaux des États-Unis et de tout l'hémisphère nord-américain par l'instauration éventuelle de dictatures marxistes dans cette région ultra stratégique, surtout en cas de conflit en Europe.

Or, seuls les alliés inconditionnels des États-Unis, en particulier les dictatures militaires représentant les intérêts des oligarchies latino-amé-

ricaines, sembleraient appuyer cette thèse. Sans nier le danger que les forces populaires d'Amérique centrale puissent éventuellement être récupérées par le bloc soviétique, nombreux sont les gouvernements occidentaux qui, comme la France et le Mexique, se sont ouvertement opposés à la politique musclée de Washington. On prétend que celui-ci n'a pas fourni une preuve valable de ce qu'il avance, ce qui, bien objectivement, s'avère plus que difficile.

Les États-Unis, sans renoncer à l'usage des grands moyens, le cas échéant, indiquent, notamment dans un message voilé à Cuba, qu'ils sont disposés à faire "tout ce qui est sage et nécessaire pour assurer la paix et la sécurité de la région des Caraïbes". Traduction: c'est l'aide économique qui doit avant tout contribuer à la stabilité de la région et à la lutte contre le

communisme, non la force brutale.

Politique de conciliation, si l'on veut, mais surtout politique de concertation visant à rallier tout le monde occidental dans un effort commun pour tenter de ranimer les économies croulantes des pays latino-américains et promouvoir leur développement.

Ainsi, le gouvernement américain espère-t-il que la création d'une zone de libre échange entre les États-Unis et ces pays, et qui doit rester en vigueur pendant 12 ans, aura un pouvoir stimulant sur leurs activités d'artisanat qui aurait pour effet de les faire accéder au stade de la petite et moyenne entreprise.

Tout cela ne doit toutefois pas faire perdre de vue que Cuba continue d'édifier un arsenal militaire de plus en plus imposant, par le canal soviétique, et de fournir des armes aux rebelles salvadoriens

et guatémaltèques. Que le Nicaragua est en train de constituer la plus grande force militaire qu'on ait jamais vue en Amérique centrale. Que l'hégémonie marxiste ne se croiera pas les bras devant l'humanisme occidental.

Qu'une bonne partie des pays occidentaux restent pour le moins sceptiques au sujet d'une conspiration communiste internationale en Amérique centrale, que certains soient enclins à voir dans l'allégation américaine un prétexte du Pentagone pour arrêter le cours de l'histoire dans cette région, qu'enfin, d'autres pensent tout simplement que les États-Unis essaient d'y transférer leur conflit avec l'Union soviétique, ils ont le devoir de considérer que le pire n'est pas pour autant inévitable.

Car, enfin, où se situent les présumés arguments de la raison quand l'adversaire n'entend pas raison?

Discours de MacEachen à New York Non à une dévaluation du dollar

Le vice-premier ministre et ministre des Finances du Canada, M. Allan MacEachen, prononçait, mercredi, devant le Conference Board de New York, une allocution dans laquelle il a demandé au président américain Ronald Reagan de lever les obstacles à une reprise de l'économie. M. MacEachen y écartait en même temps tout recours à une dépréciation du dollar canadien pour faire baisser les taux d'intérêt. Voici un extrait du discours de M. MacEachen.

par

Allan J. MacEachen

Depuis novembre, le ralentissement de l'économie et l'aggravation du chômage ont amené bien des commentateurs à se demander si le gouvernement canadien ne donnait pas trop d'importance à la lutte contre l'inflation, la baisse récente du taux d'inflation sur 12 mois à 11,4 pour 100 paraissant suffisante à certains pour justifier une réorientation de notre politique.

Cela me paraît ne tenir aucun compte de l'avenir, à un moment où nous accusons un retard notable sur notre principal partenaire commercial, les États-Unis, dans le ralentissement des prix et des coûts.

C'est un fait que nous ne pouvons isoler le Canada des conséquences négatives de la récession internationale. Il est également évident, je pense, pour les Canadiens que nous ne devons pas nous couper des effets positifs d'une reprise internationale. C'est la raison pour laquelle le gouvernement canadien a résisté à la tentation de prendre des mesures qui nous auraient éloignés de la voie de la reprise.

Nous avons résisté aux demandes de relance massive, car les avantages temporaires qui en auraient peut-être résulté auraient été compensés au-delà par un gonflement du déficit, une aggravation de l'inflation et des anticipations inflationnistes et une détérioration des perspectives d'emploi à moyen terme. Nous résistons aussi aux demandes de renforcement de la protection des secteurs durement touchés, car nous savons que le Canada souffrirait énormément de toute nouvelle atteinte au système commercial international.

Enfin, nous avons réfuté la thèse voulant qu'on puisse faire baisser sensiblement les taux d'intérêt en acceptant une dépréciation du dollar canadien. Cette politique se traduirait par une nouvelle montée de l'inflation et, très probablement, par un retour à des taux d'intérêt encore plus élevés.

Je fais allusion ici à des tentations auxquelles de nombreux autres États industrialisés sont soumis: relance massive, protectionnisme et dépréciation. La résistance opposée à toutes ces tentations dépend dans une très grande mesure des perspectives de l'économie américaine. Par le jeu du commerce extérieur et des mouvements internationaux de capitaux, le succès de la politique économique américaine est un facteur clé pour la réussite des politiques nationales ailleurs dans le monde. En ce moment, la faiblesse de la demande aux États-Unis réduit évidemment les possibilités d'exportation des autres pays, tandis que les taux d'intérêt aux États-Unis maintiennent les tensions à la hausse des taux ailleurs. Dans nombre de pays de l'OCDE, les tensions de taux d'intérêt posent le problème que je viens de mentionner: si l'on fait baisser les taux d'intérêt en raison de préoccupations légitimes de politique économique intérieure, il en résultera pour le moins une certaine dépréciation et une accentuation de l'inflation importée...

Reprise urgente

J'estime essentiel pour les partenaires commerciaux des États-Unis de partager votre confiance dans le remplacement rapide de la période très difficile de transition que nous vivons actuellement par une reprise de la croissance. Si cette confiance fait défaut, si la pression des difficultés économiques et sociales se fait trop lourde à supporter pour les gouvernements, nous verrons les politiques nationales se détourner de la promotion de notre intérêt individuel et commun au rétablissement d'une croissance non inflationniste. Je pense que nous pourrions résister à la tentation des remèdes temporaires si la reprise ne se fait pas trop attendre...

Cela me conduit directement à évoquer une deuxième grande préoccupation, celle de savoir si la reprise pourra être soutenue lorsqu'elle se manifestera. À cet égard, comme vous le savez bien, l'évolution future

des taux d'intérêt aux États-Unis suscite des inquiétudes bien réelles. Au sommet d'Ottawa, en juillet dernier, on avait beaucoup parlé de taux d'intérêt. Le président Reagan et ses collaborateurs avaient indiqué qu'une détente sensible se produirait vraisemblablement avant la fin de 1981, grâce au ralentissement de l'inflation et aux premiers effets de la politique de la nouvelle administration. On a effectivement observé une détente des taux d'intérêt à l'automne et l'inflation s'est ralentie aux États-Unis. Cependant, les taux d'intérêt réels sont restés élevés. À l'heure actuelle, les taux nominaux dépassent le rythme d'inflation d'une marge qui est exceptionnelle pour une période de récession et de ralentissement de la hausse des prix, même si l'on tient compte d'une détente bien accueillie des taux, la semaine dernière.

Inquiétudes

Je ne veux pas dire que les taux d'intérêt ne sont pas également un sujet de préoccupation profonde dans cette ville et dans ce pays. Je sais que les Américains et leur administration n'aiment pas plus que quiconque les taux d'intérêt élevés. Au nom du Canada et des Canadiens, je m'inquiète de voir qu'en période de récession, les taux d'intérêt réels restent aussi élevés et gardent une telle instabilité — avec les effets qui en découlent sur les taux de change — et le fait que, à un moment où les États-Unis commencent à enregistrer des progrès assez appréciables dans la lutte contre l'inflation, de nombreux analystes prévoient une hausse plutôt qu'une baisse des taux d'intérêt nominaux.

Permettez-moi d'ajouter que, à titre de ministre des Finances, je ne suis que trop conscient des contraintes qui pèsent sur la politique gouvernementale, dans ce pays comme partout ailleurs. La récession actuelle diminue automatiquement les recettes publiques, mais non les dépenses, et l'on peut s'attendre à ce que les États-Unis, comme le Canada, connaissent des difficultés au moins temporaires dans la résorption de leur déficit. Cependant, à mesure que la récession fera place à la reprise, je demeure persuadé que nos deux gouvernements devront démontrer de manière convaincante que ces déficits diminueront, parallèlement au redressement de l'économie et de la demande de capitaux du secteur privé.

De toute évidence, la meilleure chose que les États-Unis puissent faire pour le monde est de revenir à une croissance non inflationniste, accompagnée de taux d'intérêt moins élevés et plus stables. Tous vos par-



Le ministre des Finances MacEachen, flanqué du premier ministre Trudeau.

tenaires en sont bien conscients. C'est la raison pour laquelle nous sommes toujours désireux de voir honorés les engagements donnés au sommet de l'an dernier et nous continuons de signaler à l'administration notre crainte que la persistance de taux d'intérêt élevés ne retarde la reprise.

Malgré tous ces problèmes, je demeure optimiste. Je crois que nous pouvons toujours sortir de la récession actuelle et revenir sur la voie d'une croissance soutenable. C'est la raison pour laquelle j'ai consacré mes observations aux obstacles qui pourraient s'opposer encore à la réalisation de cet objectif commun...

L'éducation des adultes Une oeuvre de longue haleine

Présidée par Mme Michèle Jean, la Commission d'étude sur la formation des adultes remettait hier son rapport final, après deux ans de travail. Voici un extrait du texte de présentation du rapport, rédigé par Mme Jean.

par Michèle Jean

L'éducation des adultes n'est pas tout, mais elle est partout. Car, assumer aujourd'hui les rôles requis au travail, à la maison, dans la vie sociale et culturelle, exige la maîtrise d'un ensemble complexe de connaissances et d'habiletés.

Il y a à peine trente ans, il était encore possible de se débrouiller avec une formation relativement mince, la vie se chargeant de fournir les occasions d'apprendre ce qu'il fallait pour fonctionner. Mais, aujourd'hui, il n'est pratiquement plus possible de ne pas assurer à tous et à toutes une formation de base constituée d'un certain nombre de préalables essentiels à l'appropriation sociale et à la compréhension de son univers national, régional et personnel. Ceci les adultes du Québec le sentent bien et le vivent aussi, eux qui ont soutenu financièrement les différentes formes en éducation au Québec et qui en ont relativement peu profité.

En effet, aujourd'hui encore, près de 35 pour 100 des adultes de plus de 35 ans ont 9 ans et moins de scolarité, alors que la proportion est d'environ 16 pour 100 chez les adultes de moins de 35 ans. Cette réalité lance un défi de taille au gouvernement et à toutes ses instances, ainsi qu'à tous ceux et celles qui en partagent avec eux la responsabilité.

Cette appropriation sociale, que nous évoquons plus haut, pré suppose l'association de tous et de toutes, par diverses modalités et à l'intérieur de différents rôles, au développement du Québec. C'est d'ailleurs le message qu'ont lancé les nombreuses politiques élaborées au Québec depuis quelques années; mais, en ont-elles fourni les moyens aux individus et aux groupes? L'éducation des adultes, telle que la commission la conçoit, reflétant en cela les attentes de ceux qu'elle entend, est un de ces moyens et, peut-être, un des plus importants. Mais, ce moyen, pour permettre le développement d'un potentiel humain créateur et participatif, doit reposer sur une formation de base solide, l'accessibilité, la transformation des pratiques et la participation, et ceci, dans une perspective de démocratisation et d'éducation permanente.

Les minorités

Il est aisé, à ceux qui sont détenteurs du savoir, de convier les autres à une société sans diplômes; il est facile, à ceux qui ont pu participer activement et en toute connaissance de cause au développement de notre société, de dire que la participation et l'accessibilité sont des concepts qui

ont fait leur temps. Mais, il y a là, de l'avis de la commission, un piège à éviter. Il faut plutôt réévaluer les actions qui ont été entreprises pour faire de ces idéaux des réalités quotidiennes et inventer des modes de penser et des façons de faire qui déboucheront sur des pratiques nouvelles et stimulantes, susceptibles de rejoindre aussi les nombreuses clientèles cibles que nous avons identifiées: femmes au foyer, immigrants, analphabètes, détenus, sous-scolarisés, travailleurs et travailleuses peu qualifiés, jeunes chômeurs.

Ces dites minorités constituent, à l'addition, la majorité de la population. C'est donc une infime minorité qui jouit du pouvoir du savoir. En ce sens, les généreuses intentions d'égalité des chances n'ont pas donné les fruits attendus, et force nous est de constater, comme bien d'autres pays d'ailleurs, qu'il nous faudra passer par une certaine forme d'inégalité pour arriver à plus d'égalité, c'est-à-dire favoriser ceux qui, tout en ayant eux aussi contribué à financer le système éducatif, en ont moins profité. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'obliger les adultes à apprendre, mais d'en fournir à tous l'opportunité, l'éducation des adultes étant, le titre du rapport le dit, une action volontaire et responsable.

L'ampleur du mandat confié à la commission a été à la fois source de richesse et de difficultés. Il aura permis de faire une démarche décloisonnée, d'explorer de multiples facettes de la vie des adultes québécois: univers du travail, de la culture, des loisirs, de la vie syndicale et

associative et de l'éducation formelle, et de constater combien leur élan ché fait obstacle au développement harmonieux du potentiel humain. D'autre part, chacun de ces univers, lorsqu'on veut les approfondir dans leur dimension d'éducation des adultes, appelle de fort longues recherches et discussions que la commission est loin d'avoir cernées de façon exhaustive. Elle a, cependant, à la lumière de ses travaux et des nombreuses réactions reçues suite au dépôt du document d'hypothèses de solutions, réévalué l'ensemble de ses propositions.

L'action

L'étape que nous avons franchie ne marque donc qu'un premier pas. Bien des questions ne sont qu'ébauchées, mais nous croyons que les orientations fondamentales sont indiquées et qu'il est possible d'agir rapidement. Il appartient donc à l'État de mettre en place progressivement, en collaboration avec les partenaires sociaux et les milieux impliqués, les mécanismes que nous proposons et de poursuivre simultanément la réflexion que nous avons amorcée. Car une éducation permanente ne peut se concevoir comme une réalité figée, mais bien comme un processus en mouvance continue. Il ne faut donc, ni en craindre les contradictions, ni tenter d'en atténuer les tensions, mais plutôt chercher à puiser dans cette dialectique la source du renouvellement de nos savoirs et l'enrichissement de nos acquis collectifs.

De plus, il faut concevoir la gestion de l'éducation des adultes dans la même perspective, c'est-à-dire inventer des modèles qui permettent d'associer les différents univers impliqués, sans quoi on risque d'en atténuer la nécessaire vitalité...

Les temps difficiles que nous traversons ne doivent pas ralentir le travail entrepris par le gouvernement lui-même et par un grand nombre de groupes et d'individus au cours des dernières années. Ce serait bien mal évaluer les retombées d'un affaiblissement des efforts du Québec en éducation des adultes que de les diminuer, à ce moment-ci. Tout projet social, économique, culturel ou autre se doit, et ceci est capital, d'être assorti des activités éducatives nécessaires à sa bonne marche. Combien d'initiatives intéressantes, souvent généreusement subventionnées, ont échoué faute de support éducatif pertinent, support qui n'appelle généralement pas de moyens spectaculaires et qui s'avère, à moyen terme, un investissement des plus rentables...

Nous remettons donc au gouvernement du Québec et à tous les Québécois et Québécoises une politique à mettre en oeuvre. Elle ne marque pas un temps d'arrêt mais le début d'une nouvelle étape à franchir. Les obstacles seront nombreux et les enjeux multiples. Il est à souhaiter que l'actualisation de cette politique soit l'occasion d'une activité d'éducation des adultes, sans doute ardue mais stimulante, tout comme l'aurait été, pour nous, les travaux de la commission.

Le quatrième pouvoir

Va donc vivre au Salvador!

(Suite à l'éditorial "Le Salvador de la prévention" de M. Paul Lachance)

J'ai été fortement impressionné de constater avec combien de froideur et de manque de logique, vous pouviez analyser les événements qui se déroulent au Salvador.

Saviez-vous cher représentant de la neutralité et de l'humanisme qu'au Salvador, 60 pour 100 de la population ouvrière gagne moins de 1.000 dollars annuellement, que plus de 50 pour 100 des habitants sont analphabètes, que 80 pour 100 de la population demeure dans les campagnes sous des conditions misérables ou tout simplement dans des bidonvilles. Y'a rien là, direz-vous. 50 pour 100 de la population se divise 2 pour 100 de la terre cultivable. La syndicalisation se défait à coup de mitraille. L'espérance de vie est de 47 ans.

Les peuples d'Amérique centrale sont peut-être parmi les plus pacifiques au monde et tout ce qu'ils recherchent c'est le moyen de pouvoir vivre dans l'avenir une vie décente où ils pourront s'épanouir à travers une harmonie qui n'a jamais existé. Et vous venez nous parler de marxisme.

Aucune idéologie politique ne peut être attribuée à un peuple qui crève de faim et de maladie, (quand il n'est pas torturé avant), pendant que les propriétaires des terres et des capitaux dépensent le PNB dans les plages de Floride ou dans les salles de jeux de Las Vegas.

Aucun régime communiste ou socialiste ne peut être accusé de brouiller les cartes à son profit. Une minorité infime de la population tue par le travail ou par la répression la grande majorité pauvre qui ne demande que le droit de vivre une vie humaine. Allez donc plutôt dénoncer à qui les armes et le matériel militaire (\$55 millions, c'est pas beaucoup) servent. Dites-le donc sur les toits que 80 pour 100 des crimes commis là-bas sont attribués aux troupes d'extrême droite qui veulent maintenir le régime dans sa forme actuelle. Vous nous direz en même temps quelle est la loi qui empêche un peuple de choisir la démocratie et le régime qu'il désire, et pourquoi les USA veulent imposer des sanctions contre le Nicaragua qui ne demande rien d'autre qu'on le laisse en paix. Cher M. Lachance, quand on est rendu à ce point-là, on ne parle plus de capitalisme ou de socialisme, on parle de valeur attachée à l'âme d'une femme ou d'un homme. Et c'est ce que vous semblez oublier.

Vous aurez la bien aimable gentillesse de me dire où vous avez été "pêché" que le Parti sandiniste révolutionnaire était retombé dans les mêmes excès que la dictature de M. Somoza qui contrôlait le pays avant la révolution.

Je trouve aussi que vous abusez de la crédulité des gens quand vous dites qu'il vaut mieux ne pas

Rester petit

M. Réjean Lacombe

L'article intitulé "Nouvelle chute dramatique des naissances au Québec" que vous avez écrit dans l'édition du SOLEIL de jeudi, le 28 janvier, m'a fait quelque peu sursauter et me laisse perplexe sur la façon de concevoir la démographie au Québec. Je considère ainsi que la façon dont vous rap- portez les chiffres publiés par le Bureau de la statistique du Québec est très biaisée. Je crois qu'il n'a en effet pas lieu de "dramatiser" (pour reprendre votre phraseologie) le fait qu'au Québec il y a eu un peu moins de naissances en 1980 qu'en 1979. En utilisant des expressions comme "chute dramatique", "situation quelque peu catastrophique", "nouvelle baisse dramatique (en 1981)", vous interprétez de façon très irrationnelle cet état de fait. J'aurais bien aimé que vous disiez pourquoi cette situation est-elle si dramatique ou épouvantable. Je crois personnellement que tel n'est pas le cas. Et voici pourquoi.

Je pense que le fait d'avoir un ou des enfants est avant tout une décision personnelle qui devrait répondre à des aspirations tout aussi personnelles de la part de deux personnes. Il ne faudrait pas ainsi prétendre (comme plusieurs semblent le croire) faire des enfants pour augmenter la collectivité québécoise de peur qu'un jour on puisse perdre notre identité culturelle. Je ne nie cependant pas le fait que plus on est de Québécois francophones plus notre identité est forte. Là n'est pas la question.

Je considère aussi qu'il est primordial de penser à l'avenir que nous réservons aux enfants. Cela n'a pas de sens d'augmenter la population si nous ne sommes pas capables de donner à l'ensemble des citoyens, quel que soit leur âge, des conditions de vie décentes qui reflètent l'image d'une société pouvant jouir facilement de confort et de bien-être que nous procurons actuellement la technologie moderne. Et présentement, je ne pense pas que le contexte favorise et assure un avenir prometteur pour ceux qui désirent une famille de plus de 2 enfants.

Si nous jetons un coup d'oeil un peu partout dans le monde, on s'aperçoit très vite que nous sommes privilégiés d'être une si petite population dans un si grand pays. A mon avis, il vaut mieux rester ainsi et jouir du bien-être que peut nous procurer cette circonstance.

Daniel Banville
Saint-Nicolas, PQ

passer d'une dictature de droite à une dictature de gauche.

L'armée tient en fait une place très importante dans les pays nouvellement libérés, mais elle n'est là que pour protéger l'industrie de l'exportation et de ses alliés. S'il est un pays où les décisions se prennent collectivement, c'est bien au Nicaragua. Si les USA encouragent les juntes militaires qui sont au pouvoir au Salvador, au Honduras et au Guatemala, ce n'est que dans le but de protéger cette source de revenus "bon marché" et ce territoire propice à l'application de l'impérialisme économique. On vous dira alors que ces territoires ne doivent pas tomber entre les mains des Soviétiques, et c'est

peut-être vrai. Mais ces pays qui sont principalement exportateurs doivent bien vendre leurs produits à quelqu'un. C'est ce qui explique le fait que Cuba négocie ses contrats de commerce avec les Soviétiques principalement.

Les forces en présence se définissent alors clairement. D'un côté, la recherche du profit et de l'exploitation et de l'autre celle de la liberté, de l'épanouissement et de la démocratie.

Alors arrêtez donc de vouer votre vie à protéger les gens avides de richesse et à bannir ceux qui ont du cœur.

Charles Gonthier
Lévis



Le sage
du Soleil.

Ethique journalistique

Si le droit à une information décente est encore à la mode du jour, l'article annexé à cette lettre pourrait facilement, s'il n'en tient qu'à vous, paraître dans vos pages.

Nous croyons qu'il est pertinent pour plusieurs raisons: tout d'abord parce que M. Jacques Du- mais utilise, dans son éditorial du 16 janvier dernier, certaines opinions de l'économiste Pierre Fortin et que M. Gilles Lesage fait de même, le 22 janvier, en tirant en plus "Vers le gel des salaires?"

Le point de vue de M. Fortin, que semble faire sien votre journal,

nous oblige à présenter un autre son de cloche cela va de soi.

Gilles Sylvain
Ste-Catherine
Portneuf

(N.D.L.R.) — Comme l'article de notre correspondant traite d'écrits du Devoir et qu'il est d'une longueur excessive, nous avons jugé préférable de ne pas le publier.

Une question de crédibilité

M. Marcel Pélipin

Je vous réfère à votre éditorial "La difficile concertation" du 30 janvier dernier. Fidèle à vous-même, vous ne faites pas d'affirmations mensongères, mais vous pêchez par omission au point de fausser complètement le message.

Dans l'énumération des causes du chômage, vous invoquez le ralentissement de la consommation, la baisse des exportations et surtout la faillite en chaîne d'industries manufacturières étouffées par les hauts taux d'intérêt dé-

L'affaire Charron

Que celui qui n'a pas péché...

Ces derniers jours tout le monde y va de son petit commentaire sur l'affaire Charron. C'est tout à fait normal que tous ces messieurs politiques qui font la une des journaux quotidiens, se fassent démolir une intégrité si difficilement acquise au fil des années, plus rapidement que monsieur tout le monde.

Mais attention! Il va sans dire que sans encourager le vice il faut

tout de même faire la part des choses. Certes il faut admettre que M. Charron a succombé à un acte

La beauté

Eaton ça mange quoi? Eh bien, des Québécois! Comme de quoi, à Toronto, on n'est pas tous beaux...

Serge Falardeau
Québec

intempestif. Mais il ne faudrait pas oublier que des irrégularités du genre ne sont pas inexistantes dans l'appareil politique.

Ceci dit, électeurs du comté de Saint-Jacques qui aurez peut-être à prendre en main la destinée de M. Charron, faites preuve de tempérance..., car il est relativement plus facile de juger les autres que de se juger soi-même.

Robert Poulin
Thetford-Mines

Propos à bien méditer

En page éditoriale du "SOLEIL" en date du 13 février, M. Gilles Lesage nous livre de très sérieuses vérités sur notre Assemblée nationale "anémique".

"Absence de volonté politique de faire bouger les choses..." "le gouvernement et l'opposition s'accommodent fort bien... de la situation..." "l'anémie qui affecte notre Parlement et menace notre vie démocratique..." "les députés sont occupés, préoccupés et agités... pour se rendre compte qu'ils sont comme des écureuils dans une cage. Leur contrepoint ne fait pas le poids..." "la souveraineté et l'indépendance du Parlement sont un leurre dans l'état actuel des choses..." Ce sont là des propos sur lesquels tout citoyen se doit de réfléchir. Car c'est l'avenir de toute notre société, de tout le peuple qui est relié à cet organisme malade et agonisant. S'il constitue un leurre pour l'électeur qui croit vivre en démocratie, qui exerce consciencieusement son droit de vote, qui délègue son représentant vers un "dortoir national", coûtant plus de 20 millions par année à la population, alors c'est un cas urgent de chirurgie.

Par ailleurs, M. Lesage, par son analyse très réaliste de la caducité et de l'inefficacité de notre Assemblée nationale, rejoint les affirmations suivantes d'Alvin Toffler, dans son livre "La troisième vague" au chapitre 27, (pp. 482 à 509) où il nous parle du "Mausolée politique".

(p. 482) "Même si l'on n'a pas encore conscience de sa gravité, nous sommes à l'heure présente témoins d'une crise profonde, non pas de tel ou tel gouvernement particulier, mais de la démocratie elle-même et sous toutes ses formes. Partout, dans tous les pays, la technologie politique de la Seconde Vague bégaye, grince et dérape dangereusement."

Plus loin, l'écrivain parle de "débauche de la décision à l'échelle universelle". Il cite également un commentateur de la télévision

américaine qui dit: "J'ai actuellement l'impression que la nation est une diligence dont les chevaux s'emballent et quand on tire sur les rênes, elles ne répondent pas". Puis en p. 487, "Ce n'est pas seulement de la colère que les citoyens éprouvent à présent à l'endroit des leaders politiques et des officiels, mais du dégoût et du mépris". Et, en p. 501, "l'accélération du changement a provoqué la surchauffe de la capacité de décision de nos institutions..." en p. 509, "... et c'est là le problème politique majeur auquel nous sommes confrontés: la sénilité de nos institutions politiques et gouvernementales de base".

On peut s'évertuer à distraire le bon peuple par de ruineuses olympiades, des Jeux de l'Est, de l'Ouest, du Nord, du Sud, du Centre, etc., par des pseudo Fêtes nationales qui ouvrent la porte aux malversations et aux prébendes, on peut se pamer devant les records

de tel ou tel athlète, il n'en reste pas moins que nous sommes tous assis dans un "super-Concorde" filant à une vitesse supersonique, savourant notre verre. Ce que nous semblons ignorer, c'est que, dans le poste de pilotage, tout l'équipage git inconscient, empoisonné par le très indigeste plat de "laissez faire"...? Souhaitons-nous mutuellement bonne chance!

J.R. Leblanc
Cap-des-Rosiers

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Le style direct que diable!

Nos "maîtres à penser", souffrant probablement du "cancer rouge qui ronge le Québec", ne connaissent plus, et pour cause, le style direct. Quel dommage! Cette manie incurable qu'ils ont de vouloir systématiquement "ensucrer" la vérité vraie. Sont atteints de ce mal pernicieux, entre autres, Michel Roy du Devoir, Marcel Pélipin et Gilles Lesage du SOLEIL, voire un réputé collaborateur aux journaux, le politologue Léon Dion de Laval.

Ce dernier en a contre Ryan, contre ses bévues trop voyantes, ses volte-face éhontées. Attitude normale et louable... Mais je ne comprends pas toutes ces précautions et tous ses détours pour lui faire grief de son dogmatisme, son fédéralisme opportuniste (presque vénéral) et son intellectuelisme éthéré.

Pourtant, comme dit l'adage, "les mensonges camouflés sont pires que les vérités qui font mal". Pour ma part, j'ai toujours pensé que les détours, les précautions oratoires, les restrictions mentales et les insinuations larvées sont plus dommageables et détestables que de "viriles" accusations, fondées en évidence, donc en certitude.

Des fois, je me prends à souhaiter le brave journalisme de combat du genre cornélien de "A moi, conte deux mots!", le style direct, que diable, toute visière levée, que pratiquaient naguère des preux de la plume comme les Tardivel, les Fournier, les Bourassa, les Lavergne, les Asselin, les Grignon, les Harvey.

C'était la belle époque des francs-tireurs et le lecteur toujours plus calme et nuancé pouvait faire la part des choses et choisir en connaissance de cause. L'art d'écrire, c'est souvent l'art d'engueuler (celui qui le mérite, s'entend). Pas d'engueulade le journalisme est "plate" et rien ne change. Et pas de changement, pas de progrès.

De toute façon, le peuple aime les situations "claires et nettes", la vérité toute nue, quoi! Pour lui, la diplomatie louchoyante est synonyme d'hypocrisie, partant de mensonge.

Faudrait-il refonder le journal "Vrai" de Jacques Hébert et reprendre le style direct?... A vous d'en décider, messieurs nos "maîtres à penser".

C.G. Poirier,
Comté de Rivière-du-Loup.

Maladie universelle

J'ai reçu un coup de téléphone me demandant un nouvel abonnement à votre journal pour l'organisation d'un certain groupe de jeunes.

La réponse a été non à cause de la position publique des partis politiques à l'égard des jeunes qui veulent vivre. C'est le pire parti contre la jeunesse qui ait jamais existé au Québec, coupé de tout ce qui est essentiel à la vie et à la survie d'un ménage qui veut s'épanouir.

J'ai écrit une opinion, l'hiver passé, au sujet de la femme au Québec et des enfants. Vous avez pris soin de la passer après les élections, soit le 5 juin 1981. Par contre, la semaine suivante, vous avez fait passer une opinion d'une certaine dame qui se disait psychologue de Saint-Jean-Charlesostome, une tête à Papineau; des écervelés vous passez cela tout de suite. Quelques semaines, après mûres réflexions, je lui ai répondu très poliment mais très précisément sur la situation qui prévaut au Québec actuellement, que la femme a à encaisser tous les jours autant sur le plan moral, affectif, monétaire, donc qu'elle a droit à une part entière dans la société actuelle.

Je n'ai jamais vu la réplique. Un grand nombre de vos lecteurs achetaient LE SOLEIL tous les matins pour m'informer si ma réplique était publiée car mon ouvrage ne me donnait pas le temps de l'acheter. J'avais eu beaucoup de lettres de félicitations quand vous vous êtes décidés de la passer la première, ce à quoi je ne m'attendais pas du tout. Mais la deuxième fois, elle n'a jamais passé et c'est ce qui fait mal. Ceux qui ont vécu une vie belle, laborieuse, remplie d'expériences, parfois très instructives, on les tasse comme des dépasses.

Je termine en vous disant que votre journal qui était autrefois un grand quotidien du Québec, four-

rez-vous le très loin! Je sais que vous allez être très indifférent à mon énoncé, mais au moins je vais avoir le soulagement de vous l'avoir dit en tant que père de famille révolté. J'ai l'impression parfois qu'on contrôle les médias. L'Etat est malade et très très malade.

Vous allez peut-être me dire que je suis aussi malade, mais moi je le suis.

Noël Paquin
Laurier-Station

Boycotté?

J'ai lu avec attention la nouvelle parue dans la première page de la section F du journal LE SOLEIL de mercredi, 27 janvier 1982. Il m'a fallu lire jusqu'au dernier paragraphe pour y trouver une brève appréciation de "la page des lecteurs" comme si celle-ci était négligeable.

Depuis l'automne dernier, nous ne lisons plus de lettres signées Maurice Dussault, dont les nombreux écrits dans le passé traitaient de l'actualité politique avec une précision évidente et convaincante, appuyée sur des archives. D'ailleurs, en une occasion, il a signé: archiviste.

La publication de cette lettre me paraît utile. De l'avis de plusieurs — et c'est aussi mon avis — les textes de M. Dussault seraient boycottés? Aurait-il cessé d'écrire. S'il lit cette lettre dans "la page des lecteurs", cela l'incitera sans doute à reprendre la plume.

J. Edgar Bouchard
Sillery

NDLR) — Nous avons reçu des lettres de M. Dussault qui se sont publiées lorsque l'espace limité dont nous disposons le permettra. Nous ne boycottons pas nos lecteurs mais leur demandons de prendre patience.

Plus de logique, s.v.p.

M. Marcel Pélipin

Je m'adresse en votre nom à tous les journalistes qui s'émervillent journalièrement du "succès extraordinaire" du référendum de M. Lévesque. Etes-vous tous à ce point gagnés à sa cause ou serait-ce que vous savez écrire mais que vous ne savez pas compter? Le public, je vous assure, n'est pas aussi naïf que vous pouvez le croire.

Toute personne qui sait compter a pu se rendre compte que 48 pour 100 seulement des militants péquistes, soit environ 140.000, ont

répondu à M. Lévesque. De ce nombre, 95 pour 100 se sont prononcés en sa faveur, ce qui représente environ 133.000 soit 45,6 pour 100 des 292.000 militants.

Comment des journalistes sérieux peuvent-ils parler de "victoire éclatante" de M. Lévesque quand il n'a même pas atteint le 51 pour 100 qu'il aurait dû avoir pour gagner de justesse son référendum?

Si vous voulez qu'on vous croit, de grâce un peu plus de logique, s.v.p.

A. Felteau
Québec

Machinerie agricole

Un universitaire plaide pour la copropriété

par **Réal LABERGE**

du bureau du Soleil
LA POCATIERE — L'achat en copropriété d'une partie de la machinerie agricole suscite de plus en plus d'intérêt chez les agriculteurs qui doivent, aujourd'hui plus que jamais, réfléchir sérieusement sur les choix qu'ils auront à envisager dans un avenir plus ou moins rapproché, face à la réorganisation ou au renouvellement d'une partie de leur équipement.

C'est l'opinion qu'a exprimée M. Claude Leblond, chef du département du génie rural et professeur à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, à l'occasion d'une réunion qui a regroupé quelque 80 agriculteurs de la région. La causerie avait été convoquée par MM. Bernard Chartier, Gaston Gosselin et Yvon Breton, du bureau des renseignements

agricoles de Saint-Charles. Elle s'inscrivait dans le cadre d'initiatives visant à rendre l'ITA davantage présent dans le milieu, a signalé M. André Gaudette, responsable de l'extension.

Au Québec

A partir de données recueillies dans 24 fermes de la région de La Pocatière, M. Leblond a brossé un tableau du niveau de mécanisation

des entreprises laitières de type familial, ainsi que de l'investissement de plus en plus important que représente la machinerie.

A titre d'exemple, le conférencier a présenté un diaporama illustrant l'expérience vécue depuis 1972 par un groupe de cinq agriculteurs de Saint-Basile, près de Shawinigan.

Utilisant la machinerie agricole sous forme de copropriété et

mettant en commun les ressources humaines de leurs fermes, ces cinq agriculteurs effectuent ainsi la plupart des gros travaux plus rapidement et de façon nettement plus avantageuse financièrement, qu'ils ne le faisaient auparavant lorsque chacun travaillait seul sur sa ferme.

Au chapitre de l'ensilage, entre autres, le coût horaire des opérations a été diminué de

façon spectaculaire, avec des économies de plusieurs milliers de dollars sur les frais annuels de la récolte.

Agriculteurs français

M. Leblond a également fait état de l'expérience de plus de 30 ans dont disposent les agriculteurs français au domaine de la copropriété du matériel agricole, notamment sous forme de mini-coopératives.

Ces coopératives sont connues sous le nom de CUMA. On en assure le bon fonctionnement, a-t-il insisté, en préparant une convention écrite qui précise les modalités du financement et de l'entretien, la priorité dans l'utilisation de la ma-

chinerie, les conditions d'admission d'un nouveau membre et même l'éventuel retrait ou l'expulsion d'un membre, et cela, avant de compléter tout projet de copropriété.

Des prérequis

Ainsi donc, même entre parents, bons voisins ou bons amis, a remarqué M. Leblond, une convention écrite et assez complète constitue l'assurance nécessaire que doivent s'offrir les futurs partenaires, afin d'éviter les mésententes qui risqueraient de faire avorter cette coopération.

Dans leur démarche vers la copropriété, les agriculteurs auraient aussi avantage, dans un premier temps, à utiliser

en commun l'équipement permettant de disposer des fumiers, compte tenu de la flexibilité de cette opération et de l'investissement requis, par rapport à l'utilisation annuelle qu'on en fait.

Enfin, l'invité de l'ITA a remarqué que dans le cadre d'un programme agricole s'orientant vers une autosuffisance accrue en matière de céréales, le principe des CUMA françaises demeure une méthode à privilégier et à adapter, si l'on veut solutionner le problème de la récolte des céréales sur les fermes québécoises.

M. Leblond a ajouté en conclusion que le moment était venu de s'atteler fermement à la tâche de préparer des

modèles de conventions types, qui puissent servir de guides aux futurs copropriétaires. Face à la mécanisation de plus en plus coûteuse, ce semble être une opération importante et même très urgente.

C'est que l'agriculteur doit être informé des différentes possibilités qui s'offrent à lui, pour faire un choix judicieux et correspondant à ses besoins réels.

Il faut aussi lui apporter le support technique nécessaire à la mise sur pied des coopératives préconisées, tenant bien compte de l'importance extrême à bien préparer l'entente entre les copropriétaires, qui ne peuvent se permettre de rater leur coup.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Les à-côtés du conflit du taxi

Parmi les incidents qui ont marqué le conflit du taxi ces derniers jours, il y a eu cette embardée d'un camion-remorque, hier matin. Le lourd véhicule a voulu éviter un

embouteillage sur le boulevard Laurentien et il s'est retrouvé dans le décor.

La "tempête du siècle" aux îles de la Madeleine

par **Michel TRUCHON**

C'est la "tempête du siècle" aux îles de la Madeleine où l'état d'urgence a été décrété hier, au moment où les habitants de l'archipel faisaient face à une cinquième journée de paralysie totale.

Cette région où les chutes de neige sont généralement peu abondantes s'est retrouvée avec des congères de trois à quatre mètres d'épaisseur, formées par des vents ayant atteint les 140 km/h.

Il n'y a plus une route d'ouverture, on ne compte plus les endroits où l'électricité est coupée, les services téléphoniques sont interrompus à la suite du bris de 22 poteaux et les

vivres commencent à manquer dans certains villages.

Les citoyens obligés de se rendre à leur travail doivent le faire à pied ou en motoneige. Les employés de l'unique hôpital des îles sont restés au poste depuis le début de la tempête et c'est à l'aide de véhicules à chenilles que l'on va chercher les cas d'urgence.

La police ne rapporte aucune perte de vie ou aucun blessé directement attribuable aux mauvais temps. L'impossibilité de circuler sur les routes a cependant fait qu'un incendie n'a pu être combattu et qu'une maison unifamiliale a été rasée, mercredi soir.

Dans une entrevue

téléphonique avec la Presse canadienne hier matin, le sergent Jules Perreault, de la SQ, a précisé que la situation représentait un danger réel pour la vie et la sécurité des Madeleinois. "Nous n'avons pas les moyens de ramener les choses à la normale", dit-il.

Les autorités ont décrété l'état d'urgence hier et ont demandé au ministre québécois des Transports d'expédier de l'équipement de déneigement pour remplacer la vieille machinerie qui s'est brisée depuis le début de la tempête. Il n'y aurait même pas un chasse-neige dans les îles où l'on est peu habitué à voir la neige s'accumuler.

Il semble que le vent devrait suffisamment diminuer, aujourd'hui, pour permettre à un avion-cargo de se poser et l'on prévoit pouvoir transporter un chasse-neige au cours de la matinée.

Le mauvais temps a commencé dimanche avec des vents de 100 km/h et de la pluie verglaçante s'étant rapidement changée en neige. Le mercure a oscillé toute la semaine dans les parages des -20°C et les vents ont soufflé sans répit.

Hydro-Québec est parvenue à envoyer des équipes de réparateurs au début de la semaine, mais la tempête rend leur tâche difficile et les fils et poteaux endommagés sont tel-

lement nombreux que les pièces de rechange commencent à manquer.

C'est la seconde fois en peu de temps que les Madeleinois sont victimes des caprices de la nature. Il y a un mois environ une autre tempête d'importance avait paralysé les îles pendant près d'une semaine. Les dégâts avaient à ce moment dépassé le million de dollars.

Cette tempête a quelque chose sur le continent alors que la Gaspésie est aux prises avec des vents violents soulevant la neige et rendant les routes dangereuses. Dans la région de Rimouski les routes n'étaient pas recommandées hier soir.

Charlevoix veut son casino

par **Denis GAUTHIER**

(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — L'Association touristique de Charlevoix a entrepris son lobbying auprès du gouvernement du Québec pour que la région devienne l'une des premières à obtenir l'implantation d'un casino.

On a déjà eu des contacts avec des fonctionnaires du cabinet du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, afin de leur remettre un mémoire sur le sujet. Les res-

pensables de l'association se proposent également de rencontrer les ministres Raymond Fréchette et François Gendron pour faire de même.

"Nous travaillerons à démontrer que notre dossier est le meilleur", a révélé le directeur général de l'association touristique, M. Pierre Tremblay.

Dans son mémoire, l'Association touristique de Charlevoix démontre que les interventions gouvernementales dans la région ont presque toutes été réalisées en

fonction de l'industrie touristique et que, par conséquent, l'implantation d'un casino ne viendrait que raffermir ce secteur de l'économie régionale.

Pour les membres de l'association, un casino doit venir s'ajouter à l'amaigame des services déjà offerts dans Charlevoix. "On ne veut pas que ce soit quelque chose du genre Atlantic City où la maison de jeu devient le principe même du déplacement", a indiqué M. Tremblay, "on veut d'un casino qui va s'intégrer har-

monieusement avec le produit touristique que nous tentons de mettre en place depuis bien des années".

On parle d'un casino dans Charlevoix depuis de nombreuses années. Du temps du gouvernement Bourassa, il en avait été question sans plus. Mais, avec les années, l'idée a fait son bout de chemin. Lors de la dernière assemblée générale annuelle de l'association, le premier ministre, les membres ont demandé aux dirigeants de l'organisme de relancer le dossier.

SPECIALITE METS ALLEMANDS

- Soupe au goulash
- Jambon farci noir
- Wiener Schnitzel
- Salade verte
- Pommes de terre
- Pâtisserie allemande
- Café

13,50 \$
Réas.: 872-6397 842-8450
Heures d'ouverture: vend. au vend. 10 à 14h30, 18 à 22 heures, samedi 18 à 23 heures.

Café Samir
775, rue St-Jean-Baptiste
Les Saules, Québec

Vous devez livrer quelque chose, quelque part, en vitesse...
composez maintenant
871-2211
AIR CANADA
Le Service de courrier

LOTO-SELECT

Date: 24/02/82
Ventes: 113 272,50\$

NUMERO GAGNANT: 9656

Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre: 6	4 189,50\$
dans n'importe quel ordre: 74	349,10\$

carrières et professions
pour faire passer vos annonces dans cette page, composez
647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

REPRESENTANT(E)
demandé(e)
Compagnie RAMTEC LEE, l'un des plus importants fabricants d'équipement de camion au Québec, est à la recherche d'un(e) représentant(e) d'expérience pour le territoire de l'est du Québec.
Pour plus d'information, téléphoner à:
878-3232

SERVICE AUX TABLES
PREPOSE(E)S AU SERVICE GARÇONS DE TABLE

Pour service de distinction, plusieurs travaux divers, responsabilité de chef d'équipe. Relations humaines, bonne éducation, bonne volonté et initiative.

Temps plein ou partiel.
Excellents postes afin d'apprendre pour poursuivre toute carrière.

Téléphonez à: 692-0466 jeudi et vendredi de 10.30 heures à 11.30 heures et 13.30 heures à 15.30 heures.

PRICE WILSON VENTES

En raison d'un programme d'expansion, notre compagnie, faisant partie du Groupe Abitibi Price, requiert les services d'un vendeur expérimenté.

Si vous avez de l'expérience de vente dans l'industrie de l'emballage ou des domaines connexes, nous désirons vous rencontrer.

Nous offrons une rémunération basée sur l'expérience, une gamme complète d'avantages sociaux, en plus d'une possibilité d'atteindre de hauts niveaux pour le vendeur de carrière.

Si vous possédez une expérience solide et appropriée, communiquer pour un rendez-vous confidentiel avec:

Claude R. St-Jacques
1485, rue Provinciale
Duberger 683-2256

COMPTABLE-CONTROLEUR QUALIFIE

Pour maison de distribution au niveau du gros.

Salaire: selon qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae et détails d'expérience à:
Dépt 6069 - Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qué.
G1K 7J6

CARRIERES et PROFESSIONS

COMMUNIQUE VOS OFFRES D'EMPLOI A DES MILLIERS DE LECTEURS

OPERATEUR(TRICE) DE MACHINE COMPTABLE

Entreprise opérant dans le domaine de la construction est à la recherche d'une personne désirant et/ou pouvant opérer une machine comptable NCR-399.

Faire parvenir application ainsi que curriculum vitae au:
Service du personnel
POUDRIER & BOULET LTEE
5636, boul. Hamel, Ancienne-Lorette G2G 1C1

TECHNICIEN(NE)

Compagnie internationale d'équipement de bureau requiert personne avec connaissances techniques pour travailler dans le domaine électronique/mécanique ou service de l'équipement.

Les candidat(e)s devront avoir une formation en électronique, une bonne apparence, être capables de rencontrer des clients et un bon dossier de conduite automobile.

Territoire disponible: Chicoutimi, Lac-St-Jean

Communiquer à:
Gestetner Inc.
420, avenue Faraday
Ste-Foy G1N 4E5

Municipalité Régionale de Comté Nouvelle-Beauce OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

(spécialiste en aménagement)

La M.R.C. Nouvelle-Beauce est à la recherche d'un secrétaire-trésorier (spécialiste en aménagement) et ce concours est également ouvert aux hommes et aux femmes.

FONCTION
Telle que prévue dans la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme et dans le Code municipal.

Description de l'emploi

Sous l'autorité du Conseil de la M.R.C., la personne choisie aura les responsabilités suivantes:

- Elaborer un programme de travail du schéma d'aménagement.
- Superviser la réalisation du schéma d'aménagement.
- Conseiller le Conseil de la M.R.C. sur toutes questions relatives aux compétences de la M.R.C. en matière d'aménagement.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent.
- Bonne connaissance de la Loi 125.
- Faire preuve d'initiative, de sens d'organisation et d'analyse.
- Être familier avec les principes de l'administration municipale.
- Être capable de vulgariser, serait un atout.
- Posséder l'expérience pourrait être l'équivalent.

SALAIRE

Selon compétence et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, à l'adresse suivante, avant 17h00, le jeudi 11 mars 82.

M.R.C. Nouvelle-Beauce
Offre d'emploi
270, Marguerite-Bourgeois
Ville Ste-Marie
Beauce, P.Q. G0S 2Y0

TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION Usine de Québec

Nous sommes à la recherche d'un(e) technicien(ne) en administration pour nos services administratifs.

FONCTIONS:
— Chargé(e) d'inventaire, d'actifs fixes, de matériel et autre.
— Contrôle de matières premières et analyse d'utilisation et autres rapports connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— RIA avec 2 ans d'expérience pertinente ou
— DEC en administration avec 5 ans d'expérience.
— Copie d'attestation d'études nécessaire avec curriculum vitae.

NOUS OFFRONS:
— Travail à l'année.
— Semaine de travail de 36 heures.
— Un salaire initial concurrentiel.
— Des avantages sociaux très avantageux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Vital Beriau
Directeur du Personnel
Imperial Tobacco
C.P. 1847
Québec G1K 7L9

Jetés à la rue

En revenant de l'école hier midi, trois enfants de Beauport ont aperçu ce spectacle sur la rue Mercier et ils ont alors appris qu'ils n'avaient plus que la rue comme gîte pour se mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver. Plus tôt avant l'arrivée des écoliers, un huissier autorisé par un mandat de saisie avait pris les mesures nécessaires pour forcer les parents à quitter leur maison et à faire évacuer leur ménage sur la voie publique. Des parents ont aidé les "sinistrés" avec des camions à récupérer leurs meubles et leurs effets personnels tandis que la police de Beauport faisait des démarches pour tenter de trouver un logement de fortune à la famille infortunée.



Le Soleil, André Pichette

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Culture

L'Association Québec-France de la section de Québec invite tous ses membres et leurs amis à assister à une soirée sous le thème de Saint-Malo, qui aura lieu mardi, le 2 mars 1982, à 20h, dans la maison Chevalier de place Royale. Le programme se déroulera dans la perspective du troisième congrès international de l'association qui sera tenu l'an prochain à Saint-Malo. Au cours de la soirée, il y aura conférence, projection de films et de diapositives et dégustation de mets régionaux. Pour réservation, contactez Monique Vincent à 683-1644 ou Nicole Lafrance à 643-3810.

HLM

Le conseil municipal de Beauport tiendra une séance d'information sur un projet de HLM sur des terrains du parc des Martys, à Giffard, ce soir, à 19h. La réunion aura lieu à l'école Sainte-Chrétienne, sur la rue Renouard, à Giffard.

Jardinage

Le service des loisirs de la ville de l'Ancienne-Lorette offrira des cours de jardinage pour tous à partir du 15 mars, de 19h à 22h. Ces cours traiteront des semis intérieurs, de la transplantation et des différentes techniques de jardinage jusqu'à la récolte des légumes. Le programme aura une durée de trente heures à raison de trois heures par semaine, tous les mardis soirs. Pour informations, contactez M. Yvan Lachetvrière à 872-9811. Les inscriptions doivent être faites avant le 12 mars au 1729 rue Arthur, à l'Ancienne-Lorette.

Danse

La Corporation Danse-Attitudes organise un stage pour regrouper toutes les personnes de la zone Jean-Talon, intéressées par la danse. Ce stage aura lieu demain, de 9h à 17h, à la villa Saint-Vincent, à Charlesbourg, dans les locaux de la bibliothèque municipale. Cinq ateliers d'une heure chacun seront offerts: ballet-jazz, claquette, danse aérobique, créative et moderne. Pour autres détails, composez 628-8672.

Loisirs

Le YMCA de Québec ouvrira un deuxième Samedi-Jeunesse pour les jeunes de 3 à 15 ans, qui commencera demain pour une période de cinq semaines. Le programme, qui comprendra notamment de la natation récréative, du bricolage, de la gymnastique, se déroulera de 9h à 16h avec un service de garderie inclus. Pour inscription, composez 527-2518.

Exposition

Dans le cadre de la Semaine internationale du scoutisme et du guidisme, les scouts et les guides de Saint-Sauveur ont monté une exposition-camping à la salle paroissiale Notre-Dame-de-Grâce, 640 rue Colbert. Cette exposition qui sera tenue demain, de 13h à 17h et de 19h à 21h30, ainsi que dimanche, de 13h à 17h, permettra de faire voir des équipements de camping tant pour l'hiver que pour l'été. L'entrée sera gratuite.

Puces

Un marché aux puces de livres et disques usagés sera tenu au Cooprix Saint-Nicolas au centre commercial Marie-Victorin, demain, de 10h à 12h, et au patro Charlesbourg, 400, 77e Rue est, dimanche, de 12h à 14h. Pour autres détails, composez 656-0786 (Saint-Nicolas) ou 628-2511 (Charlesbourg).



Garderie

La garderie "La Bougeotte" du YMCA est maintenant en activité dans des locaux complètement rénovés. Son programme se déroule du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Des repas et des collations sont servis tous les jours. Plusieurs activités sont offertes en plus de l'utilisation de la piscine et du gymnase. Il y a même des cours de natation deux fois par semaine. Quelques places demeurent encore disponibles pour les 2½ à 5 ans et ce, à temps partiel et à temps plein. Pour plus de renseignements, rendez-vous au YMCA, 835 boulevard Saint-Cyrille ouest, ou composez 527-2518.

Le jumelage du boulevard Laurentien

par Raymond GAGNE

Les travaux de jumelage du boulevard Laurentien-pourront commencer dès que le décret ministériel nécessaire aura été promulgué par le gouvernement du Québec.

Le président du Bureau d'audiences publiques du ministère de l'Environnement, M. Michel Lamontagne, a en effet appris au SOLEIL qu'aucune demande pour la tenue d'audiences publiques relativement à ce projet ne lui était parvenue.

La période de consultation réservée à l'intention de la population s'est terminée le vendredi 19 février et aucune opposition ne s'est manifestée.

Le projet de jumelage du boulevard Laurentien comprend trois phases de travaux. D'abord, la construction d'un pont qui enjambera la rivière Saint-Charles à l'ouest du pont Lavigne. Par la suite, le prolongement de la voie est du boulevard Laurentien jusqu'à la rue de la Croix-Rouge, et plus tard, un second prolongement jusqu'à la rue Prince-Edouard et les réaménagements du secteur requis.

A la ville de Québec, on nous confirme que le pont sera construit dès cette année.

Quant aux deux autres phases, il demeure possible qu'elles soient retardées. On précise au SOLEIL que les coûts de ces travaux de prolongement et de réaménagement ont été révisés à la hausse. On ne connaît toutefois pas pour l'instant, quel en sera le coût réel.

CORRECTION

Dans notre annonce "DEUX DANS UN" parue hier en page B-6 de ce journal, les prix des machines à coudre ont été omis. On aurait dû lire:

LA MACHINE A COUDRE ZIG-ZAG FASHION MATE

- Modèle 247
- Cannelure à l'avant se plaçant d'un seul mouvement
 - Pied presseur à enclenche
 - Capacité de coudre élastiques et tissus extensibles
 - Trois positions de l'aiguille

LE MEUBLE SHERBROOKE

Modèle 339 (inclus)
UN SEUL BAS PRIX!
239\$

LA MACHINE A BRAS LIBRE ET POINT EXTENSIBLE

Modèle 6136
449\$

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle.

SINGER



Mtl Centre-Ville, 436, St-Joseph est	522-8128	Dorval, Place Dorval	285-2552	River-du-Loop, 265, Labarre	862-2789	Thetford Mines, 905, boul. Smith nord	335-3959
Carleton Place, 600, boul. H. Bourassa	626-9333	Saint-Raymond de Portneuf	285-2552	Remoué, La Grande Place	732-2072	Saint-Germain, 454, Route 138	435-2644
Gatineau, de la Capitale	627-5830	Place Côté-Joyeux	337-4524	Cabano, Gaiens-Tanis	854-3003	Trois-Rivières, 389, Jean-Jacques	851-3216
Gatineau, Chagnon, 300, Côte du Passage, L'Ange	837-6157	La Poudre, 602, 4e Avenue	856-3712	Montréal, 74, Saint-Thomas	248-3734	Gatineau	368-1114
Place Laurier, 7100, boul. Laurier	651-4021	Saint-François, boul. Industriel, Kamouraska	492-2405	Amqui, 94, boul. Saint-Benoît nord	629-2786	Saguenay, 627, av. Drochu	962-4755
Place Fleury, 150, boul. Fleury est	529-9551	St-Charles, centre Belvédère	887-3967	Saint-Georges, 300, boul. Lesclapart	296-4644		



Chez St-Hubert, c'est tout un anniversaire!

St-Hubert a 30 ans. Déjà!
Trente années qui ont vu le nom St-Hubert s'implanter partout, grâce à vous. Pour vous remercier de toutes ces belles années, St-Hubert vous offre la chance de venir célébrer l'événement à sa roisserie de Fort Lauderdale.

Jusqu'au 21 mars, participez à notre concours "trente fois merci". Vous pourriez gagner l'un des 57 repas pour deux personnes (un prix par roisserie) à la salle à manger St-Hubert de Fort Lauderdale, avec séjour d'une semaine sous le soleil de la Floride, incluant le transport par vol Nolisoleil d'Air Canada**, les transferts et l'hébergement à l'hôtel Galt Ocean Mile!

Bonne chance!



*Vous pouvez obtenir des coupons de participation dans toutes les roisseries St-Hubert participantes du Québec (salle à manger, comptoir, service à l'auto et livraison).

**Les vols Nolisoleil d'Air Canada sont exploités par Touram Inc.



en collaboration avec
AIR CANADA **TOURAM** **LE SOLEIL**

Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés—Canada 1982—LES ROTISSERIES ST-HUBERT L'ÉE, Laval, P.Q., Canada

Charlesbourg: en 81 la police a répondu à 16,534 plaintes

par Lucien LATULIPPE

Au cours de 1981, la police de Charlesbourg a répondu à 16,534 plaintes, soit une augmentation de 1,2 pour 100 par rapport à l'année précédente. Les policiers ont émis 10,702 billets d'infraction comparativement à 7,678 en 1980, soit une diminution appréciable de 21,5 pour 100.

Le rapport que le directeur Ghislain Fortin a soumis aux autorités de la ville mentionne que les accidents de la circulation ont diminué de 8 pour 100, soit de 2,209 à 2,033.

Cinq personnes ont perdu la vie sur la rue, deux piétons et trois occupants d'auto (il y en avait eu quatre en 1980); 413 personnes ont été blessées comparativement à 477 en 1980.

Les plaintes criminelles s'élevaient à 5,030 (5,151 en 1980). Il y a eu un meurtre au centre commercial les Galeries de Charlesbourg (aucun en 1980, mais quatre en 1979) et 447 vols avec violence.

Pour la première fois en cinq ans, les effractions et vols dans les commerces et les mai-

sons, ainsi que les effractions avec intention ont diminué de 19,02 pour 100, soit 1,140 en 1981 contre 1,397 en 1980.

Le chef Fortin souligne que, selon les directives reçues, les heures de temps supplémentaire sont passées de 14,859 en 1980 à 11,670 en 1981, soit une diminution appréciable de 21,5 pour 100.

Du côté incendies, les pertes matérielles sont passées de \$1,396,885 en 1980 à \$671,500 en 1981. Une personne est morte dans le feu tant cette année que l'an dernier. Il y a eu quatre blessés en 1981 et trois en 1980.

Prévention

Dans le domaine de la prévention-incendie, les policiers-pompiers

ont visité 200 maisons pour y effectuer une inspection complète et ils ont fait les recommandations qui s'imposaient. Des inspections ont aussi été effectuées sur demande.

Au cours de la semaine de prévention du 5 au 9 octobre, toutes les institutions d'enseignement ont été visitées et des directives ont été fournies relativement au sauvetage et à l'évacuation des lieux, ainsi que sur le maniement des extincteurs chimiques.

Les deux policiers, de la division police-jeunesse, ont eu à s'occuper de 31 écoles qui sont fréquentées par 14,482 étudiants. 35 brigadiers adultes et 218 brigadiers-élèves voient à la protection de jeunes sur la rue. 2,057 familles

font partie de parents-secours.

Le département de la gendarmerie, la prévention fait aussi partie du boulot quotidien. Il y a eu la Semaine de sécurité routière sur le port de la ceinture de sécurité, une semaine sur l'opération autoprotection et l'opération Volcan dans les parcs et les magasins Coop. Des rencontres ont également eu lieu dans les foyers pour personnes âgées.

Les enquêtes sur la sûreté ont enregistré 5,030 plaintes en 1981 comparativement à 5,151 en 1980. 394 dossiers criminels ont été ouverts en 1981 (371 en 1980) et 298 personnes ont été arrêtées (265 en 1980). La valeur totale des vols s'élève à \$1,465,845 en 1981 (\$1,780,550 en 1980).

Fichier de fournisseurs

CHARLESBOURG — L'Office municipal d'habitation de Charlesbourg invite tous les fournisseurs de biens et de services ayant leur place d'affaires à Charlesbourg, à s'inscrire au fichier des fournisseurs.

Des formulaires ont été pré-

affaires urbaines

parés à l'intention des fournisseurs (plomberie, chauffage, électricité, matériaux divers, équipements, ameublement, etc.) au bureau de l'office, au 8500 boulevard Henri-Bourassa, suite 228, Charlesbourg, G1G 5X1, ou par téléphone à 626-7556.

Loto-Québec commanditera Québec 1534-1984

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Québec 1534-1984, cette grande manifestation commémorant le 450^e anniversaire du voyage de Jacques-Cartier au Nouveau Monde et à Québec, a acquis hier ses lettres de créances avec l'annonce d'une commande de prestige de quelque \$5 millions de la loterie nationale, Loto-Québec.

Et pour les sceptiques que cette annonce laisserait encore songeurs, les organisateurs de cette grande fête de la voile et de la mer s'approprient à annoncer la participation de la Banque Royale à cette fête unique en son genre. La Banque Royale annoncerait bientôt un investissement de plus de \$3 millions en argent sonnant, soit un peu plus que l'objectif qui s'élevait fixer les administrateurs de cette fête

pour la participation financière du secteur privé au financement de cet événement, selon les observations qu'a obtenues LE SOLEIL, hier.

En outre, la Loterie nationale française pourrait lancer, de concert avec Loto-Québec, une loterie instantanée destinée à souligner cet événement international. Ce serait alors la première fois que les loteries québécoise et française associeraient ainsi leurs efforts pour souligner un événement à caractère international.

Le président de Loto-Québec, M. Jean-Marc Lafaille, n'était pas peu fier d'annoncer hier la participation de son organisme à cet événement de portée internationale. Pour la loterie québécoise, il s'agit d'une implication de l'ordre de quelque \$5 millions qui consistera à orienter son programme

publicitaire en fonction de ce rassemblement à Québec des mœurs du nautisme.

Contrairement à la participation de la Banque Royale, qui devrait marquer, selon les informations recueillies par LE SOLEIL, hier, l'entrée d'argent sonnant dans les coffres de la Corporation de Québec 1534-1984, la participation de Loto-Québec se fera principalement au niveau de l'apport publicitaire à cet événement de renommée internationale qui doit notamment réunir à Québec les grands voiliers du monde, en même temps que les grands de la voile.

La loterie québécoise impliquera dans ce vaste programme de promotion trois de ses produits les plus populaires, la Mini, l'Inter et les instantanées. C'est ainsi que le programme publicitaire de ces trois loteries seront axés sur cet événement

nautique et que les quelque 250 millions de billets de la loterie nationale se feront "un véhicule de notre nautisme".

Pour l'organisation de l'événement, l'entrée de Loto-Québec dans cet événement mondial établit en quelque sorte ses lettres de créances, sa crédibilité. Non seulement apporte-t-elle un vent plus que bienvenu dans les voiles de l'organisation mais elle lui confère, de l'aveu de son président, M. Jean-Paul Massé, un cachet de sérieux indéniable.

En dépit de la retenue du président de l'organisation, il apparaît évident, hier, que Québec 1534-1984 s'était déjà assuré de participations d'intérêts privés dépassant les objectifs fixés au départ. La seule participation de la Banque Royale, qui doit être annoncée le 11 mars prochain, dépassera l'objectif de quelque

\$3 millions que l'organisation s'était fixée comme participation de l'entreprise privée à cet événement international. Des négociations sérieuses sont également en cours avec d'autres entreprises, du secteur de l'électronique notamment (IBM pour ne citer qu'un exemple), pour les associer à cette grande fête de la voile et

du nautisme qui verra défiler à Québec les grands voiliers du monde.

En terme de retombées économiques pour la région de la Vieille Capitale, qu'il suffise de rappeler que les derniers rassemblements de grands voiliers ont entraîné des entrées de quelque \$18 millions dans les trois dernières villes où ils ont jeté l'ancre.

Etudiants en grève à Marie-de-l'Incarnation

par François ROY

Un mouvement de protestations chez les étudiants a pris de l'ampleur hier, après que les 27 meres du conseil étudiant de la polyvalente Marie-de-l'Incarnation sur la 8^e Avenue, aient réussi à convaincre les centaines d'étudiants de se rassembler dans la grande salle académique pour protester contre l'adoption récente d'une nouvelle grille horaire de cours applicable à l'automne 1982.

C'est l'une des porte-parole du conseil étudiant précité, Mlle Dominique Dodier, étudiante au secondaire IV, qui a fait savoir au SOLEIL que tous les élèves de Marie-de-l'Incarnation avaient accepté de faire la grève en quittant leurs cours hier après-midi, entraînant également plus d'un millier d'autres étudiants fréquentant les polyvalentes Jean-de-Brébeuf et Roc-Amadour.

"La grève va se continuer demain (aujourd'hui) et nous allons bloquer

les entrées aux professeurs et au personnel de direction des trois écoles. On a aussi parlé avec le directeur de la polyvalente Marie-de-l'Incarnation, M. Jean Larose, qui voulait savoir quelles étaient nos raisons sérieuses de déclencher cette grève", de continuer l'élève Dodier.

"On aurait dû nous consulter nous aussi comme les adultes, avant d'adopter cette mesure. Ça nous concerne d'abord, c'est nous qui allons à l'école. Les changements de grille horaire, de pourcentage aux examens, l'addition de cours de maths, etc., c'est nous que ça regarde... Nous aussi on a droit de parole et même si cette grève nous apporte pas grand-chose, on aura au moins montré qu'on peut protester", de conclure Dodier, signalant que lundi prochain les étudiants des écoles Cardinal-Roy, Wilbrod-Bhéret et Louis-Joliet seraient invités à participer à une grande marche sur la colline parlementaire.

La résidence pour gens âgés "Yvonne-Sylvain" ouvre ses portes

par Gérald OUELLET

Afin de rendre hommage au dévouement des fondatrices de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le conseil d'administration de cette institution a décidé de donner le nom de "Yvonne-Sylvain" à la nouvelle résidence de personnes âgées inaugurée hier à Giffard, résidence qui fait partie de l'ensemble de santé dirigé par l'Enfant-Jésus.

C'est ce qui ressort des déclarations faites à l'inauguration officielle d'une nouvelle section du Centre d'accueil Orléans, événement présidé par M. Yvon-R. Tassé, président du conseil d'administration de l'hôpital de l'Enfant-Jésus en présence du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson en plus d'une centaine d'invités et de résidents.

En effet, les administrateurs de l'hôpital et du centre d'accueil Orléans veulent ainsi témoigner d'une façon spéciale leur reconnaissance à sœur Yvonne Sylvain qui a occupé pendant plus de 46 ans les postes de responsable du bureau d'admission et archiviste médicale, adjointe à la direction générale, directrice générale et assistante au directeur général à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. D'ailleurs, sœur Yvonne Sylvain, une Dominicaine de la Trinité, assistait hier au dévoilement de la plaque commémorative de la résidence qui portera désormais son nom.

La Corporation du centre d'accueil Orléans s'était donné vers les années 1975 un objectif, soit de doter la partie ouest du Grand Beauport (Giffard) d'une seconde résidence pour personnes âgées. Bientôt, l'objectif fut réalisé lorsque le mi-

nistère des Affaires sociales autorisa, en 1978, l'acquisition de l'ancien couvent Sainte-Chrétienne, sis au 3365 avenue Guimont, secteur Giffard à Beauport.

Dès lors, des travaux de rénovation au prix de \$2,5 millions furent entrepris par la Corporation d'hébergement du Québec, en collaboration avec l'établissement, ce qui porta la capacité du centre d'accueil Orléans à 176 lits (résidence du Fargy, 60 places; résidence Yvonne-Sylvain, 116 places).

Pour les personnes qui ont oeuvré à rendre ce dossier à terme, le 1^{er} avril 1981 fut une date mémorable. D'abord, elle marquait l'arrivée des deux premiers bénéficiaires de la nouvelle résidence sise à Giffard, en l'occurrence, M. et Mme Joseph Dufour. Deuxièmement, à la suite du décret du gouvernement du Québec autorisant l'hôpital de l'Enfant-Jésus à acquérir le centre d'accueil Orléans, les parties concernées ont signé l'acte notarié le 1^{er} avril 1981, officialisant de la sorte l'intégration.

Réaliser un défi comme celui d'intégrer un centre d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées à un centre hospitalier de soins de courte durée et ultraspecialisés présuppose au départ que l'établissement a une vision futuriste de son devenir. Selon le directeur général de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, M. Gaston Pellan, c'est ce qui a permis d'implanter dans le milieu de travail une philosophie de gestion dont l'essence même est de permettre un regroupement d'établissements à vocations différentes, mais complémentaires les uns par rapport aux autres.



Le ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson, à gauche, sœur Yvonne Sylvain, une Dominicaine de la Trinité, au centre, M. Yvon-R. Tassé, président du conseil d'administration de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à droite, présidant l'inauguration de la nouvelle section du Centre d'accueil Orléans.

Vols dans des presbytères Enquête préliminaire en mars pour deux suspects

par Lucien LATULIPPE

Richard Arsenault, âgé de 29 ans, de Beauport, et Paul Baril, âgé de 28 ans, de Québec, ont recouvré leur liberté provisoire en attendant leur enquête préliminaire qui a été fixée au 19 mars.

Les deux prévenus ont été accusés de tentative de vol au presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse. Le délit remonte au début de février et les deux suspects ont été interceptés peu après au pont Pierre-Laporte par des agents de la Sûreté du Québec.

Arsenault et Baril sont soupçonnés de vol dans 10 autres presbytères de la région de Québec, soit Saint-Jean, Ile d'Orléans (deux fois), Saint-François, I.O., Stoneham, Val-Saint-Michel, Sainte-Brigitte-de-Laval, Sainte-Thérèse-de-Lisieux et trois autres sur la rive sud relevant du poste de la Sûreté du Québec à Saint-Romuald.

Amende de \$2,000

Une amende de \$2,000 a été imposée à Eddy Sullivan, âgé de 34 ans, domicilié en Alberta, mais originaire de Price. La sentence a été prononcée au palais de justice de Rimouski par le juge Marc Dubé qui a de plus imposé à l'accusé une probation de trois ans.

Envoyé aux assises sous une accusation de

viol, Sullivan a changé d'option et il a avoué sa culpabilité à l'accusation d'attentat à la pudeur.

Le délit remontait au mois d'août dernier et la plaignante était une jeune fille de 18 ans. Me Ivan Fortin représentait la Couronne dans ce dossier.

Examen psychiatrique

D'autre part, Langis Morneau, âgé de 22 ans, de Sainte-Blandine de Rimouski, a été envoyé en prison pour y subir un examen psychiatrique de 60 jours et sa cause a été reportée à avril prochain.

Avant-hier, le jeune homme a été accusé d'avoir pointé une arme à feu sur deux policiers. Le délit s'est déroulé en fin de semaine dernière.

Morneau jouissait de sa liberté en attendant la suite des procédures judiciaires relativement à un attentat sur l'abbé René Thériault, curé de la paroisse de Sainte-Blandine, le 18 novembre dernier.

L'abbé Thériault avait été attaqué dans son garage alors qu'il s'appropriait à monter dans son auto pour se rendre sur la scène d'un accident où une personne avait été gravement blessée. Comme il n'avait pas d'argent sur lui, ses deux assaillants sont repartis bredouilles. Le second suspect est un mineur.

connaissez-vous le p'tit gros des centres commerciaux ?

RABAIS 30% à 80

ST-ROMUALD SEULEMENT

Rabais 70%
Bois décoratif, sortes variées et désassorties (Trojan)
Prix courant: \$51.55 à \$81.78
pour 15⁴⁶ à 24⁵³ chacun
Quantité: 20 paquets seulement

Rabais 50%
Parqueterie discontinue Groleau Paquet courant App. 60 pi. car.
Notre prix courant: \$54.25 à \$67.98
Quantité: 30 paquets

Rabais de 30%
sur poêles à combustion lente.
Notre prix courant: \$429 à \$585 pour
Quantité: 4 seulement

Ponceuse décapeuse Black & Decker
Notre Prix Courant: \$59.99 **pour 39⁹⁸**
Quantité: 4 seulement

Rabais 50%
Peinture KEM, Intérieur et Extérieur. Brillant à l'Alkyde
Notre Prix Courant: \$7.30 à \$25.95 **pour 3⁵⁰ à 13¹⁸**

Pin décoratif M-19
Courant 18 pi. car.
Notre prix courant: **pour 12⁹⁸ le paquet**

Moulure décorative en foam tout usage
Notre Prix Courant: \$2.99 à \$7.98 **pour 1⁴⁸ à 3⁸⁸**

Rabais 50%
Pharmacie, modèles variés, démonstrateur
Notre Prix Courant: \$25.50 à \$232.90 **pour 12⁰⁰ à 116⁰⁰**
Quantité: 8 seulement

Rabais 80%
Clous & préfini, 2 couleurs seulement.
Notre Prix Courant: \$0.89 et \$1.79 **pour .25 chacun**
Quantité: 150 seulement

Tablette de verre trempé
grandes et modèles désassortis
Notre Prix Courant: \$5.34 à \$17.84 **pour 3⁷⁰ à 12³⁴**

Support et équerre
pour étagères, facile à installer.
Rabais 60%
Notre Prix Courant: \$1.95 à \$8.95 **pour .78 à 3⁵⁸ chacun**

VILLE VANIER SEULEMENT

Rabais 60%
Pin décoratif
11/16 x 6. Embouté carré
Paquet de 28 pi. car.
Prix Courant: \$29.79, **9⁹⁹ chacun**

Pin décoratif
patron M-19
Courant 18 pi. car.
Notre Prix Courant: \$19.80 **pour 12⁹⁸**

Coupons de tapis
9 x 12 (10.03 mètre carré)
Notre Prix Courant: \$109.95 **pour 69⁹⁸**
Quantité: 9 seulement

Rabais 40%
Dessus de vanité si-mil-marbre \$119.95 à \$173.05 **pour 71⁹⁷ à 103⁵³**
Quantité: 8

Rabais 50%
Pharmacie décorative avec miroir, modèles variés.
\$25.50 à \$235.00 **pour 12⁷⁵ à 117⁰⁰**

Poêle à Combustion lente
Echantillon de plancher, modèle Colt.
Notre Prix Courant: \$429.95 **pour 299⁹⁸**
Quantité: 1 seulement

Poêle à Combustion lente
Modèle Salon no 24
Notre Prix Courant: \$310.00 **pour 199⁹⁸**
Quantité: 1 seulement

Rabais 40%
Saboteuse à courroie 3", Black & Decker
modèle démonstrateur.
Notre Prix Courant: \$124.98 **pour 69⁹⁸**
Quantité: 1 seulement

Prémoulé
pour comptoir, vert marbré et orange.
Notre Prix Courant: \$6.19 pi. lin. **pour 3⁷⁵ pi. lin.**

Moules décoratives en foam.
Notre prix courant: \$2.49 à \$7.99 **pour 1²⁴ à 3⁸⁸**

Rabais 80%
Moulure long de 7' et 8' en foam (polyuréthane) 3 sortes, pour peindre.
Notre Prix Courant: \$1.59 **pour .25 chacun**

CHARLESBOURG SEULEMENT

Prélart
Motifs variés et qualités variées
\$7.99 la verge (\$9.56 mètre carré)
pour 3⁹⁹ la verge

Tapiserie en papier lavable
préencollée, motifs variés.
\$7.99 le rouleau **pour 1⁹⁸ le rouleau (bois)**

Teinture Rez Opaque
en gallon
\$19.99 **pour 13⁹⁸ ch.**

Rabais 80%
Croix de St-André, en métal
35 ch. **pour .07 ch.**

Poêle à Combustion lente
Echantillon de plancher
\$300.00 à \$585.00 **pour 199⁰⁰ à 399⁰⁰**
Quantité: 5 seulement

Rabais 80%
Moulure de foam en longueur de 8'
\$1.20 à \$1.68 **pour .29 ch.**

Tapis de corde tressée
36" de large
\$1.19 pi. lin. **pour .79 pi. lin.**

Boîte de granibrique et grani-rock
\$6.39 et \$12.39 **pour 3⁹⁸ et 7⁹⁸ la boîte**

Moulure décorative en foam
pour porte ou panneau, choix variés.
\$2.49 à \$7.99 **pour 1²⁴ à 3⁸⁸**

Sel à glace
25 lb \$2.19 **pour 1⁴⁸**

Rabais 40%
Pliothèque de caoutchouc préencollée
\$2.99 à \$3.78 **pour 1⁷⁰ à 2²⁷ ch.**

LABAPISTE

Magasinage en personne seulement

TOUCHATOU

Heures d'ouverture:
Lundi à mercredi: 8h30 à 17h30
Jeudi à vendredi: 8h30 à 21h00
Samedi: 8h30 à 15h00
St-Romuald seulement: 8h30 à 17h00 le samedi

VILLE VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand
687-2960

CHARLESBOURG
1200, 80^e Rue est
628-0450

SAINT-ROMUALD
2, rue du Progrès
839-0621

ARMAGH

Nos mentions de prix courant se rapportent exclusivement aux magasins TOUCHATOU

TROIS RIVIERES

Le Capitol pourrait survivre comme salle de prestige

par Léonce GAUDREAU

En assistant à la projection d'Atlantic City de Louis Malle, le spectateur le moins sensible au débat en cours sur la conservation du cinéma Capitol peut difficilement s'empêcher d'établir un parallèle entre la démolition des majestueuses immeubles de cette vieillissante station balnéaire servant de trame visuelle au film et l'avenir incertain de ce magnifique auditorium construit au début du siècle.

Une belle occasion de tenter de faire le point sur la situation présente.

La rencontre au sommet tant souhaitée par le Comité des citoyens du Vieux-Québec a eu lieu. Les autorités des Cinémas Unis (Famous Players) ont effectivement rencontré le ministre des Affaires culturelles mais, contrairement au désir exprimé par le comité, aucun représentant de la ville de Québec n'était présent.

Bien sûr, rien de concret n'est sorti de cette réunion d'informations mutuelles, sauf une volonté commune de ne pas laisser disparaître ce monument historique, ce "grand théâtre" du début du siècle.

En cette nouvelle ère de restrictions économiques où le gouvernement québécois cherche précisément à se débarrasser de ses responsabilités de propriétaire sur de nombreux édifices historiques ou de prestige, il ne peut être question pour lui d'acheter le Capitol.

Il ne pense pas non plus à le "classer" monument historique. Ce serait ajouter des contraintes énormes à la recherche de solutions faites présentement par ses propriétaires. Ainsi, les nouveaux ou actuels propriétaires pourraient à la limite faire à peu près tout ce qu'ils veulent à l'intérieur de l'immeuble sans que le ministère des Affaires culturelles puisse les en empêcher, du moment qu'ils ne touchent pas à la façade.

On tient donc à laisser les intérêts économiques jouer. A les orienter si nécessaire, mais pas plus. C'est ainsi qu'il fait de la concertation de divers intérêts qui pourraient peut-être en commun assumer les coûts de fonctionnement que Famous Players ne semble plus prêt à payer cinquante ans après l'avoir acquis.

C'est ainsi également qu'il laisse l'un des conseillers du ministre proposer à cette réunion au som-

met de couper la poire en deux, c'est-à-dire de réduire les coûts de chauffage et du même coup augmenter les sources de revenus, en divisant la salle à l'horizontale. Cette proposition "personnelle" permettrait de conserver toute la beauté du plafond et de la scène tout en aménageant des espaces commerciaux au nouveau "rez-de-chaussée" ainsi créé.

Cette tolérance a même étonné les représentants des Cinémas Unis. Eux-mêmes paraissent avoir écarté l'idée première de diviser le grand amphithéâtre de 1726 places (presque aussi grand que le "Grand Théâtre") en plusieurs salles.

Le reste est du ressort de la transaction commerciale. On sait donc que le prix demandé à ses agents immobiliers Royal Trust est de \$1,200,000 et de \$450,000 pour le cinéma Empire. Un groupe d'hommes d'affaires, non encore identifiés, est en discussions avec Famous Players pour l'achat du Capitol. Pour en faire quoi?

Un premier contact avec les propriétaires du Café Campus de Québec n'avait rien donné; prix trop élevé. On se proposait d'en faire une salle polyvalente: cinéma, théâtre, spectacles. Y compris des shows rock. Le Comité des ci-

toyens du Vieux-Québec a fait entendre des sous-entendus à l'hypothèse d'une compagnie aussi bruyante. Il préférerait des manifestations culturelles plus paisibles, telles que le cinéma d'art et d'essai, du cinéma de répertoire.

En fait, ce que souhaite le plus profondément le Comité des citoyens c'est que Famous Players conserve le Capitol, comme une salle de prestige où on pourrait notamment présenter les grands événements culturels, des premières de films (comme les Plouffe), au même titre que de grandes sociétés comme Rothman, Seagram's investissent dans des activités culturelles (achat de tableaux, commande de concerts, etc.). On pourrait aussi dégager la fosse d'orchestre et remettre en état de fonctionnement le seul orgue de spectacle Casavant au Québec, comme le rappelait dernièrement un lecteur.

C'est probablement le meilleur et le seul avenir possible du Capitol, si on tient compte de certaines données implacables. Par exemple, la vie déjà difficile de plusieurs salles de spectacles à Québec, le Palais Montcalm, l'Institut canadien et même le Grand Théâtre.



Quincy Jones, le gros lot.

Trophées Grammy: le gros lot pour Jones

LOS ANGELES (AP) — La chanteuse pop Sheena Easton a été

choisie meilleure artiste de l'année, mercredi soir, lors de la 24e re-

mise des trophées Grammy et Quincy Jones a remporté quatre prix pour son album The Dude et l'album de Lena Horne.

Dolly Parton, The Police, Manhattan Transfer et le compositeur du thème de Hill Street Blues, Mike Post, ont remporté deux Grammy chacun de la part de la National Academy of Recording Arts Sciences (Académie nationale des arts de l'enregistrement).

L'animateur John Denver a remis le trophée de la chanson de l'année à Jackie DeShannon et Donna Weiss.

pour Bette Davis Eyes, tandis que Kim Carnes qui avait interprété cette chanson s'est levée pour les acclamer bruyamment.

Avant l'émission, qui a duré deux heures, Jones a été récompensé pour le meilleur arrangement instrumental, le meilleur arrangement vocal et le meilleur chanteur de rhythm and blues pour The Dude. Mais, il est apparu en ondes pour recevoir son Grammy comme producteur de The Lady and Her Music, de Lena Horne.

Remerciant Horne, Jones a dit que le Gram-

my représentait "l'ambition d'une vie".

Dolly Parton absente

Dolly Parton se remettait d'une intervention chirurgicale subie la semaine dernière. Elle n'était donc pas présente pour recevoir le trophée pour la meilleure artiste country et les meilleures chansons country dans "9 To 5", un film où elle tient la vedette avec Jane Fonda et Lily Tomlin.

Rick Springfield l'Australien, célèbre pour le rôle du chirurgien Noah Drake à la télévision dans le té-

léfeuilleton General Hospital, a remporté le Grammy du meilleur chanteur rock pour Jessie's Girl.

Les Oak Ridge Boys, qui ont déjà remporté quatre Grammy pour leur Gospel Music, ont bouclé leur passage à la musique country en remportant le trophée du meilleur groupe vocal country pour Elvira.

Dans le domaine du classique, la symphonie No 2 de Mahler, avec Sir Georg Solti, dirigeant l'Orchestre symphonique et le Chœur de Chicago a reçu le Grammy et pour le meilleur album et pour le

meilleur album d'orchestre.

Itzhak Perlman a été aussi un double gagnant pour la meilleure performance par des solistes instrumentaux avec orchestre à l'occasion du 60e anniversaire d'Isaac Stern et pour la meilleure performance de musique de chambre de Tchaïkovsky: Piano Trio en A Mineur. Lynn Harrell et Vladimir Ashkenazy ont partagé le trophée pour la musique de chambre.

De son côté, le groupe rock britannique The Police a obtenu deux trophées, pour le meilleur enregistrement par un groupe rock et la meilleure pièce musicale rock. Mike Post a remporté les trophées pour la meilleure composition instrumentale et la meilleure pièce populaire instrumentale, pour The Theme from Hill Street Blues. The Manhattan Transfer a été désigné le meilleur ensemble vocal de jazz et le meilleur ensemble vocal populaire.

THÉÂTRE DE LA BORDEE
1091 1/2 rue St-Jean

DERNIER
du 17 février au 20 mars

Reservations: 694 9631
à partir de 17h00 Du mardi au samedi à 20h30

LES GRANDS EXPLORATEURS
DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

LA GROUPE LA LAURENTIENNE présente

SUPPLÉMENTAIRES
1er et 3 MARS 20h30

WATEZ-VOUS!

Les 26-27 et 28 février COMPLET!

AVENTURES sur Le COLORADO

avec Didier Kerveillant présent sur scène

26-27-28 février 20h30 - Matinée 28 à 13h30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE TEL 643-8131

En vente au Grand Théâtre et dans 5 des supermarchés Provigo. Des frais de service de 50¢ par billet sont perçus par le GTQ à tous les guichets.

CINE VIDEO CLUB

1019, avenue Cartier
Québec, G1R 2S3
(418) 529-9584
Dans le hall du cinéma Cartier, tous les jours de midi à 20h

LOCATION DE FILMS SUR VIDEO-CASSETTES

Devenez membre

avant le 1er mars et obtenez cinq (5) cassettes gratuitement pour une journée.

Nos travaux de rénovation complétés, célébrons l'événement ensemble, par une

SOIREE SPECIALE le vendredi 26 février

DANSE en vedette: "BIG BONHEUR"

La Fayette

585, boul. Charest est Québec 522-2053

LES CINEMAS FRANCE FILM

Au-delà des limites de la souffrance, la réaction peut être TERRIBLE...

VENGEANCE
SALLY LOCKETT - NICHOLAS JACQUEZ - BOB ELLIOTT
la guerre des otages
HORAIRES: La Guerre: 1:30, 4:30, 7:30, 10:30; Vengeance: 2:40, 5:50, 9:20
cinéma le paris 1
PLACE D'YVONNE 684-0891

Une véritable leçon de cinéma
Un plaisir pour l'oeil et l'intelligence

Noces de sang
Un film de CARLOS SAURA
LA MOBILITE DE LA CAMERA, LA MUSIQUE DE LA MISE EN SCENE, REPRODUISENT TOUT AUTANT QUE LES DIALOGES RACIS, QU'ILS SONT VERTS, SUR L'ECRAN UN Drame d'amour et de sang - LE DEVOIR
Chorégraphie par Antonio Gades
cinéma le paris 3
PLACE D'YVONNE 684-0891

C'EST SURTOUT PAS DE L'AMOUR
7e sem.
psychocratie
cinéma le paris 2
PLACE D'YVONNE 684-0891

LE THEATRE DU VIEUX QUEBEC
30, St-Stanislas présente

"MISTERO BUFFO"
de Dario Fo
Adaptation: Michel Tremblay
Jusqu'au 28 mars à 20h30
Rebâche lundi et mardi
Res. après 18h: 692-4212
Billets en vente chez Musique d'Auteuil, 1095, rue St-Jean

Après "BROUE" et "LES VOISINS"

"APPELEZ-MOI STEPHANE"

une comédie de Claude Meunier et Louis Sala

Frédérique Bédard
Rita Lafontaine
Pauline Lapointe
Marc Messier
Gilles Renaud
Serge Thériault

Mise en scène: Louis Sala
Costumes: Suzanne Harel
Décor: François Séguin
Éclairage: Jean-Claude Leblanc
Musique: Robert Léger

**CE SOIR à 20h30
DEMAIN à 19h00**

"...la plus drôle, la plus habile et la plus émouvante comédie depuis des années... un divertissement énorme..."
Lawrence Sabbath, The Gazette

Collaboration **CHOC**

(Guichet ouvert à partir de midi)

palais montcalm

Les 25 et 26 février à 20h30
et le 27 février à 19h00

Les Films Mutuels présentent

UNE RÉACTION EXTRAORDINAIRE!

"Tout à coup, on se sent emporté doucement par une émotion d'une rare qualité. Avec ce film, on comprend ce que veut dire le talent, l'expérience ou, si l'on préfère, la grâce."

Tout ça est mené de main de maître dans un récit d'une précision inégalable.

Le dernier Truffaut est une véritable splendeur, un de ces films qui vous saisit aux tripes, beau, ciselé à la perfection, bouleversant. Je sais qu'il faut employer ce mot avec circonspection mais j'oserais le qualifier de chef-d'oeuvre.

— Luc Perreault, **LA PRESSE**

Il n'y a pas beaucoup de films plus universels que celui-ci!

Une oeuvre intéressante, intelligente, meilleure que "Le dernier métro". Réalisée, interprétée, mise en scène, photographiée et regardée avec puissance. Un très bon film nous pénétrant comme un coup d'épée.

— Manon Péclet, **DIMANCHE MATIN**

Ce qui soutient constamment notre intérêt, c'est l'émotion, l'émotion qui semble pour ainsi dire à vif sur l'écran. Voir ce film, c'est voir plus que des personnages, des décors, une action, mais vibrer à une passion amoureuse tantôt latente, tantôt manifeste, toujours troublante et bouleversante.

Et si le spectateur est à ce point accaparé par la passion qui vibre à l'écran c'est en grande partie à cause du merveilleux talent de conteur que déploie encore une fois François Truffaut. Quelle habileté, quelle agilité dans ce récit serré, succinct, compact, intense, lyrique, tendu comme un fil sur lequel l'amour et la vie sont en suspens.

— Richard Gay, **LE DEVOIR**

Le plus habile et subtil cinéaste français de l'heure.

Il nous arrive avec un véritable suspense romantique qui nous rappelle de par son ton et son traitement un cinéma d'ambiance, d'amour, de passion, de suspense."

— Franco Nuovo, **JOURNAL de MTL**

"Ni avec toi, ni sans toi"

LA FEMME D'À CÔTÉ un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

avec GÉRARD DEPARDIEU et FANNY ARDANT

HENRI GARCIN - MICHELLE SAUNGER - ROGER VAN HOOB - VERONIQUE SILVER
scénario de FRANÇOIS TRUFFAUT - SUZANNE SCHIFFMAN & JEAN AUJOL
photographie WILLIAM LUTCHANSKY - musique de GEORGES DELERUE

au même programme: LE COURT MÉTRAGE
PWI PRIS SPECIAL DU JURY
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 81
JEAN-CLAUDE LAUNAY - GASTON LUTHE - CHARLOTTE LAUREN

2e SEMAINE! **LE DAUPHIN**
DU PONT ET BOUL. CHAREST 525-9745

HORAIRE:
14h00 - 16h30 - 19h00 - 21h30

A Ottawa, c'est le budget de Radio-Canada qui bénéficiera de la hausse la plus importante

OTTAWA (PC) — La Société Radio-Canada verra son budget augmenter de \$88 millions ou 13,8 pour 100 en 1982-83, pour atteindre \$737,4 millions, selon les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral déposées cette semaine.

Mais la plupart des autres organismes culturels du gouvernement canadien devront se contenter de hausses plus modestes.

Ainsi, le Conseil des Arts du Canada, l'organisme gouvernemental qui a pour mission de subventionner les arts au Canada verra son budget augmenter de 12 pour cent pour atteindre \$60 millions.

Les musées nationaux du Canada verront leur budget augmenter de tout juste 10 pour 100

pour atteindre \$61,8 millions. La Galerie nationale verra même son budget diminuer de quelque \$350.000. Ces sommes ne comprennent cependant pas le budget alloué à la construction de nouveaux locaux pour la Galerie nationale et le Musée de l'homme, mais comprennent les sommes prévues pour la construction d'un musée de l'aviation et de l'espace.

Plus pour le cinéma

Par ailleurs, l'Office national du Film voit son budget augmenter de \$6,6 millions pour atteindre \$53 millions, une hausse de 11,4 pour 100. La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne voit son bud-

get augmenter de seulement 7,1 pour 100 pour atteindre \$4,5 millions. Le budget du volet arts et culture du ministère des Communications augmente de \$207 millions au cours de cet exercice financier mais il s'agit là surtout d'un exercice comptable puisque c'est au budget de ce ministère et non plus à celui des postes que l'on retrouvera désormais la subvention pour les tarifs postaux réduits des périodiques culturels canadiens.

Le budget du ministère des Communications pour le programme Téléfilm sera augmenté de quelque \$11,4 millions tandis que le programme d'aide à l'édition verra son budget diminuer de \$6,8 millions.

Signe des temps, le Centre d'information sur l'unité canadienne

verra son budget réduit de \$7,1 millions passant de \$32,5 millions à \$25,4 millions. Tous les postes du budget de cet organisme sont coupés en

1982-83 sauf celui des salaires puisqu'on ne prévoit mettre à pied aucun des 90 employés du Centre.

Le poste nommé "in-

formation" au budget du CIUC voit son budget passer de \$23 mil-

lions à \$18 millions. Enfin, le budget du Commissaire aux lan-

gues officielles, passera de \$5,6 millions en 1981-82 à \$7,2 millions en

1982-83, une augmentation de \$1,6 million.

critique

Stéphane...? non merci, pas pour moi

APPELEZ-MOI STEPHANE, comédie satirique de Louis Sala et Claude Meunier, mise en scène par Louis Sala, avec Gilles Renaud (Stéphane), Frédéric Bédard (Louis), Marc Messier (Jean-Guy), Serge Thériault (Réjean), Pauline Lapointe (Gilberte) et Rita Lafontaine (Jacqueline); décor de François Séguin et costumes de Suzanne Harel. Au Palais Montcalm hier soir.

Disons tout de suite, puisque la publicité faite autour de la pièce "Appelez-moi Stéphane" fait mention de "Broue" et de "Les voisins", cette dernière production était nettement la meilleure qu'on nous ait servie de l'équipe Meunier-Sala. "Broue" revient à Québec dans quelques jours, ceux qui l'ont vu comme ceux qui n'ont pas vu ce spectacle ont bien le droit d'aimer cette interminable journée-soirée dans une taverne, où s'étalent sans aucune réserve, les petites misères de l'humanité masculine québécoise. Comme ils auraient aussi celui de s'amuser, un certain temps, en voyant "Appelez-moi Stéphane". Ce n'est pas mon cas et je me suis surpris à regretter, quand la troupe s'est engagée dans la deuxième partie de la soirée, d'avoir choisi de voir cette production plutôt que celle du Théâtre de l'Ouvrage qui jouait hier soir aussi, au cégep de Sainte-Foy.

"Stéphane" réunit pourtant bien suffisamment d'éléments pour construire une bonne pièce. Le sujet n'est pas des plus neufs et les animateurs culturels ayant rejoint depuis un bon moment le clan de ces "gens respectables" dont le comportement frise si souvent le ridicule. Le nôtre est un minable acteur tout enfié de prétentions et de pseudo-connaissances qui lui permettent de gagner sa vie en exploitant la naïveté des autres.

Il débarque dans un centre culturel pour un cours de théâtre à un groupe d'amateurs qu'il initie à certains rudiments de l'expression dramatique.

Cette première partie du spectacle est nettement la meilleure et la plus drôle. Les personnages se présentent, débilités les clichés habituels sur une foule de lieux

communs pendant que le professeur entreprend une série d'exercices de diction et de réchauffement pour briser la glace tout en provoquant un psychodrame dont il tirera "sa création collective".

L'entreprise n'est pas subtile et on devine tout de suite que le grand comique vit lui aussi de sérieux problèmes comme tous ceux qui sont venus prendre ce cours pour d'obscures raisons. En réalité, le spectacle qui voulait être comique, devient un drame et sombre même dans le mélodrame, malgré le jeu grossier des comédiens et les efforts qu'ils font pour tenir ensemble les morceaux disparates de cette pièce pourtant saluée par certains, comme une des meilleures comédies de la dernière saison.

Rita Lafontaine est remarquable dans son rôle de femme timorée inconfortable dans sa peau; Gilles Renaud réussit à ne jamais rendre sympathique le professeur qu'il campe alors que Marc Messier ne peut s'empêcher de beaucoup ressembler à certaines de ses compositions de "Broue". Serge Thériault est un amusant et constant timide et comme lui, Frédéric Bédard reste présente à son personnage du début à la fin. Pauline Martin n'a pas été choyée par les auteurs avec sa caricature de femme parfaitement domestiquée, mais tout le monde a bien le droit de vouloir gagner sa vie.

Pour qu'une comédie soit réussie, aucun des personnages ne doit jamais inspirer la pitié; ici, même le professeur perfide n'est dans le fond, qu'un pauvre type, et ça ne me fait pas rire.

Martine R.-CORRIVAUT

Wajda reste en lice pour les Oscars

LOS ANGELES (AFP) — Le film du réalisateur polonais Andrzej Wajda, "L'homme de fer", ne sera pas retiré de la compétition pour les Oscars du cinéma, ainsi que l'avaient demandé les autorités polonaises, a fait savoir M. Fay Kamin, président de l'Académie des arts et sciences cinématographiques.

Decouvrez la nouvelle révélation de l'écran
Myriam Watteau
Valérie Matines
LA RONDE SUEDOISE
"DROIT DE CUISSAGE"
MIDI-MINUIT
252, ST-JOSEPH EST — 522-2828
Dès 13h15

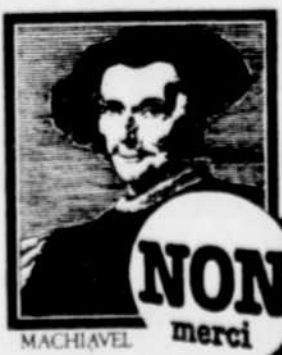
Le Confort et l'Indifférence

Un film de Denys Arcand sur le référendum

4^e SEMAINE

les 26 et 27 fév., à minuit

du lundi 1^{er} mars au vendredi 5 mars inclusivement, à 16h45



CINEMA
CARTIER

1019, rue Cartier, Québec, P.Q. — 525-9340

VERS UN UNIVERS INIMAGINABLE.
MÉTAL HURLANT
LA MACHINE À REVER.
HORAIRE SEMAINE: FAUT SE FAIRE LA MALLE 19h40. MÉTAL HURLANT 18h10, 21h30.
CANARDIÈRE
LES GALERIES CANARDIÈRE 861-8575

EN 1982, TOUT SE PAIE...
Les criminels bénéficient de traitements de faveur pour dévoiler leurs crimes.
FRONTENAC 2
DU PONT & BOLL CHABERT 528-8145
HORAIRE: 14h15, 17h15, 20h15

MALCOLM McDOWELL
5^e SEM.
CALIGULA
"QU'ARRIVERAIT-IL SI VOUS AVIEZ ÉTÉ DONNÉ LE POUVOIR AUSSI DE VIE OU DE MORT SUR N'IMPORTE QUEL DANS LE MONDE ENTIER"
HORAIRE: Vendredi, samedi et dimanche: 12h30 - 15h15 - 18h - 20h55. Lundi au jeudi inclus: 14h - 17h et 20h.
FRONTENAC 1
DU PONT & BOLL CHABERT 528-8145

Société Nationale des Critiques de Films des États-Unis 1981
14 ANS
ATLANTIC CITY ★ Meilleur Film
BURT LANCASTER ★ Meilleur Acteur
LOUIS MALLE ★ Meilleur Réalisateur
JOHN GUARE ★ Meilleur Scénario
LOUIS MALLE ATLANTIC CITY
DENIS HÉROUX et JOHN KEMENY présentent
BURT LANCASTER . SUSAN SARANDON . MICHEL PICCOLI
Dans un film de LOUIS MALLE
Écrit par JOHN GUARE. Musique de MICHEL LEGRAND. Producteur exécutif JOSEPH F. BEAUBIEN avec HOLLIS MACLAREN et ROBERT JOY et KATE READ dans le rôle de GRACE
Produit avec la participation de la Société de développement de l'industrie Cinématographique Canadienne et Cinéma Unis
HORAIRE: Sam. et Dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h15. En Sem.: 19h et 21h15.
CAPITOL 972 ST-JEAN 694-0806 2^e Sem.

CINÉMAS UNIS
LE DESTIN TRAGIQUE DE DEUX ÉTRES VICTIMES DE LEURS OBSESSIONS
6^e SEM. 1^{er} QUART.
JACK NICHOLSON JESSICA LANGE
Plus: 2^e GRAND FILM
V.F. The Postman Always Rings Twice
"LE GIGOLO AMÉRICAIN"
avec Richard Gere
HORAIRE: Samedi 19h, 21h15. Dimanche 21h15.
Les galeries de la capitale 2

2 HÉROS QUÉBÉCOIS + 3 SUPER-FILLES
2^e SEM.
DEUX SUPER-DINGUES
JACQUES RAYMOND • MOE H. BOURDON
2^e Film
"LA CORVETTE ROUGE"
HORAIRE: Dingues: 18h10 et 21h35. Corvette: 19h50.
Les galeries de la capitale 6

STALLONE, CAINE, VON SYDOV, HUSTON
ANOUS LA VICTOIRE
2^e Film
"LE CIEL PEUT ATTENDRE" avec Warren Beatty
HORAIRE: Ciel: 19h00. Victoire: 20h50.
Les galeries de la capitale 4

PIERRE RICHARD GERARD DEPARDEU
10^e SEM.
LA CHÈVRE
HORAIRE: 12h55, 14h55, 17h00, 19h00, 21h05.
STE-FOY 3 PLACE STE-FOY 656-0512

la petite étrangère
3^e SEM.
GAMINES EMANCIPÉES
HORAIRE: (Jeudis) 13h, 15h15, 17h30, 19h45. 20h00. Gamines: 14h00, 16h00, 18h00, 20h00.
STE-FOY 2 PLACE STE-FOY 656-0512

POUR TOUS
Signé FURAX
SIMONON d'après le roman "Le Bouquet Sacré" de Pierre Des et Francis Blanche
HORAIRE: Sam. et Dim. 19h15, 20h, 21h45. En Sem. des 18h15.
Les galeries de la capitale 1

Depuis "Autant en Emporte le Vent", il n'y a pas eu d'épopée romantique comme "Reds".
11^e SEM.
REDS
WARREN BEATTY DIANE KEATON
CANADIAN PLACE LAUREL 526-9121
HORAIRE: En Sem.: 20h. Sam. et Dim.: 14h et 20h.

"Un chef-d'œuvre qui restera dans l'histoire".
Robert Hossein, Nicole Garcia, Geraldine Chaplin, Jacques Villeret
LES UNS LES AUTRES
UN FILM DE LAUREL LELAND
HORAIRE: Les uns: 19h30. Les autres: 20h30.
GENEVA PLACE D'ARCADE 525-8125

Après CHRISTIANE F. la révélation choc continue sur les jeunes adultes d'aujourd'hui...
DES COLLEGIENNES DANS LA NUIT
"CROCODILES DE LA MORT"
STE-FOY 1 PLACE STE-FOY 656-0512
HORAIRE: Collegiennes: 14h55, 18h15, 21h35. Crocodiles: 13h20, 14h40, 20h00.

EN NOMINATION POUR UN OSCAR
...MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1981
Philippe Noiret, Charles Vanel, admirables...
"Un grand film — tourné avec un sens de la beauté, de la noblesse, de la grandeur des sentiments tous ses interprètes sont excellents". — France Soir
"Trois Frères — œuvre universelle, demeure un des plus beaux films de Rosi, d'une intensité, d'une gravité, d'une noblesse, d'une sensibilité, d'une sensualité, d'une simplicité, même absolument bouleversantes". — Pariscope
"NOBLE MAGNIFIQUE" — Le Monde
VIVA FILM PRESENTE
UN FILM DE FRANCESCO ROSI
TROIS FRÈRES
avec PHILIPPE NOIRET • MICHELLE PLACIDO • VITTORIO MEZZOGIORNO • ANDREA FERRELL • MADDALENA CRIPPA • SARA TAFURI et avec CHARLES VANEL sujet et scénario TONINO GUERRA • FRANCESCO ROSI • Directeur de la photographie PASQUALE DI SANTO et ANDREA CRISANTI • Costumes GABRIELLA PESQUCCI • Producteur exécutif ALEXANDRO VON NORMAN • Mise en scène de FRANCESCO ROSI
HORAIRE: Sam. et Dim.: 12h45, 14h50, 17h00, 19h10, 21h15; En Sem.: 18h45 et 21h.
CINÉMA 1 PLACE QUÉBEC 525-4524

chronique

Disques: de bonnes et de mauvaises surprises!



pierre
boulet

Vous savez ce que c'est. On a chacun ses petites manies. Et ses petites phobies. Puis on finit par s'enfermer dedans. En musique aussi. On adopte un musicien. On le vénère. Et on finit par croire, aussi honnêtement qu'inconsciemment, qu'il ne sait faire que du beau. C'est forcément bon, puisque c'est lui. Et vice-versa. On prend une musique en aversion. Et du jour au lendemain, il n'y a plus rien de bon dans le genre. Maudite habitude! Jusqu'au jour où... bang!

Pour tout vous dire, mes petites manies iraient plutôt du côté d'Archie Shepp. Quand je n'en bouffe pas, j'en rêve. Bien sûr, il y a le son et le souffle. Et l'invention. Mais aussi, le contenu culturel et politique. Un sax pareil, ça sent la blessure et le cri. Ça vient planter l'Afrique dans l'asphalte des métropoles. Et ça vous abreuve de sensualité jusqu'à l'ivrognerie.

Alors j'empile. Disque sur disque. Et il y en a pour longtemps. Ça fait plus de vingt ans maintenant qu'il refait l'itinéraire du jazz, ce Shepp. Aller-retour. Et il a essayé partout. Aux USA et en Europe. Le cauchemar du collectionneur. Alors quand un nouveau Shepp arrive chez le disquaire, aussi bien vous le dire: il n'a pas le temps d'accumuler la poussière.

Côté phobie, j'aurais dans les sanglots longs des pianos monotones. Un exemple? Je serai aussi franc qu'atrocément subjectif: Keith Jarrett, ce n'en peut plus. Je sais, je sais... c'est un très bon pianiste. Moi aussi j'ai adoré et j'adore encore son concert solo à Cologne (oui, oui... l'album blanc, le Koln Concert). Ses concerts à Brème et à Lausanne aussi. A la limite, j'aime bien Staircase. Mais voilà! Ça fera bientôt dix ans qu'il le refait. Et je trouve ça tannant. Bon! Alors quand j'entends pleurer un piano, je deviens méfiant. Je

pense à Jarrett. Par déformation. Maudite habitude!

Tout ça pour vous dire que dernièrement, j'ai eu deux surprises. Une bonne, très bonne. Venue d'un pianiste. Ken Werner... en solo. Et une mauvaise, assez mauvaise même. Venue d'Archie Shepp. Eh oui!!!

JAZZ

KEN WERNER

BEYOND THE FOREST OF Mirkwood: Ken Werner (piano solo). Inner City IC 3036 (distribution ALMADA).

★★★★

Un copain, fin connaisseur, m'en a parlé. J'ai hésité. Une semaine plus tard, j'ai entendu une pièce à la radio. Bell's Bounce. Et je me suis précipité.

Si vous voulez, on dira qu'il a l'esprit lyrique de Keith Jarrett. Mais avec plus de rigueur. Avec un sens plus achevé de la composition. Avec plus de nuances. Beaucoup plus de nuances. Avec plus d'imagination aussi. Un enchevêtrement serré de motifs et de rythmes. Des contrastes parfois violents. Tout ça, dans le lit d'une rivière qui coule, cristalline, avec ses sources qui la nourrissent. Avec ses rapides clairs et ses méandres. Des filiations? Des ressemblances? De loin, peut-être, on peut penser à Egberto Gismonti ou à Richard Beirach. Mais de loin. Impressionniste. Et impressionnant.

Ken Werner n'a enregistré que



deux disques à son nom. En solo tous les deux. The Piano Music of Bix Beiderbecke, Duke Ellington, George Gershwin et James P. Johnson (Finnadar SR 9019). Un petit bijou d'interprétation, qui n'a rien à voir avec l'improvisation. Et qui témoigne de la formation classique rigoureuse de Werner. Et Beyond the Forest of Mirkwood. On le retrouve aussi avec Charles Mingus sur "Something like a bird" (Atlantic) et avec Shepp sur "I know about the life" (Sackville).

A 30 ans, il a déjà roulé sa bosse. Il tient le clavier depuis l'âge de sept ans. Il a fait le Manhattan School of Music et le Berklee School of Boston. Des rencontres importantes aussi: Lee Konitz, Mike Richmond, Bob Moses, Jimmy Knepper, Billy Hart, Paul McCandless, Paul Motian.

Sur Beyond the Forest of Mirkwood, enregistré en 1980, Werner présente ses compositions les plus récentes. Sept pièces délicates et pleines. Une alternance de longues envolées lyriques d'où émergent, à l'occasion, des rafales de swing et de blues. Des clins d'oeil évidents aux maîtres de la musique romantique et impressionniste. Et des parenthèses d'une grande modernité, plus dépouillées. Comme des points de suspension au bout d'une phrase figée.

Que ça fait donc du bien!

ARCHIE SHEPP

I KNOW ABOUT THE LIFE: Archie Shepp (sax ténor); Ken Werner (piano); Santi Debrano (contrebasse); John Betsch (batterie). Sackville 3026 (distribution TND).

★★

Pour ce disque aussi, je me suis précipité. Trop vite. Moi, j'achète toujours Shepp les yeux fermés. Ça m'apprendra. Il y avait pourtant de quoi être optimiste. L'enregistrement a été effectué à Toronto, sur l'étiquette de Bill Smith, en février 1981. À ma connaissance du magazine Coda, musicien lui-même, Smith n'en est pas à un prodige près sur ses labels maison, Sackville et Onari. Et pourtant,



cette fois, je n'y trouve pas mon compte.

On retrouve Shepp avec le batteur et le bassiste qui l'accompagnaient, au cégep de Sainte-Foy, il y a près de trois ans. Vous vous rappelez? Un concert honnête. Sans plus. Et en prime, le pianiste Ken Werner. Précisément celui qui je viens de vous présenter et qui a su me faire tourner de l'oeil sur son album solo. Mais sur I know about the life, la section rythmique est littéralement reléguée au petit coin. Inapparente. Presque inopérante. À l'exception, peut-être, de quelques envolées du batteur John Betsch.

Et Shepp! Depuis son retour à la tradition, on l'a entendu dans des prestations si remarquables qu'on en devient terriblement exigeants. Et avec raison. Ses plus beaux disques remplissent un catalogue. Vous connaissez "Duet", la rencontre de Shepp et de Dollar Brand (Denon YX-7532-ND)? Sur son dernier disque, il est... ordinaire. Et Shepp ordinaire, ce n'est pas vraiment Shepp.

Au programme, une longue composition (13 min. 49), la pièce tige. On reconnaît le souffle, la sensualité... et l'habitude. Et trois standards: Round Midnight et Well You Needn't, de Thelonious Monk; Giant Steps, de John Coltrane. Le Round Midnight? Peut-être. Pour la brisure du rythme. Pour cette dissonance dérangeante. Mais le Giant Steps... j'en ai entendu une autre version, enregistrée par Shepp deux ans plus tôt, à Paris. Folie et Merveille!

La prochaine fois. Probablement!

ROCK

THE NYLONS

THE NYLONS: Paul Cooper, Marc Connors, Claude Morrison et Arnold Robinson (voix). Attic Records LAT 1125 (distribution CBS).

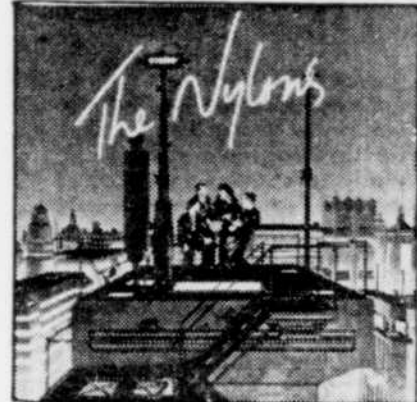
★★

On m'en avait dit beaucoup de bien. Trois bonshommes de Toronto et un ancien "Platters". Qui n'ont comme seuls instruments musicaux que leurs voix. Eh oui, a cappella! Ils ont attiré 12.000 personnes à Toronto et 20.000 à Vancouver. Une inspiration marquée par plusieurs influences: rock, gospel, rythm & blues. Et pourtant, il y a quelque chose qui ne passe pas. Peut-être le répertoire. Résolument rétro. The lion sleeps tonight, ça vous rappelle quelque chose? Cherchez un peu... (Dans la jungle, terrible jungle, le lion est mort ce soir, tchabadou, tchabadou...) C'est vrai, ça fait vingt ans.

Et aussi, une impression de déjà entendu. En moins bon, cette fois. Parce qu'avant les Nylons, il y a eu les Persuasions. Sur le même terrain vocal. A cappella. Et en tellement plus prodigieux.

Ce n'est pourtant pas complètement dépourvu d'intérêt. Pour les curieux. Et pour ceux qui ne peuvent plus attendre la fin de la disette.

Au fait, The Nylons devaient donner un spectacle au Café, mardi. A cause de problèmes obscurs à Montréal, leurs spectacles prévus au Québec sont annulés. A la prochaine!



VAN MORRISON

BEAUTIFUL VISION: avec, parmi bien d'autres, Mark Knopfler à la guitare. Warner Bros. XBS 3652 (distribution WEA).

★★★★

En voilà un qui ne change pas d'un poil. Et à qui ça convient très bien. Depuis le détour des années 1970, Van Morrison traîne son style "côte-ouest", mi-crooner, mi-rocker. Il faut peut-être avoir déjà digéré dix ans de cette tradition musicale pour apprécier vraiment. Ou commencer à trouver du poil blanc dans les dents du peigne. Il n'en reste pas moins que ça s'avale comme un petit vin pas pire. Ni acide, ni sucré. Mollo. Et la présence, sur deux pièces, du guitariste de Dire Straits, Mark Knopfler, ne dérange rien. Personnellement, je n'y cherche pas l'orgasme. Un bon moment... pour les habitués!

LARRY CARLTON

SLEEPWALK: Larry Carlton (guitares) et, entre autres, Steve Gadd et Jeff Porcaro (batterie); Greg Mathieson, Terry Trotter et Don Freeman (claviers); Paulinho da Costa (percussions); Abe Laboriel (basse). Warner Bros. XBS 3635 (distribution WEA).

★★

Un deuxième disque. Des compositions et un son qui vont se percher quelque part, entre Steve Khan et Lee Ritenour. Définitivement "fusion". Une production technique particulièrement propre, léchée même. Des arrangements au petit point. Des ingrédients cordés bien serrés pour un succès commercial. Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit. Une musique propre, mais commerciale. La n'élève rien à la virtuosité du guitariste. Mais moi, ça m'engourdit les tripes. Ça manque de sang chaud. Pour les radios AM pas trop dures!

(*) (°) Vous l'aurez compris, tout se passe entre le cri de satisfaction des cinq étoiles noires et les larmes de désespoir de l'étoile blanche.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Pour communiqués et informations téléphoner à Lise Desjardins, de 9 à 16 heures, au numéro 647-3489

variétés

UZEB, jazz rock. Dans le cadre du Festival "Février Jazz", 20h30. Auditorium du cégep F.X. Garneau. Adm.: \$4 pour les étud. du cégep et \$5 les autres.

FANFAN DEDE ET SES MUSICIENS. Ce soir 19h et demain à 10h, 11h, 13h et 14h. Chansons, musiques, jeux avec les tout-petits. Galeries de la Capitale. Gratuit.

PHASE 3 pendant le "Souper-dansant" de la salle Charles-Baillargé de l'hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne.

MANUEL BRAULT, accompagné d'un guitariste et d'un bassiste. À compter de 22h. La Traversière, 28 boul. Champlain (en face de la Traversée de Lévis). Adm.: \$2,50.

BIG BONHEUR de retour au Club Lafayette pour une soirée spéciale qui soulignera la nouvelle décoration de la salle. Ce soir 21h. Prix de présence, etc.

BARBARA SALSBERG dans "J'aime, j'aime" spectacle d'humour et de romantisme. 21h30. Le Bilboquet, 40 côté du Palais. Se termine le 4. Entrée libre.

JEAN TREMBLAY, auteur-compositeur-interprète, à compter de 21h30. Le Bobard, 17 rue St-Stanislas. Entrée libre.

MARC LEPAGE, auteur-compositeur-interprète, à compter de 22h. Restaurant Le Dinatoire, complexe St-Amable, 333 rue St-Amable. Entrée libre.

GROUPE CONTREVENT, compositions originales, mer, au dim. 22h. Bar l'Empire, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne.

Anne. Entrée libre. Se termine dim.

MEREGRAND, 22h. Café-bar Jacob, 239 rue St-Vallier ouest. Entrée libre. Se termine dim.

HAROLD MCNEIL, guitariste. 21h30. Le Grenadier, 10 rue Ste-Anne. Entrée libre.

LAST CALL, jazz blues. Café Classique, 345 rue de la Couronne. 21h30. Entrée libre. Se termine sam.

MALUNE, auteur-compositeur-interprète. 22h. Bar Elite, 54 rue Couillard. Se termine dim.

COCO BLANCHETTE, 21h. Le Gaulois, 45 rue Buade. Entrée libre.

TRANSNATIONAL FUNK, 22h15. Chez Dagobert, 600 Grande-Allee est. Entrée libre.

MARC DROLET, lun. au sam. À compter de 21h30. Piano-bar La Cale, Quality Inn, 3115 boul. Laurier. Entrée libre.

OPTIQUE, ven., sam. 21h30. Ambiance, 345 1ère Avenue, Limoilou (2e étage, autrefois Dansa Casa). Adm.: \$2.

ULSTASARIANS, 22h15. Le Crâneau, 47 côté de la Fabrique. Entrée libre.

BIG MOOSE WALKER, blues. 22h. Le Jazz, 19 rue St-Pierre, place Royale. Se termine le 7 mars.

CASINO DE PARIS, revue de music-hall, présenté par Aimé Chartier et les danseurs de Pierre Parisi. Tous les soirs à compter de 21h30. Cabaret Au Folichon, 4300 boul. de la Haie.

La Pocatière: Exposition permanente "LA PAROISSE RURALE AU TOURNANT DU SIECLE" et exposition spéciale "Insectes et papillons", du lun au ven. au Musée François-Pilote.

Montmagny: Exposition permanente d'artisanat POPULAIRE, au Manoir Couillard-Dupuis, 2e étage, reconnu comme site historique.

Rivière-du-Loup: Exposition d'EUGEN KEDL, photographie jusqu'au 28 fév. au Centre d'animation culturelle du Bas-St-Laurent, 300 rue St-Pierre. Spectacle de Daniel Lavoie, lun. 1er mars à 20h. Adm.: \$7; \$8 et \$9. Rés. et inf. 867-2338 au Centre culturel de Rivière-du-Loup. Exposition sous le thème PAR LE TROU DE LA LENTILLE, du photographe

Hamel. Adm.: \$1 lun. au jeu; \$2 ven., sam., dim. Se termine le 7 mars.

LAJOS MOLNAR, violoniste. Tous les soirs du mer. au dim. L'Astral, hôtel Loews Le Concorde.

SOLANGE BOUFFARD et BOB PARADIS, tous les soirs à compter de 18h. Au Chambord et bar LeCoin, Holiday Inn, centre-ville, 395 rue de la Couronne.

EXIT, rock-new-wave, 3 spectacles par soir à compter de 22h et 1 représentation dim. à 16h30. Le Figaro, 1011 rue St-Jean. \$1. Se termine dim.

PIERRE BOURET et son groupe Nuage. Du mar. au sam. à compter de 22h au Visages, et GLORIA MARCON, pianiste au restaurant Le Vignoble, du jeu au sam. 19h30. Auberge des Gouverneurs, haute-ville.

PIERRE BOURET, chanteur, du mar. au sam. 21h. Bar Le Vertige, Ramada Inn, 1200 de Lavergne, Ste-Foy.

GILBERT BOILEAU, lun. au ven. 17h à 22h, et sam. 17h30, bar Le Causus; LOUIS LEROUX, au Croc-quebroche, du mar. au dim. 18h. Hilton International, Place Québec.

DUO ORPHEE, les jeu., ven., sam. 21h30. Bar Le Combout, Holiday Inn, 3235 rue Hochelaga, Ste-Foy.

TRIO RAUL MUNOZ, du lun. au sam. 21h30, au piano-bar. DUO HAMEL-LA-FLAMME, guitariste et flûtiste, au restaurant "Le Champlain", lun. au sam. 19h à 22h. Château Frontenac.

PARC DE L'ARTILLERIE, 2 rue d'Auteuil. Site historique commémorant trois siècles de vie militaire, sociale et industrielle. Visites guidées sur réservations: 694-4205. Gratuit.

VILLAGE DES SPORTS, 1860, boul. Valcartier (route 371 nord). Valcartier Village. Tous les jours 10h à 18h et 19h à 23h (sauf le lun.). Glissades en train, descentes sur chambre à air, sentiers de patinage en forêt, ski de fond, raquette. Service de cafétéria et salon-bar. Stationnement gratuit. Rés.: 844-2212 ou 3882.

AQUARIUM DE QUÉBEC, 1675 ave. du Parc, Ste-Foy. Ouvert tous les jours 9h à 17h. Adultes: \$1,50; moins de 14 ans: \$0,50; moins de 6 ans: gratuit si accompagné d'un adulte; 65 ans et plus: gratuit sur présentation de la carte RAMQ.

JARDIN ZOOLOGIQUE, 8191 ave. du Zoo, Charlesbourg. Tous les jours 10h à 15h30. Hors saison (quelques services non disponibles). Gratuit.

CLINIQUE D'INFORMATION sur l'alimentation et le sport: kiosque, dépliants, démonstration, personnes ressources sur place. Au 9h30 à 21h et demain 9h à 17h. Coopératives des Galeries de la Capitale. Gratuit.

Thetford-Mines: Exposition de PAUL BEAU du 28 fév. au 28 mars. Musée des beaux-arts de Montréal au Musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante. Exposition ARTISTES D'ICI au Musée d'animation culturelle de la région de l'Amiante du 19 fév. au 19 mars à 20h.

divers

COMPÉTITION DE CUBES à compter de 10h, demain dans les trois magasins Sears dans le rayon de la photo et de la papeterie.

LOS AZTECAS, musique de danse. 20h30. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allee est.

LES AMERINDIOS, D'ALAI et COPLA, avec Sylvie. Musique latino-américaine du mar. au dim. en alternance le midi et le soir. Restaurant Marie-Lib, 663, 3e Avenue, Limoilou.

VINCENT ET LYSANNE, chansons populaires au piano-bar à 21h30 et BOULIN, accordéoniste du jeu. au sam. 19h, au salon Beaumont, Restaurant-motel Orléans, 2941 boul. Ste-Anne.

JULES DUBOIS, 22h. Ce soir. Restaurant Le Patrimoine, 693 Grande-Allee est. Entrée libre.

LA GUERRE, par le Théâtre à l'ouvrage. 20h30. Théâtre de la cité universitaire. Adm.: \$3; \$4; \$5.

BONNE CRISE LUCIEN, LUC, LUCILLE et LES AUTRES... 20h30. Salle de l'édifice de la CSN, 155, 5e, boul. Charest et demain à 12h45 à l'Auditorium de l'école Wilbrod-Bhéret.

APPELEZ-MOI STEPHANE avec Marc Messier, Rita Lafontaine, Palais Montcalm, ce soir et demain 20h30 et sam. 19h. Rés.: 694-6219. Adm.: \$5; \$10; \$12,50.

MISTERO BUFFO de Dario Fo. 20h30. Théâtre du Vieux-Québec, 30 rue St-Stanislas. Rés.: 692-4212. Adm.: \$6. Relâche lun., mar. Se termine le 28.

NELLIGAN BLANC d'Armand Laroche, 21h. Le Hobbit, 700 rue St-Jean. Rés.: 647-2677. Adm.: \$5. Se termine dim.

LES EAUX TRISTES, de Rachel Lepage, présenté par La Commune à Marie, 20h30 sur sem. et 20h le dim. Théâtre du Petit-Champlain, 88 Petit-Champlain. Rés.: 692-3095 après 13h. Se termine le 14 mars. Relâche lun.

L'HOMME-ELEPHANT, de Bernard Pémance, avec Germain Houde, Andrée Lachapelle. 20h30. Salle Octave-Crémarie du Grand Théâtre de Québec. Complet jusqu'au 27. Supplémentaires du 2 au 6 mars. Adm.: \$9,50 mar., mer., jeu.; \$12 ven.; \$14 sam.

LE DERNIER FINAL comédie de Pierrette Robitaille, 20h30. Théâtre de la Bordée, 1091 1/2 rue St-Jean. Rés.: 694-9631 après 17h. Relâche dim. et lun. Adm.: \$6 les mar., mer., jeu. et \$7 ven., sam. Se termine le 20 mars.

cinéma

* salle de spectacle accessible; ** salle et autres services (toilettes, téléphone, etc.) accessibles.

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Les chiffres relatifs à la valeur artistique de l'oeuvre (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) misérable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Reds (2). 20h. Tous. \$5.

CANARDIERE: Faut s'faire la malle (3). 19h40. Métal hurlant (4). 18h10, 21h30. 14 ans. \$4,25; \$3,75 14-17 ans; \$2 moins 14 ans; \$1,50 moins de 14 ans et âge d'or.

CAPITOL: Atlantic City (3). 19h15, 21h15. 14 ans. \$4,25; \$3,75 14-17 ans; \$1,50 âge d'or.

CARTIER: Loin de la terre (4). 19h. 14 ans. Le confort et l'indifférence (-). 16h45 et minuit. La publicité faut voir ça (-). 21h30. Tous. \$3; \$1,50 âge d'or et moins de 14 ans, chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE: Le signe (5). 18h15, 20h, 21h45. Tous. \$4,25. Le facteur sonne toujours deux fois (4). 21h05. Le gigolo américain

(4). 19h. 18 ans. Salle 3: La corvette rouge (6). 18h50, 19h45, 21h20. 18 ans. Salle 3: Deux super dingues (-). 18h10, 21h35. 14 ans. Salle 4: A nous la victoire (4). 20h50. Le ciel peut attendre (4). 19h. Tous. \$4,25; \$3,75 14-17 ans; \$2 moins 14 ans; \$1,50 âge d'or, chaque salle.

LIDO: Viens chez-moi j'habite chez une copine (4). 19h30. Inspecteur la Bavure (4). 21h05. Tous. \$4; \$3 étud. moins 20 ans; \$1,50 moins de 14 ans et âge d'or.

MIDI-MINUIT: Droit de cuisiner (-). 13h15, 16h10, 19h05, 22h. La route du plaisir (-). 14h15, 17h10, 20h05. Check-up à la suédoise (-). 15h15, 18h10, 21h05. 18 ans. \$4; \$1 âge d'or.

ODEON: Dauphin: La femme d'à côté (2). 14h, 16h30, 19h, 21h30. Tous. Frontenac: Caligula (6). Ven., sam., dim. 12h30, 15h15, 18h, 20h55; lun. au jeu. 14h, 17h, 20h. 18 ans. \$6 (aucun laissez-passer ni âge d'or). Frontenac: Le prince de New York (3). 14h15, 17h15, 20h15. 14 ans. \$4,25; \$3,75 14-17 ans; \$1,50 âge d'or et moins 14 ans, Dauphin et Frontenac.

PARIS: Salle 1: La guerre des otages (4). 13h, 16h20, 19h35. Vengeance (-). 14h40, 17h55, 21h20. 18 ans. Salle 2: C'est

surtout pas de l'amour (5). 13h30, 15h, 16h35, 18h10, 19h45, 21h20. 18 ans. Salle 3: Noces de sang (3). 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. Tous. \$4,25; \$2 âge d'or.

PLACE QUÉBEC: Salle 1: Trois frères (2). 18h45, 21h. Tous. \$4,25; \$3,75 14-17 ans; \$2 moins 14 ans; \$1,50 âge d'or. Salle 2: Les uns et les autres (4). 19h30. Tous. \$5; \$3,75 14-17 ans; \$2,50 moins 14 ans; \$2 âge d'or.

SAINT-FOY: Salle 1: Crocodile de la mort (6). 13h15, 16h35, 19h55. Les collégiennes en folie (-). 14h55, 18h15, 21h35. 18 ans. Salle 2: La petite étrangère (-). 13h,

SAINT-ROMULD: La récidiviste (5). 19h30. Ashanti (4). 21h25. 14 ans. \$3,75; \$3 étud. moins 20 ans; \$1,50 âge d'or.

CERCLÉ GOETHE, salle 0231, pavillon de Koninck, U.L. Winterspelt (-). Film allemand. 19h30. Entrée libre.

expositions

UNIVERSITÉ LAVAL, bibliothèque du pavillon Bonenfant. À compter de 9h. Exposition sous le thème: "Félix-Antoine Savard, artisan du patrimoine culturel" comprenant manuscrits, notes, photos et documents, dons de Mgr Laval à l'université. Se poursuit jusqu'au 6 mars.

VILLE DE SAINT-FOY, bibliothèque, angle route de l'Eglise et Place de Ville. Ven., sam., dim., lun. 13h30 à 17h et mar., mer., jeu. 12h à 17h et 19h à 21h. Atelier Graff, gravures. ENCAN au

Soirée de conversation et présentation de film du **CERCLÉ GOETHE** à 19h30. Salle 0231 du pavillon de Koninck de l'université Laval.

Soirée de conversation et présentation de film du **CERCLÉ GOETHE** à 19h30. Salle 0231 du pavillon de Koninck de l'université Laval.

Soirée de conversation et présentation de film du **CERCLÉ GOETHE** à 19h30. Salle 0231 du pavillon de Koninck de l'université Laval.

Soirée de conversation et présentation de film du **CERCLÉ GOETHE** à 19h30. Salle 0231 du pavillon de Koninck de l'université Laval.

Le dossier "Tel quel" n'est pas interdit mais retardé



yves bernier
radio-télévision

Il se pourrait que la diffusion du dossier de "Tel quel", "La constitution et puis après..." a été commandée à l'équipe de "Tel quel" en octobre, avant la conférence fédérale-provinciale historique d'Ottawa, par les responsables du service d'information, dont le rédacteur en chef délégué, M. Michel Lacombe, Mme Michèle Lasnier, directrice de l'information (télévision), et bien sûr M. O'Neill.

La réalisatrice Nicole Aubry et Jean Larin, chargé de l'animation, du texte et des entrevues se sont alors mis à la tâche entourés des chercheurs Michèle Paré et Johanne Ménard.

La semaine dernière, au moment où le reportage était prêt pour la touche finale, le mixage, on a demandé à M. O'Neill de visionner le tout. Michèle Lasnier et Michel Lacombe ont suivi toutes les étapes de la production et semblaient satisfaits du produit, m'a-t-on précisé, mais le directeur du

service a noté un "ton persifleur et une caméra cavalière" (?). Dimanche soir, Mme Michèle Lasnier indiquait par téléphone à Nicole Aubry que "le reportage ne serait pas diffusé jusqu'à nouvel ordre."

Pas d'interdit

Le "Tel quel" n'a donc pas été définitivement mis au rancart et les bandes magnétiques n'ont pas été effacées.

Hier, des sources proches de l'équipe indiquaient que les négociations se poursuivent avec la direction en vue de modifier certains éléments du document de 90 minutes.

"C'est comme une négociation syndicale où chacun fait valoir ses arguments", a-t-on précisé. Pour le moment, certains changements ont été acceptés par Aubry et Larin, et le dossier pourrait être diffusé en entier à une date ultérieure au 7 mars, mais avant la fin de l'année fiscale de Radio-Canada, soit le 31 mars.

Un dossier à suivre...

voir et entendre

A 19h, à TVFQ99 (câble 10), **AUJOURD'HUI LA VIE**: "Votre Brasseur". Téléspectateurs et un téléspectateur viennent évoquer "leur" Brasseur, le Brasseur qui, à un moment ou à un autre de leur vie, les a particulièrement touchés. Avec Louis Nicera et Patouchou qui évoquent les débuts de l'artiste.

Suivi à 20h, même poste, de **AU THEATRE CE SOIR**: "Sacres fantômes", pièce d'Eduardo de Filippo. Un couple emménage dans un palais du XVIIIe siècle. Cette maison de 365 pièces leur a été louée gratuitement à condition de prouver qu'elle n'est pas habitée par des fantômes.

Puis, à 21h30, à Radio-Canada (câble 6, canal 11), **REPERES**: Le

suicide (aurait-on pu les éviter?), que peut-on faire avec les écoles abandonnées? Certaines ont été converties en coopératives d'habitation; le recyclage des déchets: les pionniers sont des Bois-Francs; service à la maison, de 9 à 5; plombier, électricien, tout le monde veut faire des heures comme tout le monde.

Même heure, au réseau PBS (câble 20, canal 57), **PERSPECTIVE ON CANADA**. On jette un regard sur l'art et la musique canadienne. Robert Swift et Terry Downs, professeurs de Canadian Studies au Plymouth State University, au New Hampshire, seront les invités.

Samedi

19h30: **HOLOCAUSTE**. Deuxième partie: Pour sauver leur vie, les Juifs doivent fuir l'Allemagne. Anne Weiss et l'épouse de Karl subissent les affronts des soldats et officiers du pouvoir.

20h: **RADIO-QUÉBEC** (câble 8, canal 15), **HOLLYWOOD**. Première d'une série qui retrace l'histoire de la capitale nord-américaine du cinéma. Ce soir, "Les pionniers".

21h: à TVFQ99, Première de la nouvelle émission variétés, **CHAMPS-ÉLYSÉES**, animée par Michel Drucker. Ce soir, Michèle Sardou entourée de François Pélier, Isabelle Adjani, etc.

22h30: au réseau PBS, **SOUNDSTAGE**: "An Evening With Dionne Warwick".

Dimanche

19h30: à Radio-Canada, **SUPERSTAR**. Jacques Boulangier reçoit **ALAIN BARRIÈRE**. Rétrospective de sa carrière. On tentera également de connaître les raisons qui l'ont fait abandonner son image de chanteur de charme pour se lancer dans la chanson engagée.

20h: réseau CTV (câble et canal 12), **TOM JONES** reçoit Paul Anka.



C'est lundi soir, 19h30, au réseau CTV, que sera présenté en direct le Miss Teen Canada Pageant où sera choisie la gagnante parmi 32 candidates, dont Miss Teen Chérie de Québec.

20h30: à Radio-Canada, **L'AR-RACHE-COEUR**. Film québécois de Mireille Dansereau avec Louise Marleau, Françoise Faucher, Michel Mondie. Drame psychologique racontant l'histoire des relations tendues entre une jeune fille et sa mère.

21h30: à Radio-Québec, **L'HOMME DE MARBRE**, du cinéaste polonais Andrzej Wajda.

22h: réseau NBC (câble 17, canal 5), **TV CENSORED BLOOPER**, avec Dick Clark. Deuxième édition sur les gaffes et maladroites commises par des vedettes lors de tournages. Très drôle.

Ryan soupçonne Claude Charron de "cover up"

par Michel DAVID

M. Claude Ryan s'est employé à tourner le fer dans la plaie hier, disant s'être étonné de la période de "cover up" qui s'est écoulée entre le délit commis par M. Claude Charron et le moment où le premier ministre Lévesque a été mis au courant de l'affaire.

Laissant entendre que M. Charron avait démissionné de son poste de leader du gouvernement seulement parce qu'il était poursuivi, et non parce qu'il avait commis un acte criminel, il n'a pas manqué de rappeler au premier ministre les propos qu'il tenait dans son discours inaugural de l'automne dernier, lorsque M. Lévesque promettait de porter une attention spéciale à l'éthique publique des membres de son gouvernement.

Faisant allusion à l'ancien député libéral de Johnson, M. Jean-Claude Boutin, qui avait dû démissionner en 1974 après avoir été accusé d'avoir agi au nom du procureur général après son élection, M. Ryan a également fait remarquer à M. Lévesque qu'il était beaucoup plus disposé à "exécuter" des députés du temps où son parti était dans l'opposition.

Le premier ministre a aussitôt répliqué que le cas de M. Boutin était tout différent, puisqu'il s'agissait très nettement d'un conflit d'intérêt relié à sa fonction de député, alors que la faute de M. Charron était en quelque sorte privée.

Quant au "cover up" évoqué par M. Ryan, M. Lévesque a repris avec plus de détails le récit qu'il avait fait mercredi et dont la conclusion demeure la même: M. Charron ne lui a confessé l'affaire que mardi matin, la veille de sa comparution devant la cour.

Quant au sort qui attend le député de Saint-Jacques, le premier ministre a dit qu'il s'agissait d'une affaire à régler entre ses électeurs et lui.

"Eligibilité"

Dans son malheur, M. Claude Charron n'a quand même pas tout perdu, puisqu'une condamnation pour "vol simple", auquel est assimilé le vol

à l'étalage, aurait pu en principe le rendre inapte à siéger comme député et même le priver de la pension qu'il touchera éventuellement comme ancien parlementaire.

La question s'est posée aux juristes de l'Assemblée nationale, mais il appert que les circonstances de la condamnation du député de Saint-Jacques ne le priveront ni de l'un ni de l'autre de ces privilèges.

Pour un vol de moins de \$200 punissable par voie de déclaration sommaire de culpabilité, la loi prévoit une amende maximum de \$500 et une peine d'emprisonnement n'excédant pas six mois.

Telle que refondue en 1979, la loi électorale prévoit qu'un député à l'Assemblée nationale "doit conserver les qualités requises pour son éligibilité" s'il veut demeurer membre de l'Assemblée.

Ainsi que l'a expliqué au SOLEIL M. Dominique Lapointe, qui agit comme conseiller parlementaire en la matière, M. Charron aurait été forcé de démissionner s'il avait été condamné à un seul jour de prison, mais il aurait pu se représenter sitôt sa peine purgée.

Pension

La situation est un peu plus complexe en ce qui regarde le droit de M. Charron de toucher éventuellement sa pension d'ancien député.

L'article 93 de la loi sur la législature prévoit qu'un député trouvé coupable de trahison ou d'un acte criminel commis pendant la durée de ses fonctions et visé à la partie III ou à la partie VII du code criminel ou de conspiration pour commettre un tel acte, perd tout droit à la pension prévue à la présente loi.

Aux yeux de la loi, un vol à l'étalage constitue bel et bien un acte criminel, mais il peut aussi être assimilé à un simple délit punissable par voie de déclaration sommaire de culpabilité.

télé- horaire

Position	Position	Position	Position
2 CFCM (4) Québec	9 Inter-Vision (communautaire)	17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)	25L Cours
3 CKMI (5) Québec	10 TVFQ (99)	18E CHLT (7) Sherbrooke	26M Enfants et Jeunesse
4 Informations Quotidiennes	11 Guide Horaire Local	19F CKTM (13) Trois-Rivières	27N Arts et spectacles
5 Météo	12 CFCF-TV Montréal (CTV)	20G WCFE (57) Plattsburgh (PBS)	28O Sciences et Education
6 CBVT (11) Québec	13 WEZF (22) Burlington (ABC)	21H Chambre des Communes	29P Sports et Loisirs
7 WCAX (3) Burlington (CBS)	14A Télé-Information	22I Assemblée Nationale	30Q Consommation et emplois services
8 CIVQ (15) Radio-Québec	15B Services assistés par ordinateur	23J Télé-Reportage	31R Petites annonces
	16C KSHS (9) Sherbrooke	24K Affaires Publiques	

LE SOLEIL
contente son monde...
647-3333

N.B. L'astérisque (*) qui suit les émissions, signifie des changements de dernière minute, n'apparaissant pas dans le Télé-Soleil.

vendredi

- 18h00
- 3 Channel 3 News Hour
- 4 Aujourd'hui, 18h00
- 5 Newswatch
- 5p Nightly News on 5
- 7 Le monde
- 11 Ce soir
- 12 Pulse
- 22 News Center 22
- 37 The Growing Years
- 99 La croisée des chansons
- R-Q. Passe-Partout
- 18h10
- 11 Nouvelles régionales
- 18h25
- 11 Nouvelles du sport
- 18h30
- 4-7 Mission impossible
- 5p NBC Nightly News
- 22 ABC World News Tonight
- 57 The Nightly Business Report
- 99 Des chiffres et des lettres

- R-Q. Téléservice
- 18h35
- 11 Météo
- 18h40
- 9 Le 9 vous informe
- 11 Entrevue de ce soir
- 13 Le 13 vous informe
- 18h50
- 11 Télé Arts
- 18h55
- 9 Météo
- 19h00
- 3 CBS News with Dan Rather
- 5 Talkback
- 5p You Asked for It
- 9-13 L'incroyable Hulk
- 11 Québec-Magazine
- Inv.: Marc Asselin, Championnat de karaté-est Canada; le groupe Copla d'Amérique latine; extraits de "Noces de sang" et "Le confort et l'indifférence"; Micheline Ménard, tissage au cerceau; Romain Dubé, comédien, pièce "Don Quichotte"
- 12 M.A.S.H.
- 22 The Andy Griffith Show
- R-Q. Cinéastes à l'écran
- 21h00
- 3-5 Dallas
- 5p NBC Movie of the Week: "The Prize Fighter"
- 19h30
- 3 Family Feud
- 4 Super Vedette Plus

- 5 Weekly Report
- 5p M.A.S.H.
- 7 Jeunesseexpress
- 11 Lautee '82
- 12 Fast Company
- 22 Happy Days Again
- 57 The MacNeil / Lehrer Report
- R-Q. Recours
- 20h00
- 3-12 The Dukes of Hazard
- 4 L'Inter. Sujet: A communiquer*
- 5 The Tommy Hunter Show
- 5p NBC Magazine
- 9-11-13 Laprade, Pop, Pop et Pop
- 22 Benson
- 57 Washington Week in Review
- 99 Au théâtre ce soir
- R-Q. L'avis des grands et des petits
- 20h30
- 4-7 La parole est à vous
- 9-11-13 Hors série
- 22 Open All Night
- 57 Wall Street Week
- R-Q. Cinéastes à l'écran
- 21h00
- 3-5 Dallas
- 5p NBC Movie of the Week: "The Prize Fighter"
- 19h30
- 3 Family Feud
- 4 Super Vedette Plus

- 57 Creativity with Bill Moyers
- 21h30
- 4-7 Michel Jasmin
- 9-11-13 Repères. 1- Le suicide - Nous avons tous connu des gens qui se sont suicidés. Aurait-il été possible d'écouter ce qu'ils avaient à dire, avant qu'il soit trop tard? 2- Que peut-on faire avec les écoles abandonnées? Exemples d'écoles converties en maisons-appartements, par des coopératives. 3- Le recyclage des déchets - Un dossier sur des groupes qui se sont formés pour ramasser les déchets, à 9 - Service à la maison, de 9 à 5 - Si vous avez besoin d'un plombier, d'un service de réparation ou de livraison, vous devez le recevoir de 9 à 5. 5- Une société sans chèque ni papier monnaie - Partout, en Occident, les banques et institutions financières s'y préparent rapidement et le public, lui?
- 57 Perspective on Canada
- 59 Zig-Zag
- 22h00
- 3-12 Falcon Crest

- 5 The National News and The Journal
- 22 Strike Force
- 57 Inside Story
- 99 Télé-Film
- R-Q. Ailleurs
- 22h29
- 4-7 La Quotidienne
- 22h30
- 4-7 Les nouvelles TVA
- 9-11-13 Le téléjournal
- 57 Austin City Limits
- 22h52
- 7 Le monde régional
- 22h55
- 4 Aujourd'hui, 22h55
- 9-13 Météo
- 11 Téléjournal régional
- 22h58
- 12 Loto Québec
- 23h00
- 3-5p-12-57 News
- 5 Québec Today
- 9 Le 9 vous informe
- 13 Le 13 vous informe
- 22 Benny Hill
- 99 Passez donc me voir
- 23h05
- 9-11-13 Nouvelles du sport
- 23h10
- 11 Météo
- 23h15
- 7 La couleur du temps
- 9 Ciné-Soir: "Le motel de la terreur", E.U. 1979.
- 11 Cinéma: "Le vieux fusil",

- Fr. 1975.
- 23h20
- 13 Ciné-Soir: programme double: "Billits", Fr. 1977 ET "Un homme est passé", E.U. 1954.
- 23h21
- 12 Pulse
- 23h25
- 4 La personnalité sportive
- 23h30
- 3 Saturday Night
- 4 Ciné Week-end: "L'escroc", It. 1976.
- 5 SCTV Network
- 5p The Tonight Show
- 7 Film-O-7: "La neige en deuil", E.U. 1966.
- 22 ABC News Nightline
- 57 The Dick Cavett Show
- 99 Actualités régionales
- 24h00
- 12 The 12 Midnight Movie: programme double: "Attica", E.U. 1960 ET "Across 110th Street", E.U. 1972.
- 22 Fridays
- 57 PBS Late Night
- 00h30
- 3 Kojak
- 5 Golden Oldies: "Manpower", E.U. 1941.
- 5p SCTV Comedy Network
- 00h40
- 9 Les Noctambules: "L'Antéchrist", It. 1974.

- 01h00
- 4 Ciné Week-end: "Les détraqueurs", E.U. 1966.
- 7 Le monde régional (reprise)
- 57 Washington Week in Review
- 01h05
- 11 Ciné-Nuit: "Darling Lili", E.U. 1969.
- 01h30
- 3 Sign Off
- 57 Wall Street Week
- 02h00
- 5 Music with Marc LeGrand
- 5p Sign Off
- 02h30
- 4 Musique Marc LeGrand
- 03h25
- 11 Fin des émissions
- 04h00
- 12 The Waltons

- 07h30
- 3 Gilligan's Island
- 22 The Great Space Coaster
- 08h00
- 3 Popeye & Olive Comedy Show
- 5p The Flintstones Comedy Show
- 22 Superfriends
- 57 Sesame Street
- 08h30
- 3 The Tarzan, Lone Ranger & Zorro Adv. Hour
- 5p Smurfs
- 9-11-13 Passe-Partout
- 12 Storytime
- 22 Heathcliff & Marmaduke
- 08h40
- 4 Musique Marc LeGrand
- 08h45
- 4 Dessins animés
- 08h55
- 5 Music with Marc LeGrand
- 09h00
- 4-7 Agent sans secret
- 9-11-13 Les contes de la forêt verte
- 22 Goldie Gold & Thundarr
- 12 Let's Go
- 57 Making it Count
- 09h30
- 3 The Bugs Bunny & Road Runner Hour
- 4-7 Goldorak
- 5 The Kid Super Power Hour

- 9-11-13 Candy
- 12 You Can't do that on Television
- 99 Special 10:15 ans
- 10h00
- 4-7 Capitaine Flam
- 5 From Now On
- 9-11-13 Les héros du samedi
- 12 Rocket Robin Hood
- 22 Ritchie Rich, Scooby Doo Hour
- 57 The Growing Years
- 10h30
- 4-7 Scooby Doo
- 5p Spiderman and his Amazing Friends
- 10h45
- 99 Le monde de l'accordéon
- 11h00
- 4-7 Allons au cirque
- 5 R.C.M.P.
- 9-11-13 Les enfants du 47A
- 12 The Six Million Dollar Man
- 22 Goldie Gold & Thundarr
- 12 Let's Go
- 57 Systems Performance
- 99 Télé-Foot
- 11h30
- 3 Blackstar
- 5 Wild Kingdom
- 9-11-13 Bof & Cie
- 57 The Photo Show

LE FEUILLETON

ÈVE BÉLISLE
La petite maison du Bord-de-l'Eau

résumé

Belle met 4 chiots au monde. Sylvain part à nouveau, au moment des grandes marées: un spectacle féérique. Eve ne s'habitue pas à l'absence de son mari, elle la subit.

(29) La dent cariée

Si c'était donc possible d'avoir mon mari près de moi tous les jours de toutes les années de la vie! A quoi bon ces vains desirs! Autant essayer d'attraper les nuages avec mes mains!

L'automne a passé et l'hiver s'est installé au Bord de l'Eau. Tempêtes et bourrasques se succèdent. Le froid est intense. On n'a jamais vu un hiver aussi dur, me dit-on. Rhumes, grippe, coqueluche hantent notre quotidien jour et nuit. Tout ensommeillé, je me traîne d'un lit à l'autre pour secourir celle des merveilles qui suffoque ou qui vomit.

Charitables, les voisins m'apportent à tour de rôle leur infatigable recette de sirop contre la toux. Je les expérimente toutes: sirop d'annis, d'ail, de pelures d'oignons, d'épinette rouge et de pin blanc. Les merveilles absorbent tout sans rien dire et continuent à tousser.

— Il faut que ça fasse son temps, me dit madame Bonin.

Belle consolation pour les fatalistes! Moi, je m'obstine à lutter. J'ai vu le médecin. Il m'a conseillé de poursuivre l'emploi des sirops tout en ajoutant:

— On fait actuellement des recherches actives sur des injections contre la coqueluche. La science avance toujours. On finira peut-être par trouver quelque chose d'efficace pour soulager ces pauvres enfants.

Sylvain est venu passer sept jours avec nous dans le temps des fêtes, ce qui n'a pas empêché les merveilles de tousser. Ces jours de fêtes ont été très peu célébrés par nous cette année. Je pense — mon Dieu, je ne voudrais pas mal penser — que mon mari était content de retourner dans sa forêt. Très sensible, il paraissait avoir aussi mal que les enfants. Les hommes sont

sans ressource devant la douleur de ceux qu'ils aiment.

Les mois passent, la coqueluche aussi, mais d'autres maux demandent soins et attention. Marie a dû subir l'extraction d'une dent. Comme il n'y a pas de dentiste ici, ces interventions relèvent du médecin.

Les enfants se montrent très courageux. Michèle seule est réfractaire à tous soins médicaux. Lorsqu'elle est malade, il me faut user de beaucoup de diplomatie pour arriver à savoir "où il y a la douleur". Elle est comme un petit animal qui se recroqueville dans un coin pour lécher ses plaies.

Nous avons un bon médecin. Je crois qu'il soigne par vocation et sûrement pas pour s'enrichir; autrement, il exercerait sa profession ailleurs qu'au Bord de l'Eau. Dans le cas des miens, il trouve amusant de voir Raymond et Jacques demander l'extraction à froid, sans injection préalable. "Ils sont stoïques comme des Grecs, vos gars", me dit-il. Ce qu'il ne sait pas, c'est que les deux préfèrent économiser les quelques sous supplémentaires que leur coûterait l'injection pour augmenter le contenu de leurs tirelles.

Si Michèle pouvait donc être aussi facile à soigner! Je reviens à ce fatidique jour de mars. Elle est tout silence aujourd'hui et cela est tellement contraire à sa nature que je finis par m'inquiéter. J'en découvre enfin la cause: une grosse dent cariée et très douloureuse. Bon! Comment vais-je m'y prendre pour l'envoyer chez le médecin?...

— Cette dent-là, chérie, il faut la faire extraire. Tu es maintenant une grande fille courageuse et tu es capable d'aller chez le médecin seule.

Et comme pour éloigner l'o-

pération elle invoque que c'est jour de classe:

— Ne t'inquiète pas, lui dis-je, je te donnerai un billet pour justifier ton absence.

Après bien des rechignements, elle finit par consentir. Mais voici qu'elle arrive toute rouge vers deux heures, jette son manteau, son beret et ses mitaines sur une chaise et court se blottir dans son lit sans même enlever ses caoutchoucs.

— Mon Dieu! Qu'est-ce qui se passe?...

Je vais vers elle, je l'entoure de mes bras et, comme elle s'est mise à pleurer doucement, j'essaie de la consoler:

— Tu as donc eu si mal?... Mais c'est fini, maintenant! Fait voir cette cavité, un peu!

Elle s'obstine alors à tenir sa bouche fermée et elle enfouit son visage dans l'oreiller. Je lui ôte ses caoutchoucs, je l'enveloppe dans une chaude couverture et je la quitte en espérant qu'un bon somme la calmera. Elle dort bientôt. C'est le retour des écoliers qui la fait sortir du lit.

— Ça va bien? interroge Jacques, en s'adressant à Michèle. Fais-nous voir ton grand trou de dent.

La petite tourne la tête et vient s'abattre dans mes bras en sanglotant. Tout le petit monde reste figé.

— Mais! Me diras-tu enfin ce qu'il y a?... Conte-nous ce qui s'est passé.

Elle ouvre alors la bouche, nous fait voir la dent cariée qui est toujours bien à sa place et elle déclare, entre les sanglots qui s'espacent peu à peu:

— Bien... le docteur m'a piquée en me disant qu'il "engourdisse ma dent", puis il m'a demandé d'at-

tendre un peu... et il est sorti de la pièce. A ce moment-là, j'ai ramassé mon linge et je me suis sauvée.

Nous éclatons tous de rire, y compris la victime qui essuie du revers de sa main droite la dernière larme qui lui tombe des yeux.

Une dent cariée laisse bien peu de répit à la douleur. Durant des jours, contrairement à son habituel comportement, Michèle reste sans entrain. Elle parle peu, ne se mêle à peu près plus aux jeux des autres et je la surprends souvent la tête appuyée sur sa main droite comme pour presser la joue où se situe le siège du mal. Elle ne se plaint jamais.

On peut dire qu'il ne se fait pas abus de médicaments ici. Le médecin m'a remis ce qu'il appelle des "cachets". Il s'agit d'une poudre blanche enveloppée de pain azyme qui ressemble fort à une hostie et qui en a le goût. J'en dépose un dans une cuillerée d'eau tiède, selon l'ordonnance, et Michèle consent à l'avaler le soir au coucher. C'est ainsi que nous pouvons dormir, elle et moi.

Le soleil des derniers jours de mars semble avoir raison de l'hiver. La neige fond rapidement et madame Bonin me dit "que les routes sont dégagées jusqu'au village voisin et que les automobiles ont commencé à circuler".

Sylvain est de retour encore une fois. Dès qu'il se rend compte du mal de dents de Michèle, il décide sur-le-champ de la conduire à l'hôpital.

— Même s'il faut recourir à l'anesthésie générale, la mauvaise dent va déguerpier, lui dit-il en la prenant dans ses bras.

La merveille résiste quelque peu. Pétrie d'impulsion, de spon-

tanéité, d'indépendance, on dirait que les manifestations affectueuses la rebutent. Serait-ce l'attachement ou la déception qu'elle redoute? Son statut de soeur aînée lui fait peut-être considérer ces attentions comme des enfantillages... Je la sens nerveuse et, soudain, elle éclate en sanglots. Cela lui si peu coutumier que Sylvain, désarmé, ouvre ses bras et la laisse aller.

— Si tu veux la préparer, me dit-il, je vais la conduire à l'hôpital. Je vais prendre un taxi...

Et, se ravissant, il conclut que je devrais moi-même l'accompagner.

— Vois-tu, ajoute-t-il, elle est trop peu habituée à moi. Je garderai les autres et je préparerai le repas. Je me débrouille très bien quand je suis mal pris!

De cela, je ne doute pas. Mais, ce que je sais, surtout, c'est qu'il a, lui aussi, la phobie de la maladie et de l'hôpital. Michèle tient de lui.

Je vais donc trouver ma fille qui s'est réfugiée dans sa chambre, je la cajole, je l'aide à s'habiller et je me prépare à mon tour. Lorsque le taxi arrive, nous y prenons place, Michèle et moi, et vingt minutes plus tard nous entrons à l'hôpital.

A SUIVRE

"La petite maison du Bord-de-l'Eau" d'Eve Bélisle est publié aux éditions Libre Expression.

prochain épisode
Le bilan

Il y a 15 000 banques en Amérique du Nord. Vous pouvez faire affaires avec la 24^e en importance: la Banque Nationale.

Une banque en progrès

Depuis sa formation, il y a un peu plus de deux ans, la Banque Nationale n'a pas cessé de progresser dans de nombreux secteurs importants: les dépôts ont augmenté de 18,4%, les prêts de 35,7% pour faire passer l'actif à près de 20 milliards de dollars*, soit 20,8% de plus qu'au début. Parallèlement, le solde du capital et des débentures s'est accru de 41,1% et il se chiffre maintenant à 700 millions. Dans le contexte actuel, ce n'est rien de moins qu'une performance remarquable.

Des chiffres éloquentes: 24^e en Amérique, 6^e au Canada, 1^{ère} au Québec

En comparant ses actifs à ceux des quelque 15 000 banques établies en Amérique du Nord, on constate que la Banque Nationale se place au 24^e rang. Si on replace ces chiffres sur la scène canadienne, nous nous retrouvons au 6^e rang; mais ce qui est le plus important, c'est que nous sommes la plus importante banque au Québec, avec plus de 30% du marché bancaire.

Le plus important réseau bancaire au Québec

Dans toutes les régions du Québec, nous sommes en train de mettre le point final au programme

de rationalisation de notre réseau. Programme qui prévoyait, en 30 mois, éliminer plus de 250 succursales improductives. Sous peu, quand nous aurons terminé cette opération et que nous n'aurons plus de succursales face à face, dans la même rue ou dans le même centre commercial, notre réseau sera encore le plus important réseau bancaire au Québec avec plus de 500 succursales à votre service. Soit au-delà de deux fois plus que la plus proche banque concurrente. Dès lors, toutes les succursales qui resteront pourront vraiment travailler à la mesure de leur potentiel et vous offrir un service d'autant meilleur.

Un avenir prometteur

Notre actif croît sans cesse et nous disposons des ressources nécessaires à la mise en œuvre de tous les projets, que ce soit pour prêter au consommateur ou pour financer le développement des entreprises, petites, moyennes ou grandes. Et dans l'avenir, nous allons travailler encore plus étroitement avec nos partenaires économiques afin de faire profiter les épargnes de tous ceux qui choisissent nos services. Nous sommes prêts à faire face à l'avenir et cet avenir s'annonce prometteur, parce que nous, on s'en occupe, à la Banque Nationale.

*Actif au 31 octobre 1981



**BANQUE
NATIONALE**

Nous, on s'en occupe.